



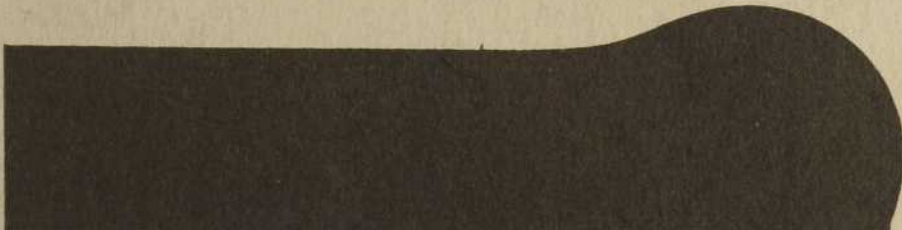
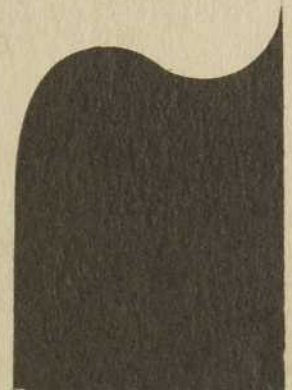
1

330.9714115  
C7145a  
1979

---

**Cahiers  
de l'ACFAS**

**Les contraintes  
au développement  
du Moyen-Nord  
québécois**





Actes du colloque

LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT  
DU MOYEN-NORD QUEBECOIS

tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi  
les 12, 13 et 14 octobre 1978

sous les auspices

du Centre de recherche du Moyen-Nord  
de l'Université du Québec à Chicoutimi,

de l'Association canadienne-française  
pour l'avancement des sciences,

et de l'Association universitaire  
canadienne d'études nordiques

Les Cahiers de l'ACFAS, numéro 1, 1979



Association canadienne-française  
pour l'avancement des sciences  
C.P. 6060  
Montréal, Québec  
H3C 3A7  
Tél.: (514) 342-1411

Prix: \$5.00

HC  
117  
Q8C56

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Canada, 1er trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec, 1er trimestre 1980

08103292

## SOMMAIRE

Présentation...	1
Allocution d'ouverture, par <i>Gilles Boulet</i> ...	3
La politique québécoise de l'énergie: avantages et contraintes pour le Moyen-Nord, par <i>Guy Joron</i> ...	12
L'OCDE et la politique énergétique du Canada, par <i>Antoine Kher</i> ...	24
Le concept dualiste du développement nordique: une analyse critique, par <i>F. Moussaly Sergieh</i> ...	32
L'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le potentiel en ressources du Moyen-Nord, <i>Mémoire de l'Association des Economistes du Québec</i> ...	47
Le tourisme dans les régions de la Baie James et du Nouveau-Québec, par <i>Henri Jamet</i> ...	59
La publicité touristique au Moyen-Nord, par <i>Jean Désy</i> ...	73
Aspects écologiques de l'environnement nordique, par <i>Dominique Roy</i> ...	100
La classification écologique du territoire: un outil pour la gestion écologique de l'espace, par <i>Michel Jurdant et J.P. Duchuc</i> ...	110

Recherches en productivité aquatique et développement de la Côte-Nord, par Denis Larrivée, François-X. Garneau et André Lebrun...	127
L'approche des facteurs culturels, par Jean Gabus...	135
Les paramètres psycho-sociologiques dans le cadre contextuel du Moyen-Nord, par Jacques Kurtness...	145
Les Amérindiens et le développement du Moyen-Nord, par Aurélien Gill...	149
Projections démographiques: les territoires du Nord-Ouest, 1976-1985, par Louis-Edmond Hamelin, Denis Saint-Maurice et G. Plante...	152
Essai de synthèse, par Pierre Dansereau...	165

---

## PRESENTATION

En 1974, un premier colloque sur le Moyen-Nord se tenait à Chicoutimi. Le thème en était: Le développement du Moyen-Nord: politiques et problèmes. L'ACFAS en a d'ailleurs publié le compte rendu (Annales de l'ACFAS, volume 43, numéro 4).

Une seconde rencontre, organisée en octobre 1978, lui faisait suite, sous le thème: Les contraintes au développement du Moyen-Nord. Pendant deux jours et demi, un peu plus de deux cents participants se sont partagés entre plusieurs ateliers, consacrés aux aspects économiques, écologiques, géo-politiques, touristiques, anthropologiques et scientifiques de la question du Moyen-Nord. Quelques conférences générales se sont ajoutées aux exposés sectoriels. Ce colloque, comme le premier en 1974, était organisé par le Centre de Recherche du Moyen-Nord de l'Université du Québec à Chicoutimi, sous les auspices de l'ACFAS.

C'est donc en terrain familier que l'ACFAS inaugure ici sa collection Les Cahiers de l'ACFAS, qui a pour objet de réunir les actes de colloques organisés ou parrainés par l'association. De tels comptes rendus paraissaient auparavant dans les Annales de l'ACFAS,

dont l'appellation est réservée désormais à la publication annuelle des Résumés des communications présentées aux congrès de l'ACFAS.

Le présent numéro contient une sélection de textes considérés comme représentatifs des différents problèmes abordés au colloque, sans prétendre cependant à un compte rendu exhaustif de toutes les contributions faites à cette occasion. Ils sont regroupés dans un ordre qui n'est pas nécessairement celui des ateliers mais qui tient néanmoins compte des affinités entre les sujets abordés.

Nous espérons que ce document apportera une contribution valable à la compréhension de la problématique du développement du Moyen-Nord.

---

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Gilles Boulet, président

Université du Québec

Permettez d'abord que je félicite bien chaleureusement l'Université du Québec à Chicoutimi, en particulier, le Centre de Recherche sur le Moyen-Nord, pour l'organisation de cette manifestation scientifique. La qualité des exposés qui seront donnés, des personnes qui y sont invitées, des spécialistes qui y sont venus, des travaux qui y seront faits, ne peuvent que s'inscrire dans la mission nordique de l'Université du Québec à Chicoutimi pour que le Moyen-Nord devienne, non pas une vision, mais une réalité.

Le Moyen-Nord, cette espèce d'empire un peu inquiétant, fait de basses épinettes, de toundra, de marais et de lacs dont la vue nous angoisse en quelque sorte, cet empire qu'un royaume tente désormais de conquérir; il y a là, pour un ancien professeur d'histoire, un défi absolument inimaginable, parce que nous sommes dans un royaume, ce sont les Amérindiens qui l'ont appris aux blancs. Cette faille dans le bouclier, cette grande mer intérieure, cette couronne de verdure, cette espèce de témoin extrêmement éloquent et poétique du travail violent des glaciers d'autrefois,

qui ont fouillé la terre primaire, qui ont bâti ce pays, qui ont tracé la faille, l'auge, le fjord, pour déboucher vers la plaine du Saint-Laurent, le royaume du Saguenay, ce royaume des Montagnais et des Algonquins, dont les habitants premier avaient fait une perle, tous les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent citaient, comme un territoire extrêmement riche, précieux, mystérieux et même dangereux.

Cartier, dialoguant avec les Indiens de Hochelaga demandait l'aide des Blancs pour aller faire la guerre. Ce sont à cette époque les Iroquois qui peuplent la vallée de Québec, jusqu'à Montréal. Cartier se garde bien de suivre, il n'en aurait pas le temps, et d'ailleurs il cherche plutôt des diamants. Champlain remontera la vallée, ne retrouvera pas les Iroquois qui la peuplaient; ils sont disparus, ils sont déportés au Sud des Grands Lacs; les Géants du Nord, comme le chef indien de Hochelaga appelait les Amérindiens de cet immense royaume, sont descendus jusqu'à la vallée du Saint-Laurent. Ils ont reconquis le territoire, ont refoulé les Iroquois au Sud des Grands Lacs; ils en porteront les conséquences, les terribles excursions de répressions pendant encore un siècle et demi. Mais ils dominant ce monde par lequel ils entrent soit par l'Outaouais, soit par le Saguenay, ce monde qui va des sources de l'Outaouais, des sources du Saint-Maurice jusqu'au Labrador, jusqu'à la Baie d'Hudson, jusqu'au territoire des Inuits qui achèvent leur expansion et leur conquête du Nord à cette époque, et jusqu'à la vallée du Saint-Laurent. Voilà le royaume que les Blancs regardent, dont ils

nous parlent différemment dans leur première relation. Cartier en a rêvé; il parle à deux ou trois reprises de ce royaume, il essaie de pénétrer le Saguenay, il en revient, il en sort, il se contente de dire ce qu'on lui en a dit à Québec et à Montréal. Champlain, fera la même tentative, mais la rivière lui fait peur, les montagnes le terrorisent; c'est très curieux cette réaction de Champlain, le grand maître des mers et des découvertes en Amérique du Nord, devant ce territoire, "terre fort malplaisante où je n'ai trouvé une seule lieue de terre pleine"; il tourne de bord et redescend vers la vallée. Il a eu peur du royaume dont avait parlé Cartier, dont parlaient encore les Indiens. Et tout au long du développement de la vallée du Saint-Laurent, par les Européens, ce royaume demeurera fermé. Alors que les Blancs ont immédiatement, rapidement appris des Indiens, la plus merveilleuse de leurs découvertes, à savoir le tracé de route extraordinaire, que constituent le réseau fluvial et les rivières de cette province, avec l'instrument splendide qu'est le léger canot d'écorce, qui permet de pagayer d'un bout à l'autre de ces routes, de sauter ou de contourner les rivières, ils n'ont quand même pas réussi à pénétrer le royaume, le pays du nord qui se cache derrière les montagnes, qui se cache en particulier derrière deux routes extrêmement difficiles, le Saguenay, sa profondeur terrifiante, ses montagnes droites, le verrou de Chicoutimi, les rapides qui bloquent l'entrée du Lac Saint-Jean, et la Saint-Maurice qui, à tous les cinq ou dix milles, présente une chute. Quelques-uns allègrement descendent

jusqu'au Saint-Laurent, viennent à Tadoussac ou à Trois-Rivières faire le commerce, et remontent. Albanel ira bien à la Baie James par le Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est la route. Jean Dequen viendra au Lac Saint-Jean, les Jésuites et les marchands s'installeront à Chicoutimi, mais la colonisation ne viendra pas. Elle a peur du Saguenay, elle a peur de la voie, elle a peur de ce pays perdu au Nord.

On y viendra cependant, poussé par les exigences d'une économie qui se développe et qui amène, sous des influences étrangères et des capitaux étrangers, la conquête d'un nouveau territoire. Le bois d'oeuvre de la vallée du Saint-Laurent, le chêne rouge qui peuplait une grande partie de cette vallée, les magnifiques pins blancs qui couronnaient tous les plateaux de sable ont été coupés. On en a fait des navires, on en a fait des parquets qui ornent, non pas les navires, mais les châteaux et les résidences des seigneurs anglais. Le chêne est au coeur des navires de la flotte anglaise qui est en train de bâtir l'empire. Un jour, on doit aller au milieu de la Saint-Maurice chercher les dernières talles de chênes rouges, et c'est au Lac Saint-Jean qu'on viendra chercher les dernières grandes livraisons de pins blancs, dont a besoin pour la construction, et dont on fera une importation systématique. Et c'est 1838, c'est 1842, c'est Peter McLeod, c'est William Price, c'est la Société des vingt-et-un de Charlevoix, c'est la conquête petit à petit de cette arrière pays, par des gens qui viendront avec la hache, avec la scie, découper cette forêt. Au fond,

il y a déjà une réalité qui s'est implantée; les Indiens, avec les Blancs, venaient dans ce territoire, continuaient d'y venir puiser des ressources, celles qu'on désirait à l'époque, celles des fourrures, qu'on descendait vers la vallée du Saint-Laurent, et que les Blancs exportaient vers l'Europe française.

Au dix-neuvième siècle, les Blancs viendront s'installer dans la région puiser une autre ressource, le bois d'oeuvre, le descendront vers la vallée du Saint-Laurent, d'où on l'exportera vers l'Europe anglaise, et petit à petit s'installeront autour des scieries, autour des moulins à eau que toutes les chutes de la région permettent; arrivera ce cultivateur canadien-français qui, à l'époque, cherche ailleurs que sur ses terres où il est bloqué, un débouché où s'installer. Une grande partie fuira vers ce qu'on appelle alors les moulins à tisser de la Nouvelle-Angleterre, une autre partie moins nombreuse s'attaquera au royaume du Saguenay-Lac-Saint-Jean, s'y installera et établira cette espèce d'agriculture, de semi-agriculture, de semi-vie en forêt que le professeur Dufour a si bien décrit, dans son magnifique volume sur "Les excursions scientifiques au Saguenay", le cultivateur qui s'installe, et va chercher dans la forêt un peu d'argent, qui vit de sa terre mais qui n'est ni forestier, ni agriculteur, car il ne pourrait vivre que de sa terre, ni de son seul travail en forêt, voilà le premier vrai peuplement réel de cette région. Elle va se développer, le chemin de fer va s'y installer, et elle connaîtra un premier aboutissement, tout à la fin du dix-neuvième

siècle et au début du vingtième siècle, avec l'électricité. D'un seul coup, le royaume du Saguenay et la région de la Mauricie se développeront, axés sur le arnachement des chutes, des rivières, la troisième ressource que l'homme viendra quêter à ces régions.

Cette ressource est une ressource que j'appellerai primaire, qui donne lieu à d'autres mouvements, comme l'installation tout d'abord d'un certain type d'industrie, celle de l'aluminium qui avale l'électricité littéralement, et un peu plus tard, l'installation de la grande industrie de la pulpe et du papier. Puis, vers les années 1930, en pleine crise, un certain nombre de théoriciens de la vallée cherchent une nouvelle orientation, un nouveau débouché pour ce peuple, qui, comme tous les autres, n'arrive pas à vivre, et relance la "deuxième grande épopée" de la colonisation des terres, avec l'occupation définitive de tout le pourtour du Lac Saint-Jean et l'implantation de sa population.

Voilà, comme je pense que l'ont présenté les historiens, géographes et économistes, l'histoire et la réalité de ce pays. Un pays lointain, perdu, qui fait peur, mais un pays d'une richesse incalculable, que les Indiens avaient bien découvert, avaient bien utilisé, avaient un peu fermé aux Blancs, jusqu'à ce que les forces économiques amènent les Blancs à s'y introduire à leur tour, dépassant la fourrure, venir y chercher le bois d'oeuvre, l'électricité, le bois de pulpe et la richesse des terres qui entourent le lac lui-même. Et voilà qu'aujourd'hui, vous vous demandez si ça n'est pas au-delà qu'il faut aller.

C'est la nouvelle frontière, le Moyen-Nord, la nouvelle aventure, qu'étudie le Centre de Recherche sur le Moyen-Nord de l'Université du Québec à Chicoutimi. C'est la nouvelle frontière que Moussally Sergieh va jusqu'à proposer directement dans une étude remarquable au Conseil de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et c'est la nouvelle frontière dont rêvent les habitants de cette région, qui sont issus de bâtisseurs, de colonisateurs, de découvreurs et qui se trouvent tout à coup arrêtés dans leurs démarches, et qui se demandent où aller, regardent du côté des ressources.

C'est désormais vers les mines que l'on regarde, vers le Moyen-Nord et le reste des ressources hydro-électriques qu'il recèle. C'est Chibougamau, dont on nous dit que ce n'est plus que l'avant-poste de la conquête, c'est l'élan vers la Baie d'Hudson, un peu comme lorsque les Montagnais dominaient tout le territoire. Des sources de l'Outaouais et de la Saint-Maurice jusqu'au Labrador, et jusqu'au territoire des Inuits, si je considère les cartes que vous nous présentez pour délimiter ce Moyen-Nord, c'est, ma foi, la description du royaume saguenéen des Montagnais et des Abénakis.

Ce territoire sera-t-il le catalyseur de la croissance de cette région, comme se le demande le Centre de Recherche. On nous explique: voilà le territoire, voilà les infrastructures urbaines, voilà le chemin qu'est le Saguenay, voilà le lien qui est la population qui se déplace et voilà l'implantation autour des rivières de la Baie James, l'installation des grands pouvoirs hydro-électriques, et le vide qu'il ne reste plus qu'à

comblent entre les deux régions. On parle de sous-provinces, on regarde, on analyse, on délimite, on définit, on propose l'empire à conquérir par le royaume. Cette fois cependant, il y a une différence fondamentale et essentielle; jusqu'à maintenant, l'établissement, la conquête de cette région s'est établie à partir d'impacts venant surtout des grands capitaux étrangers et des grands marchés d'exportation de l'étranger, qu'il s'agisse de la fourrure, du bois d'oeuvre, de la pulpe et du papier ou des alumineries; cette réalité est en train de changer, car il y a désormais au coeur de cette région autre chose, un outil, une présence, un moteur, une réflexion, un dynamo, une université, l'université régionale, l'Université du Québec à Chicoutimi, lieu privilégié de formation supérieure pour les ressources humaines dont la région a besoin.

La différence est là: le présent colloque est dans la plus pure tradition de l'évolution historique de cette région. Elle est acte d'hommes qui, face au royaume qui les entoure, se posent des questions et tendent à les faire aboutir. Vos démarches, pendant les quelques jours de ce colloque, seront non pas de l'ordre de la conquête, mais de l'ordre de l'étude. Vous vous interrogerez sur les conditions permettant la croissance de cette région du Moyen-Nord; vous essaieriez d'en découvrir les paramètres, de les fixer, de les analyser. Mais permettez-moi, en tant qu'ancien professeur d'histoire, humble témoin des démarches que l'homme a accomplies, de terminer sur ceci: cette région s'est bâtie, je l'ai rappelé, à partir d'impul-

sions économiques, à partir de la recherche des ressources, mais elle s'est bâtie constamment en s'appuyant sur des hommes, sur un type d'homme, sur l'homme de Charlevoix, en particulier sur l'homme qui entoure l'embouchure immédiate du Saguenay, dans la plaine du Saint-Laurent, cet homme qui est venu, qui a vécu cette agriculture, cette vie mi-agraire, mi-forestière, qui a dû être constamment d'une exigence épouvantable. Ce fut un homme extraordinairement fort, solide, résistant, imaginatif, constructeur, bâtisseur, j'allais dire défonceur de barrières. Cet homme, il est là encore; il a fait la guerre des tracteurs, la guerre des parapluies, il a bouleversé par là certaines habitudes, certaines orientations gouvernementales, il a mis sur pied cette espèce de coopérative intégrée de production agricole, qui s'appelle la Chaîne, qu'on ne retrouve pas à ma connaissance ailleurs; il a lancé les Caisse d'Entraide Economique, dont les spécialistes ont dit que c'était une folie et qui pourtant a transformé le monde des capitaux au Québec et qui est installé d'une façon splendide. C'est le même homme imaginatif, créateur, bâtisseur. Il se demande s'il doit partir du royaume, vers l'empire.

Vous devrez lui fournir les paramètres, mais on peut déjà relire soit les anciens historiens comme Tremblay et Viens, soit les chercheurs plus actuels comme Simard, Dufour, Sergieh, qui étudient, analysent, présentent des paramètres, disent aux autres: il y a une voie, il faudrait la prendre.

Sachant de cette région, comme de cette université ce qu'elle fait, et ce qu'elle est capable de faire, je pense que nous ne sommes pas au début d'un colloque, mais que nous assistons au début d'une conquête.

LA POLITIQUE QUEBÉCOISE DE L'ÉNERGIE:  
AVANTAGES ET CONTRAINTES POUR LE MOYEN-NORD

Guy Joron, ministre délégué à l'Énergie

Il y a quelques années, le développement du Moyen-Nord est apparu comme une nouvelle source de prospérité offrant les plus grands espoirs. Les gouvernements, le monde des affaires et le milieu universitaire se sont réunis pour en étudier les modalités, établir certaines priorités, planifier les infrastructures requises et prévoir les contraintes environnementales qui venaient tempérer l'enthousiasme soulevé par cette nouvelle vision.

Très rapidement, certains scientifiques et écologistes ont soulevé la fragilité du milieu dans le Moyen-Nord et les difficultés d'harmoniser le développement avec la conservation de l'équilibre de la nature et la protection du milieu social. Un consensus entre les promoteurs du développement et les "conservationnistes" n'a pas été possible, de sorte que le développement du Moyen-Nord a continué sans le bénéfice d'une grande planification tandis que les projets les plus importants ont été l'objet de contestations sans précédent.

Le développement du Moyen-Nord est toujours l'objet de contestation, en raison des caractéristiques biophysiques du milieu, aussi bien qu'en raison des intérêts particuliers des habitants de ce territoire pour la protection de leur environnement et de leur milieu social.

C'est dans ce contexte que je voudrais situer le développement hydro-électrique du Moyen-Nord québécois. Tout d'abord, je voudrais rappeler les objectifs de la politique énergétique du Québec, puis exposer les principaux projets de développement hydro-électrique présentement à l'étude, et enfin, discuter les contraintes et avantages de ce développement. Est-il possible de réaliser ce développement dans le Moyen-Nord, tout en protégeant notre environnement écologique et social pour les générations futures?

Les projets qui respecteront ce double objectif sont ceux que nous envisageons pour satisfaire notre politique énergétique.

*Objectifs de la politique de l'énergie au Québec:*

Tout comme les autres pays, le Québec fait face aujourd'hui à l'éventualité d'un embargo pétrolier. De plus, beaucoup d'experts prédisent pour la prochaine décennie un resserrement des approvisionnements pétroliers. Enfin, à long terme, se pose inévitablement le problème du remplacement graduel des hydrocarbures.

Si notre degré d'autonomie énergétique se compare à celui de la plupart des pays industrialisés, il demeure que le Québec s'alimente en grande partie

d'hydrocarbures importés qui fournissent aujourd'hui les trois-quarts de l'énergie que nous consommons. Ainsi, notre structure d'approvisionnement, tout comme le niveau de notre consommation, doit s'adapter aux nouvelles réalités énergétiques. C'est en fonction de ces réalités que le gouvernement a assigné les objectifs suivants à sa stratégie énergétique:

*Grands objectifs:*

Accroître l'autonomie énergétique du Québec et cela, par trois moyens:

- en encourageant l'efficacité dans l'utilisation de l'énergie;
- en doublant d'ici 1990 la présence des sources d'énergie québécoises dans le bilan;
- en renforçant la sécurité de nos approvisionnements en énergie importée.

*Objectifs corollaires:*

- 1- Privilégier le développement simultané de l'économie et de l'emploi au Québec.
- 2- Impliquer les québécois dans la mise en place de la politique énergétique.
- 3- Intégrer la dimension énergétique dans les grandes décisions socio-économiques des pouvoirs publics.

*Les objectifs de consommation et les politiques d'économies d'énergie:*

Le gouvernement propose comme objectif, sur la période 1978-1990, une réduction globale de 23% de la consommation qu'on aurait pu anticiper en l'absence de programmes d'économies d'énergie.

C'est là un objectif éminemment rentable pour la collectivité, les entreprises et les individus, car l'énergie récupérée est de loin la moins chère qui soit. Au seul niveau des importations d'hydrocarbures, cet objectif implique une économie cumulative d'une quinzaine de milliards de dollars courants.

C'est dans cette optique que le Québec a déjà mis en voie une politique d'économie d'énergie. Le gouvernement a établi en 1977 un Bureau des économies d'énergie et a déjà lancé et lancera prochainement plusieurs programmes s'appliquant à chacun des secteurs de consommation.

*Doubler la place des énergies québécoises dans la consommation:*

Dans notre stratégie énergétique, le développement des énergies québécoises est évidemment prioritaire. Il réduira les saignées financières occasionnées par les importations, multipliera les retombées favorables sur l'économie et l'emploi, accroîtra la sécurité d'approvisionnement. Parmi toutes, nos énergies renouvelables sont particulièrement avantageuses.

En ce qui concerne les ressources hydrauliques, nous avons de quoi tripler, sur une base économique, notre production présente. D'ici 1990, l'électricité passera d'environ 22 à 41% de notre consommation énergétique totale, et atteindra 50% en l'an 2000.

Pour satisfaire ces besoins, il faudra mettre en chantier des travaux de grande envergure dans le Moyen-Nord, et j'y reviendrai. Par ailleurs, le gouvernement

entend s'intéresser en outre au développement décentralisé des rivières de potentiel relativement modeste.

Le Québec dispose enfin d'un potentiel intéressant en énergies redécouvertes (soleil, forêt, tourbe, vent, etc...). Ces sources d'énergie s'adaptent à une grande variété de besoins et permettent beaucoup d'initiatives décentralisées de la part d'individus, de groupes ou d'entreprises. Le gouvernement est d'avis que ces énergies devraient, dans la période de démarrage d'ici 1990, assurer jusqu'à 2% de notre consommation globale (part comptabilisée dans le bilan). Cette proportion croîtrait jusqu'à 5% en l'an 2000 et se développera très rapidement par la suite.

Cependant, et je l'indiquais précédemment, l'effort principal sera consacré au développement hydro-électrique, spécialement dans le Moyen-Nord.

*Le développement hydro-électrique du Moyen-Nord - Projets à moyen terme:*

Le Moyen-Nord québécois couvre environ les trois-quarts du Québec, tel que défini sur la couverture du programme du présent colloque. Plus au sud, les forces hydrauliques sont en grande partie déjà développées. Plus au nord, la péninsule de l'Ungava est bien éloignée et peu propice au développement hydro-électrique. C'est donc dans le Moyen-Nord, par le développement des rivières se jetant dans la Baie James et dans la Baie d'Hudson et par le développement des rivières de la Côte-Nord se jetant dans le Saint-Laurent, que seront réalisés les grands projets hydro-électriques.

A la Baie James, la première phase du complexe La Grande produira quelque 10 000 MW. Les mises en service des turbines s'échelonneront de 1979 à 1985 pour satisfaire l'appel du réseau pendant la même période.

Pour combler les besoins de la période 1985-1990, plusieurs projets sont présentement à l'étude, en majorité situés dans le Moyen-Nord.

Tout d'abord, mentionnons la deuxième phase du complexe La Grande, comprenant la centrale LG-1 et diverses centrales complémentaires le long du parcours de détournement des eaux de la Caniapiscou et dans la partie supérieure de la rivière Eastmain, pour un total approximatif de 3 000 MW; puis le complexe Nottaway-Broadback-Rupert, au sud de la Baie James d'un potentiel de 6 000 MW environ avec un facteur d'utilisation élevé, c'est-à-dire en équipement de base. Le suréquipement des centrales de ce complexe, pour produire de la puissance de base l'hiver, pourrait augmenter la puissance installée de 1 000 à 2 000 MW.

A la Baie d'Hudson, le complexe Grande Baleine pourra produire, selon les études en cours, de 2 200 à 2 800 MW dépendant du facteur d'utilisation finalement retenu.

Sur la Côte-Nord, mentionnons la construction d'une centrale additionnelle de base d'hiver à Manic 5, d'une puissance de base de 1 000 MW, prévue pour première mise en service en 1985.

Ces grands projets permettent un développement de quelque 15 000 MW et ils sont tous l'objet d'études techniques et de répercussions sur l'environnement et le

milieu social dans le but de les comparer entre eux et de les évaluer du point de vue technique, économique et environnemental pour en arriver à des décisions de réalisation.

Comment doit-on procéder pour établir le programme d'équipement qui satisfera à rencontrer les objectifs de notre politique énergétique pour la période d'après 1985? Quel sera le processus d'évaluation et d'approbation de ces grands projets du Moyen-Nord, et d'autres projets auxquels ils seront comparés comme par exemple, les centrales pompées et les sources d'énergie redécouvertes, le suréquipement des centrales actuelles et l'utilisation d'autres modes de production énergétique?

*Le processus d'évaluation et d'approbation:*

La responsabilité de la préparation d'un programme d'équipement incombe à l'Hydro-Québec. Les critères principaux qui doivent être considérés dans la préparation de ce programme sont:

- a) la conformité avec la politique énergétique du Québec;
- b) le coût de l'énergie pour le consommateur;
- c) le respect de l'environnement et du milieu social;
- d) l'interaction des projets sur les autres secteurs de l'économie;
- e) les meilleurs intérêts du Québec.

L'Hydro-Québec et la Société d'Energie de la Baie James ont certes une grande compétence pour évaluer les divers projets et proposer un programme d'équipement qui satisfait l'ensemble des critères mentionnés ci-haut.

Toutefois, la décision finale appartient au gouvernement qui doit approuver le programme d'équipement proposé.

Un autre volet du processus d'évaluation et d'approbation concerne le citoyen, la population affectée par les projets proposés, les divers secteurs de notre société qui s'intéressent au développement, ou qui s'y opposent, et enfin, les groupements tels que le vôtre qui s'intéressent à l'aspect économique, environnemental ou social du développement.

Le processus d'évaluation et d'approbation du développement hydro-électrique du Moyen-Nord sera celui déjà en vigueur en vertu de la convention de la Baie James et du Nord québécois ou celui en instance d'approbation en vertu du projet de loi 69 de mon collègue Marcel Léger, en ce qui concerne la protection de l'environnement et du milieu social, et celui dont la responsabilité incombe à mon ministère à titre de projets du secteur de l'énergie.

En vertu des lois et règlements sur la protection de l'environnement, tout projet majeur doit faire l'objet d'une étude de répercussions sur l'environnement et le milieu social, et être assujéti à un processus d'évaluation permettant aux intervenants intéressés de se faire entendre. Le ministre responsable de la protection de l'environnement, ou le directeur des services de protection de l'environnement, selon les cas, doit approuver le projet et émettre un permis de construction ou le refuser.

D'autre part, mes fonctionnaires doivent évaluer le projet et l'approuver en tenant compte de la politique

énergétique du Québec, et de ses répercussions sur les autres secteurs d'intérêts du Québec, représentés par les autres ministères concernés. A cet effet, un comité interministériel revoit et approuve tous les projets du programme d'équipement avant leur approbation pour construction.

Les projets hydro-électriques du Moyen-Nord doivent donc être soumis à un double processus d'évaluation pour s'assurer que les objectifs du développement et ceux de la protection du milieu soient satisfaits.

*Contraintes du développement:*

C'est donc dire que de nombreuses contraintes doivent être surmontées avant qu'un projet puisse atteindre la phase réalisation dans le Moyen-Nord. Permettez-moi d'en souligner quelques-unes.

*La population autochtone:*

Les indiens et inuits du Moyen-Nord ont réglé leurs revendications au nord du 49e parallèle de latitude par la convention de la Baie James et du Nord québécois. Leurs réclamations ne sont pas réglées plus au sud. De plus, leurs intérêts particuliers sont susceptibles d'être en conflit avec ceux de l'ensemble de la population. Une attention particulière doit donc être apportée pour rendre compatibles le développement et l'environnement et le milieu social des autochtones, et ceux-ci doivent être l'objet d'une consultation et d'un traitement privilégiés.

*Le climat et l'éloignement:*

Le développement du Moyen-Nord est conditionné par le climat de la région, et bien souvent par les conditions de vie particulières qui s'appliquent au développement en raison de l'éloignement. Ces contraintes doivent intervenir dans la conception des ouvrages et dans la planification des infrastructures et ouvrages temporaires requis pour la construction.

*Le milieu biophysique:*

La fragilité du milieu du Moyen-Nord est bien connue et les perturbations entraînées par les grands projets peuvent prendre plusieurs années à se corriger. Les projets doivent donc être conçus pour éviter des répercussions inacceptables et compenser les répercussions négatives par des répercussions positives et des mesures correctives. Les considérations environnementales doivent être prises en compte avec autant d'importance que les considérations techniques et économiques.

*Les aspects du milieu social:*

Les effets des grands projets sont d'abord de satisfaire les besoins en énergie de notre société. Cependant, les projets affectent certains villages, certains fermiers, certaines populations beaucoup plus que d'autres. Il faut donc réaliser ces projets dans le respect des droits individuels et collectifs et à défaut, de prévoir des compensations adéquates.

Ces diverses contraintes au développement peuvent

souvent être contournées, éliminées ou compensées. Certaines sont toutefois impossibles à enlever et doivent être acceptées à défaut de quoi un projet doit être rejeté. Quelles raisons peuvent motiver le permis de construction, ou son refus? Je crois que c'est le poids des avantages d'un projet par rapport aux contraintes à son développement. Permettez-moi, avant de terminer, de souligner certains avantages du développement hydro-électrique du Moyen-Nord.

*Avantages du développement hydro-électrique du Moyen-Nord:*

Le premier avantage du développement hydro-électrique du Moyen-Nord est de satisfaire les objectifs de la politique énergétique du Québec, de développer des ressources renouvelables, de diminuer notre dépendance énergétique et de privilégier l'économie du Québec par la nature des travaux eux-mêmes.

Evidemment, ce développement est justifié par la nécessité de satisfaire les besoins énergétiques de la population et par conséquent de son bien-être. Il faut aussi mentionner les effets bénéfiques de ce développement sur l'industrie de la construction et l'emploi dans ce secteur et dans le secteur manufacturier. Enfin, en général, le développement hydro-électrique permet l'implantation d'infrastructures importantes et favorise l'accès au territoire et son développement régional.

*Conclusion:*

Le développement hydro-électrique du Moyen-Nord permet de mettre en valeur nos propres ressources énergétiques renouvelables, d'augmenter notre autosuffisance et de favoriser notre économie. Il ne s'agit pas de satisfaire une croissance déraisonnée de nos besoins, mais une croissance raisonnable suite aux mesures de conservation d'énergie mises de l'avant par le gouvernement, et une substitution en faveur de l'énergie électrique.

Nous sommes très conscients des contraintes au développement que ce colloque étudie. Aussi, les responsables du développement doivent-ils acquérir une conscience écologique et sociale qui permettra de modifier et d'adapter nos projets de manière à répondre au désir profond de la population de protéger l'environnement biophysique et social pour les générations futures. Nous appuyons l'effort continu et important aussi bien des promoteurs que des intervenants pour assurer une meilleure évaluation des projets et leur approbation ou rejet en tenant compte du meilleur intérêt de tous les secteurs de notre société.

---

L'OCDE ET LA POLITIQUE ENERGETIQUE DU CANADA

Antoine Kher, OCDE, Paris

Au cours de ces dernières années, l'OCDE a pris deux initiatives intéressantes parmi d'autres:

En premier lieu, elle a créé une Agence Internationale de l'Energie afin de pouvoir tirer les conséquences de la brusque et substantielle hausse du prix du pétrole qui est intervenue à la fin de 1973. Il s'agissait principalement d'essayer de coordonner les efforts de ses pays membres en vue 1) de réduire leur consommation d'énergie et donc leurs importations de pétrole 2) de susciter l'utilisation de substituts dont l'exploitation serait rentable en raison soit des progrès de la technologie soit du prix élevé de pétrole brut.

En deuxième lieu, l'OCDE a lancé, au début de 1976, un projet de recherche sur "l'évolution future des sociétés industrielles avancées en harmonie avec celle des pays en développement". Il faut évoluer et aller de l'avant mais il n'est plus question de "faire cavalier seul". Nous sommes tous solidaires, Nord développé et Sud en développement, et il faut, par conséquent que nous puissions concevoir notre évolution en tenant compte de celle des autres. Seize

pays membres ont décidé ensemble de lancer ce nouveau projet, appelé d'un nom de code: "INTERFUTURS". Il a démarré le 1er janvier 1976 et devait se terminer à la fin de 1978. En fait, il ne s'achèvera qu'avec plusieurs mois de retard. On trouve dans les termes de référence d'Interfuturs trois points qui lui donnent une spécificité particulièrement intéressante:

a) Il est fait explicitement mention des problèmes internes à long terme des pays développés au niveau national et entre eux ainsi que les relations entre ces pays et les pays en développement. C'est la première fois qu'un organisme intergouvernemental s'intéresse au long terme, car dans les pays de vieilles traditions démocratiques, le long terme ne retient pas en général l'attention d'un gouvernement.

b) Il est demandé à l'équipe de recherche de formuler des politiques qui pourraient être adoptées par les gouvernements des pays développés pour faire face aux difficultés à long terme. Les chercheurs d'Interfuturs constituent une équipe internationale qui ne dépasse pas une quinzaine de personnes. Ceux-ci ne doivent pas se livrer à une recherche de type universitaire ou académique; il s'agit essentiellement de s'intéresser aux aspects du futur qui devraient inciter les pays du Nord à agir rapidement, soit pour éviter soit pour accroître leurs chances de se réaliser. Il s'agit donc bien d'un désir délibéré d'influer sur, disons le mot, la fatalité.

c) Interfuturs est un projet intergouvernemental. De ce fait, sa recherche est internationale. Elle est par conséquent, considérablement facilitée grâce aux

communications constantes qui se font normalement à travers les administrations gouvernementales. Il ne s'agit pas de chercheurs isolés; il ne s'agit pas d'un institut; il ne s'agit pas de l'université. Il s'agit d'une sorte de mobilisation de cerveaux et de moyens s'appuyant sur toutes les infrastructures nécessaires pour que des administrations puissent communiquer entre elles.

Au-delà de la quinzaine de chercheurs à temps complet qui proviennent des pays membres et qui constituent l'équipe, on compte des consultants à temps partiel venant aussi bien des pays développés que des pays en développement de manière à instaurer le dialogue. Un groupe consultatif composé de dix personnalités de réputation internationale donne à l'équipe son appui, ses conseils et ses avis. Enfin, le projet est placé sous la supervision d'un comité de direction où chaque pays membre est représenté. Ainsi, toutes les garanties de sérieux sont réunies pour que le projet puisse se développer normalement.

La recherche du projet Interfuturs présente les cinq caractéristiques suivantes:

1. A l'avenir, les sociétés industrielles avancées seront plus particulièrement confrontées à des défis majeurs de nature socio-politique.

2. Le prolétariat n'est plus seulement à l'intérieur des sociétés industrielles, mais également à l'extérieur. Ces sociétés avancées doivent être conscientes de l'immensité des défis relevés par un monde en développement qui n'est plus passif, et qui commence à avoir sa dynamique propre.

3. L'analyse elle-même ne peut pas porter seulement sur des agrégats économiques abstraits. Elle doit prendre en compte aussi, les sociétés, les groupes sociaux, et les gouvernements des états nationaux. Car se sont là désormais les moteurs de l'évolution.

4. Le nombre des problèmes qui devraient être étudiés et réglés à l'échelle mondiale croîtra régulièrement quelles que soient les politiques adoptées.

5. Le cours de l'avenir est moins influencé par les décisions isolées que par les institutions à travers lesquelles on s'exprime. Dans ces conditions, les questions de politique qui devront être examinées seront pour une bonne part d'une nature institutionnelle.

Ainsi, les institutions prennent de plus en plus d'importance; il s'en crée tous les jours et tout se fait dorénavant conjointement avec elles.

Une des premières réalisations d'Interfuturs a été l'établissement d'inventaires des richesses mondiales. Un de ces inventaires concerne les ressources et les réserves pour ce qui est des matières premières industrielles les plus importantes.

Cet inventaire nous indique que les richesses minières du Canada sont importantes et bien diversifiées. Si nous considérons, en effet, les cinq métaux de base, nous voyons que le Canada arrive en première position pour le zinc, en deuxième position pour le plomb, en troisième position pour le fer et en quatrième position pour le cuivre. Et s'il n'est pas nommé pour l'étain, c'est qu'il ne fait pas partie des six premiers mondiaux pour ce métal.

C'est également le cas pour l'aluminium (métal léger) dont nous savons que le Canada possède des gisements importants sans qu'il possède, pour autant, une part des réserves comptant parmi les sept plus importantes du monde.

Il convient de noter que les richesses des fonds marins ne sont pas toujours prises en compte. L'observation est importante pour ce qui est du calcul de la fourchette des estimations. Prenons, en effet, l'exemple du cobalt. Si nous incluons les nodules qui se trouvent au fonds des océans, les ressources potentielles (4,3 millions de tonnes) passeraient à 583 millions de tonnes.

Quoi qu'il en soit, la situation du Canada quant à ses richesses minières est très favorable. Par ailleurs, s'il est vrai que le Québec est représentatif de l'ensemble canadien, il dispose d'un éventail de produits miniers plus que suffisants pour son développement.

Si nous passons maintenant aux problèmes de l'énergie, il y aurait lieu de se rappeler les cinq grands objectifs de la politique énergétique canadienne, tels que les rapporte l'Agence Internationale de l'Energie. Cette politique nationale a été adoptée au Canada en 1976 et se veut être une "stratégie d'autonomie énergétique".

Observons tout d'abord que le Canadien est un des plus gros consommateurs d'énergie du monde et que le Québécois est, quant à lui, plus gros consommateur que la moyenne canadienne. Il faut bien noter ici que nous parlons d'énergies et non pas de pétrole, que le Canada

détient 21% des ressources d'uranium du monde, que le Québec dispose d'une énergie hydraulique considérable. Il n'en demeure pas moins que le Québec (et les provinces maritimes) sont toujours tributaires des importations de pétrole.

La politique énergétique canadienne a cinq objectifs:

1. Rapprocher, d'ici deux à quatre ans, les prix intérieurs du pétrole des prix internationaux et amener pendant la même période les prix du gaz naturel à 'un niveau concurrentiel approprié' par rapport à ceux du pétrole. Pour atteindre cet objectif, on augmente le prix du pétrole tous les six mois de 1 dollar canadien par baril, afin de porter en janvier 1979 le prix moyen au puits dans l'Alberta à \$13.75 canadiens (ces augmentations sont toutefois soumises à certaines clauses de sauvegarde). L'AIE approuve cette politique des prix, d'autant plus que les Etats-Unis n'en ont pas encore adopté de similaire. Elle recommande au Canada de respecter ce calendrier sans se préoccuper de ce qui se passe chez le voisin. Au besoin, on pourrait prendre certaines mesures spéciales pour atténuer les effets de ces augmentations sur les industries dont la compétitivité serait particulièrement menacée.

2. Abaisser le taux de croissance moyen de la consommation d'énergie au cours des dix prochaines années. L'objectif est un taux de 3,5% par an; le Canada a fondé ses projections sur ce chiffre, mais le Bureau des économies d'énergie du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources pense qu'il sera possible de ramener cette croissance à 2% par an pour la

période 1975-1990. Le Canada a déjà mis en oeuvre de vigoureuses mesures d'économies d'énergie.

La différence entre les objectifs envisagés est capitale, estime l'AIE, car si l'augmentation est limitée à 2% par an, le Canada pourra exporter environ 700.000 barils par jour d'énergie (équivalent pétrole), alors qu'avec 3,5%, il devra avoir recours à des importations nettes d'énergie.

En fait, si nous voyons ce qu'a été la situation en 1976 au Canada pour l'énergie primaire, la demande a été de 202,8 mtep (millions de tonnes équivalent pétrole). La production s'est montée à 213,7 mtep et par conséquent le Canada a pu exporter en 1976 près de 11 mtep. Par contre en 1985, le Canada devra importer (et non plus exporter) plus de 10 mtep et, en 1990, plus de 21 mtep. Le problème du Canada c'est que l'Ouest produit du pétrole et en exporte, tandis que l'Est n'en produit pas et en importe au prix du marché du Moyen-Orient en général. De plus, il y a un conflit de juridictions au Canada parce que les échanges inter-provinces, et internationaux dépendent directement du gouvernement fédéral, tandis que, le gouvernement provincial reste souverain pour ce qui se passe dans sa province. C'est la raison pour laquelle l'Agence Internationale de l'Energie de l'OCDE demande au gouvernement fédéral d'harmoniser sa politique avec chacune des provinces, de façon à ce que sa politique soit cohérente.

3. Ramener, en 1985, la dépendance nette du Canada à l'égard des importations de pétrole, soit au tiers de la demande globale de pétrole, soit à 800.000 barils par jour au maximum (le choix devant aller à l'option qui

implique le moins d'importations).

4. Rester autonome en matière de gaz naturel, jusqu'au moment où les ressources du Nord pourront être mises sur le marché à des conditions acceptables.

5. Doubler, au moins, l'activité de prospection et de mise en valeur dans les régions éloignées du Nord au cours des trois années à venir, dans des conditions acceptables du point de vue social et pour l'environnement.

Ainsi, on peut dire que, d'une manière générale, le Québec dispose des ressources nécessaires et suffisantes pour assumer le développement de son Moyen-Nord. Quelqu'un a dit que "développer le Nord consistait à le vider de ce qu'il possède". Je trouve que l'idée est excessive. Je crois pour ma part que, dorénavant, il s'agit essentiellement d'élaborer, d'instaurer et de mettre sur pied de bonnes relations saines et équitables entre les diverses communautés. Déjà dans les institutions où nous nous occupons de développement, à l'OCDE et ailleurs, nous parlons davantage d'interdépendance et de relations internationales. Nous essayons d'instaurer de nouvelles relations entre le Nord et le Sud en développement, et nous essayons de sauver, de toutes les manières possibles, le dialogue Nord-Sud dont vous avez certainement entendu parler.

Dans ce dialogue lui-même, il s'agit surtout de relations. Nous sommes interdépendants, nous avons besoin les uns des autres. Et c'est à partir du moment où nous en aurons véritablement pris conscience que le dialogue sera sauvé.

LE CONCEPT DUALISTE DU DEVELOPPEMENT

NORDIQUE: UNE ANALYSE CRITIQUE

F. Moussaly Sergieh, Université du Québec à Chicoutimi

*Preliminaires*

La transformation du potentiel en ressources du nord canadien soulève une interrogation à la fois théorique et pratique. Toute démarche qui se propose d'examiner la valeur transitive sur le futur du vaste complexe en réserve énergétique, forestière et minière localisées au nord du 49ième parallèle, se heurte à une double difficulté d'ordre théorique et méthodologique:

- Comment rendre compte des possibilités que représente ce vecteur du devenir canadien compte tenu de l'incertitude qui entoure la plupart des paramètres qui déterminent l'espace-temps à considérer?

- A quel niveau et selon quelle perspective convient-il de conduire une investigation ayant pour objet d'évaluer les possibilités d'actualisation d'une trajectoire de développement associée à ce complexe en ressources?

De toute évidence, c'est au niveau du modèle théorique à construire qu'incombe la charge de résoudre cette difficulté à la fois conceptuelle et méthodo-

logique, et, qui conditionne le choix des termes et du contenu de la problématique considérée. Sur le plan instrumental, la valeur de toute stratégie élaborée pour conduire le système vers une trajectoire de développement, réside dans sa capacité d'opérer une transformation répondant aux exigences de l'état final à atteindre comme solution privilégiée définie au départ.

En d'autres termes, la problématique que soulève l'insertion du vecteur "ressources" dans l'espace-temps canadien peut être définie de la façon suivante:

1- étant donné un état final d'équilibre à atteindre répondant aux critères d'optimalité systémiques (1) que nous qualifions état de développement,

2- étant donné un état initial qui caractérise la position et les propriétés de l'ensemble considéré (le système canadien),

3- dans quelle mesure et comment le potentiel en ressources localisé sur une vaste étendue du territoire nordique de l'ensemble considéré, peut-il servir de vecteur transitif vers l'état final défini ci-haut?

Le postulat de départ admet l'existence dans le champ du possible (canadien) d'un point de convergence répondant aux critères d'optimalité systémique. Ce postulat a deux corollaires:

1- le système peut emprunter toute autre trajectoire qui existe dans l'espace-temps défini comme champ des possibles, en particulier une trajectoire de dégradation qui serait la réciproque systémique de la trajectoire de développement,

2- le sentier conduisant à l'état de développement implique une transformation de la combinatoire systémi-

que de l'ensemble considéré, et en particulier les mutations suivantes:

- son mode d'articulation et sa position dans l'espace qui l'entoure,
- son niveau d'efficacité et sa capacité endogène,
- ses circuits de connectivité et son rapport au monde,
- sa dynamique dans le temps et son orientation.

Cette transformation implique donc trois conditions préalables:

- a) une force motrice endogène associée à un impératif, ou une fonction anticipative du futur (fonction de téléonomie),
- b) un vecteur transitif susceptible de servir de support à la fonction téléonomique,
- c) des moyens d'action et une stratégie répondant aux exigences de la transformation à anticiper.

Le second postulat de la problématique à considérer, implique l'existence d'un ensemble de contraintes (endogènes et exogènes) qui bornent la trajectoire de développement. Ces contraintes émanent principalement d'un élément localisé dans l'environnement immédiat du système, et qui aurait pour fonction d'interdire l'accessibilité, ou de faire dévier le système de la trajectoire de développement. Analogiquement avec un concept établi par Monod (Le hasard et la nécessité) nous qualifions cet élément de répresseur.

De ce fait, toute stratégie ayant pour objet de conduire le système vers un état de développement doit répondre à trois critères d'efficacité qui déterminent sa valeur opératoire:

- a) la pertinence du fondement conceptuel qui la sous-tend,

- b) sa capacité à induire une force motrice répondant aux exigences de la transformation à anticiper,
- c) sa puissance à déjouer ou contenir l'action du répresseur relativement aux contraintes qu'il déploie pour interdire l'accessibilité à la trajectoire de développement.

Nous nous proposons d'examiner la valeur opératoire de la stratégie dualiste, que propose le Conseil des Sciences du Canada en matière de développement nordique. Cette stratégie procède d'un concept positiviste du changement: la notion dualiste de croissance. Pour déterminer son efficacité théorique et pratique, il s'agit de répondre aux questions suivantes:

1- Dans quelle mesure la stratégie duale suggérée s'applique-t-elle à la configuration du système canadien?

2- Peut-on associer cette stratégie à une trajectoire aboutissant, au terme d'une transformation à anticiper, à l'état final de développement?

De toute évidence, une évaluation critique de tout concept opératoire sur le futur implique une définition des propriétés de l'espace-temps à considérer, et des éléments clés qui définissent sa configuration. Pour l'objet de notre démarche, il s'agit de spécifier les éléments suivants:

- 1- la position du système canadien dans l'espace qui l'entourent,
- 2- les propriétés structurales de l'état initial,
- 3- l'état final correspondant à la notion de développement.

*Le système canadien: ses éléments structureaux*

Vu de l'extérieur, l'ensemble canadien apparaît comme une structure composite (3) régie par un jeu complexe de forces émanant de trois champs d'interférence:

1- Les réseaux de connectivité qui l'intègrent au système continental nord-américain, et qui déterminent sa dynamique interne, son orientation dans l'espace, son mode d'articulation et ses règles de fonctionnement. Ces réseaux expriment la projection dans l'espace d'un rapport asymétrique de détermination. Celui qui relie l'économie canadienne au reste du monde en tant que périphérie soumise à un centre exogène de détermination localisé au nord-est du continent nord-américain. Ce centre impose ses impératifs fonctionnels d'expansion et d'accumulation à travers le système économique mondial, et définit simultanément le rôle et la position qu'occupe le Canada sur le plan international. Les ressources nordiques obéissent en particulier à la rationalité qui commande les circuits de production et d'échanges du système mondial. Cette rationalité n'est autre que celle que commande le mode de production dominant: le capitalisme monopolistique.

Par conséquent, toute stratégie visant à mettre en valeur le potentiel en ressources nordiques au Canada devrait rendre compte du rapport qui intègre l'espace canadien au reste du monde, à travers les circuits du centre dominant en Amérique du Nord. Or, une des particularités de ce mode d'intégration réside précisément dans l'impossibilité (théorique et pratique) d'associer

la transformation des ressources dans le cadre de la rationalité dominante à une trajectoire de développement, pour toute périphérie soumise à un rapport de subordination. Comme le montre Palloix, les interdits d'accessibilité à un vecteur de développement auto-centré résultent directement du mode d'insertion d'une périphérie dans le cadre du système oligopolistique international. La sus-détermination économique dans les formations dominées (dont le Canada) résulte "du rejet des dominants sur les dominés des contradictions du mode capitaliste".

Par conséquent, dans le cadre canadien on peut imputer la fermeture de sa frontière nordique à deux facteurs qui relèvent de la position qu'il occupe dans le système continental:

- a) le rapport qui le relie au pouvoir exogène de détermination,
- b) la stratégie spatiale du centre en matière de localisation de ces activités et ces réseaux de connectivité et d'échange.

Toute stratégie qui ne tiendrait pas compte des limites qu'impose la rationalité du mode dominant en matière de ressources, ou qui ne viserait pas à détendre les contraintes résultant du caractère contradictoire de la dynamique de la structure enveloppante (l'espace nord-américain) ne peut aboutir à une solution compatible avec la notion de développement.

2- Deuxième champ d'interférence: l'espace économique mondial.

L'orientation extravertie de l'économie canadienne implique un rapport dual entre les contradictions qui se développent à l'échelle mondiale et les

possibilités de transformation du potentiel nordique au Canada. Les deux possibilités de transformation admissibles à ce niveau se présentent de la manière suivante:

- a) ou bien le Nord canadien devient un lieu privilégié de localisation des investissements requis pour mettre en valeur les réserves énergétique, forestière et minière au nord du 49ième parallèle. Dans ce cas, le caractère exterritorial de la croissance induite par le facteur exogène ne peut conduire à un développement auto-centré,
- b) ou bien, dans l'hypothèse inverse, les restrictions du marché et la non-disponibilité des instruments requis pour la mise en valeur prolongera le caractère "fermé" du potentiel disponible.

*Dans les deux alternatives, aucune possibilité réelle de transformation compatible avec la notion auto-centré de développement ne peut être retenue.*

### 3- Troisième champ d'interférence: l'espace géo-politique et institutionnel canadien.

La configuration composite de cet espace définit un polygone de forces réparties selon un mode spécifique de distribution du pouvoir à caractère dualiste:

- a) au premier plan se situe le noyau intégrateur qui a pour fonction d'assurer la cohésion et l'équilibre interne du système, le pouvoir central,
- b) au second plan, on trouve le pouvoir intermédiaire des unités composantes qui tirent une efficacité d'appartenance de leur intégration à l'ensemble fédératif, en même temps qu'ils suscitent une tension permanente résultant d'une disjonction entre l'optimum national et celui de chacune des composantes.

On peut définir la transformation qu'implique un processus de développement sous forme d'une *inversion de la matrice initiale* aboutissant à un état d'équilibre caractérisé par les propriétés suivantes:

- a) l'ensemble considéré transforme son articulation dans l'espace en intégrant les ressources de son territoire à sa dynamique interne,
- b) les gains d'efficacité que lui assure une nouvelle compétence distinctive articulée selon un schéma auto-centré de développement, provoquent une synergie garantissant son autonomie interne,
- c) il dispose d'une large latitude de manoeuvre à l'égard du champ extérieur mettant de l'avant son efficacité dans l'emploi des ressources, sa cohérence interne et sa dynamique dans l'espace.

Dans ces conditions, le système occupe une position dominante dans l'espace qui l'entoure, règle son orientation selon ses impératifs propres, réalise à tout moment des gains d'échange dans ses rapports avec le reste du monde.

Ces propriétés définissent l'état de développement à atteindre. Il va sans dire qu'il s'agit d'un concept théorique qui sert à double titre:

- a) définir les propriétés de l'état initial du système,
- b) évaluer la valeur opératoire de toute stratégie de transformation.

C'est en fonction de ces critères systémiques que nous entendons soumettre à l'analyse le concept dualiste de développement proposé par le Conseil des Sciences du Canada. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure la stratégie que suggère le Conseil répond aux exigences

de pertinence, d'efficacité et de validité que toute démarche sur le futur requiert.

Il s'agit de rendre compte des éléments suivants:

- a) la pertinence du concept,
- b) l'efficacité de la stratégie,
- c) la cohérence du processus et sa compatibilité avec le but recherché.

*Le concept dualiste avancé par le Conseil des Sciences*

L'approche utilisée par le Conseil des Sciences pour déterminer la stratégie de développement associée à la mise en valeur du potentiel nordique s'inscrit dans le cadre de la théorie dominante en Amérique du Nord: la pragmatique positiviste. Cette pragmatique se veut opérationnelle dans la définition des propriétés de l'espace à partir des données factuelles qui caractérisent une situation donnée. C'est ainsi que le Conseil décrit le processus de différenciation du Nord canadien sous l'effet de deux "tendances apparemment incompatibles" qui ordonnent sa dynamique dans le temps:

- 1- la première est celle de l'exploitation à grande échelle des richesses naturelles de nature capitaliste et portant sur le stock en réserves non-renouvelable,
- 2- la seconde orientée vers les ressources renouvelables se distingue par son caractère "non-capitaliste" une préoccupation de protection de l'environnement, un désir d'autonomie économique des "peuples boréaux".

Comme la première tendance a des répercussions "sur le plan économique" et qu'elle engendre des répercussions "éventuellement graves" sur l'environnement et la

collectivité boréale (épuisement du capital-ressources), il convient de la mitiger.

La solution à rechercher s'exprime sous forme d'une "stratégie mieux équilibrée de l'essor du Nord canadien" à travers une transition conciliant les impératifs fonctionnels de deux tendances "apparemment incompatibles".

Cette transition s'inscrirait dans le cadre d'une stratégie de développement dualiste visant à procurer aux "gens du Nord" plus d'autonomie économique et technique: "on favoriserait les activités que les habitants pourraient prendre en mains, plutôt que celles risquant d'accroître leur dépendance politique et économique, le nombre des assistés sociaux ou tout autre condition sociale indésirable".

En termes plus clairs, il s'agit de soutenir la dynamique du secteur autochtone face à l'emprise du secteur dominant en vue d'inverser le processus de marginalisation qui affecte les populations nordiques.

Comment parvenir à ce résultat? A travers la réalisation de "grands projets viables sur le plan économique" et tenant compte des coûts sociaux et d'environnement. Le surplus réalisable de ces grands projets (énergétique, forestier ou minier) peut servir pour financer des projets à petite échelle: ceux que les "gens du Nord" mettraient de l'avant pour assurer leur autonomie économique et politique.

Cette vision idyllique de la croissance s'appuie sur le caractère différentiel du marché et de la demande.

"Si le seul critère de développement était les exportations vers le Canada méridional, l'essor d'une industrie de la viande de caribou ne pourrait se produire en raison du coût du transport et des préférences alimentaires des sudistes. Cependant, si l'on tient compte des préférences des autochtones, il paraît possible de créer un marché restreint pour la viande de caribou permettant d'utiliser les ressources boréales sans aller à l'encontre des préférences culturelles (sic) des autochtones".

A chacun ses ressources, son marché, ses besoins, son mode de fonctionnement interne, son schéma d'évolution spécifique. La stratégie à appliquer aurait pour objet de mieux "équilibrer l'essor du Nord canadien". Il faudrait "qu'on accorde plus d'attention à la gestion des ressources renouvelables qu'on le fait actuellement", de soutenir le Rapport du Conseil.

Le postulat explicite qui sous-tend cette notion de développement admet la possibilité d'ordonner un équilibre spatial, dans le cadre d'une combinatoire appropriée de deux modes de production différenciés. Tel est le fondement conceptuel de la stratégie dualiste proposée. Ce postulat mérite une mise au point, éclairant sa validité, son contenu et ses implications opérationnelles.

Si l'on fait abstraction de l'insistance du Rapport, à parler de "tendances" de "grandes actions nordiques", ou d'essor du Nord canadien au lieu de désigner ces données par leurs noms, puisqu'il s'agit tout simplement d'opposer le mode oligopolistique d'allocation des ressources aux structures retardées

(bloquées) de production et de consommation du secteur autochtone, il y a lieu de souligner les points suivants:

a) la différenciation qui caractérise le mode d'articulation du Nord canadien et de l'ensemble fédératif comme totalité, n'est pas l'expression de deux formes autonomes de production de l'espace, ayant une trajectoire distincte des règles d'évolution parallèle et autonome. Il s'agit, comme le montre la théorie de la domination (Palloix, Enriquez, Perroux) de deux versions d'une même réalité historique. Par conséquent, toute démarche qui omet de prendre en considération, la dimension historique et relationnelle de la configuration à examiner, impose à l'analyse une distorsion du rapport de causalité, qui relie les deux aires de l'espace considéré. Comme le souligne E.R. Wolf (1959) à propos du secteur autochtone en Amérique Centrale, il est impossible de rendre compte des structures existantes, en isolant les deux formes d'organisation des activités économiques (la structure développée et la structure bloquée) l'une de l'autre. L'affirmation selon laquelle "il est clair que les deux modes d'action (oligopolistique-autochtone) pourraient faire une contribution à l'essor du Nord" repose sur un présupposé démenti par la théorie et l'histoire. Car une des propriétés du mode dominant consiste précisément à transformer les structures attardées, les soumettre à ses impératifs fonctionnels pour les détruire radicalement ensuite (Amin). Toute l'histoire des formations sociales bloquées dans leur développement historique démontre amplement le caractère offensif et dynamique

du mode dominant en Amérique du Nord.

b) Deuxième remarque: le procès mercantile d'accumulation, qui fut à la base du schéma dualiste de transformation de l'espace canadien dans son ensemble, et des régions ressources en particulier, se maintient et se trouve renforcé dans le cadre du système oligopolistique actuel. Toute démarche qui fait abstraction de cette donnée fondamentale, pour l'intelligence de la causalité des systèmes, ne peut servir de base pour une stratégie du futur. Elle aboutit à concevoir une évolution homothétique, qui ne peut aboutir dans la meilleure hypothèse qu'à proposer une similitude améliorée. Or, la notion même de développement implique une transformation des structures existantes. C'est-à-dire une inversion du rapport de subordination, qui régit une formation périphérique. Le schéma dualiste que propose le Conseil procède d'une conception statique et anhistorique. Comme le souligne D. Slater (1976), la pragmatique positiviste refuse de remonter le cours du temps pour saisir la trame causale des faits accomplis: "Aucune histoire n'est reconnue au secteur traditionnel de l'économie, et on prête peu d'attention aux importantes relations historiques nouées, entre et parmi les aires socio-économiques de ces formations". En réalité, le dualisme qui caractérise l'espace nordique, s'inscrit comme l'expression de la logique opératoire du mode de production en Amérique du Nord. Et ce mode n'est que l'aboutissement du mécanisme mercantile, qui s'est imposé sur ce territoire depuis la traite des fourrures au 16ième siècle jusqu'à nos jours: "Les contradictions qui se dévelop-

pent à la périphérie, ne sont que la réflexion sur des bases nationales des contradictions mondiales du capitalisme" relève C. Palloix. Le dualisme sectoriel, technique, économique et socio-institutionnel exprime une des contradictions spatiales du système global. Toute démarche qui refuserait de remonter de l'effet à la cause, de la connaissance sensible à la connaissance intelligible, ne peut se prévaloir des critères de validité et d'objectivité que requiert toute investigation scientifique: la notion dualiste du changement, qu'avance le Conseil est incompatible avec l'objet de sa démarche: rendre compte de la trame causale du développement à anticiper.

c) Troisième remarque: Si la trajectoire historique de l'espace considéré s'exprime à travers les impératifs fonctionnels du mode dominant, il est de même pour les projections du futur. Une des propriétés fondamentales du procès d'accumulation, réside dans sa capacité d'imposer sa trajectoire dans l'espace-temps qu'il domine. Cette trajectoire définit une fonction téléonomique aux formations subordonnées. La surdétermination qui en résulte, s'exprime à travers un conditionnement affectant les conduites, les valeurs et la capacité décisionnelle des formations autochtones. Comment peut-on dans ces conditions, anticiper une trajectoire de développement en posant dès le départ un fait accompli comme donnée à maintenir. En définitive, ni par son fondement théorique, ses prémisses initiales, ni par sa portée opérationnelle sur le futur, le concept dualiste avancé par le Conseil des Sciences, ne répond aux

exigences d'efficacité que requiert toute anticipation sur le futur.

En limitant l'analyse à la dimension factuelle des phénomènes établis, et en considérant la compatibilité de deux formes de transformation sans tenir compte du caractère antagonique du support qui les lie, le concept aboutit à dissimuler la trame causale de la transformation du futur. Dès lors, la stratégie qu'il suggère ne peut avoir des effets sur les contraintes qui bornent la trajectoire de développement nordique.

Le seul effet que cette vision du futur peut induire, c'est d'entretenir une confusion sémantique, qui répond au seul impératif qu'elle dessert: un caméralisme au service de la rationalité dominante.

"La représentation du réel qui ne décèle pas le relatif dans l'absolu et établit un système clos de catégories n'est pas une connaissance", écrit Besse.

La dégradation positiviste n'a jamais saisi cette distinction entre la connaissance sensible (pragmatique) et la connaissance intelligible. De là découle son incapacité à saisir le contenu et l'essence même du processus de développement.

---

L'ECONOMIE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET  
LE POTENTIEL EN RESSOURCES DU MOYEN-NORD

Mémoire de l'Association des Economistes  
du Québec, section Saguenay-Lac-Saint-Jean

*Préliminaire*

Tout comme les autres régions-ressources au Québec, l'économie du Saguenay-Saint-Jean-Chibougamau participe depuis une douzaine d'années au processus de déclin qui affecte les régions périphériques dont l'économie est articulée sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles: la forêt, les mines, l'agriculture, le traitement primaire du minerai.

Ce mouvement traduit les effets d'une triple mutation qui a caractérisée l'évolution de l'économie québécoise dès le début des années '60:

- i.- un changement du rôle et de la fonction qu'occupe le Québec dans le cadre du système économique mondial sous l'effet de l'élargissement des zones de pénétration du Centre dominant en Amérique du Nord en direction des régions-ressources en Amérique Latine, en Afrique et en Australie.
- ii.- une accélération du processus de polarisation des activités au sein de l'espace québécois avec Montréal comme pôle de concentration des hommes, des ressources, de l'équipement et des circuits de connectivité.

iii.- une tertiarisation accentuée de l'économie attribuable au changement des critères de localisation du capital exogène orienté vers le secteur des services soutenu par le processus d'équipement en infrastructure sociale et urbaine des pouvoirs publics.

Les conséquences directes de cette mutation s'expriment en termes d'accélération des disparités sectorielles et régionales, une mobilité de la population active vers la zone métropolitaine de Montréal devenue lieu de polarisation du chômage "urbanisé" au Québec.

L'affaiblissement de la part relative des secteurs primaire et manufacturier québécois se conjugait avec le déclin des zones périphériques en même temps que Montréal "pôle de croissance" subit "l'effet d'entonnoir" déplaçant le centre de gravité de l'économie vers Toronto.

A la base de ce double mouvement, on trouve l'impératif industriel du centre dominant en Amérique du Nord, privilégiant les grandes concentrations urbaines et les activités de services qui leurs sont associées comme moyen de réaliser des économies d'échelle et d'externalités réciproques favorisant le rendement du capital. Les options de développement de la "révolution tranquille" répondaient par ailleurs à cet impératif fonctionnel. En misant sur l'urbanisation et l'infrastructure sociale comme vecteurs de transformation de l'économie québécoise, les pouvoirs publics assuraient la compatibilité des objectifs économiques du centre dominant avec les orientations du processus de rattrapage au niveau des équipements sociaux et urbains.

Aujourd'hui, on est en mesure d'évaluer les effets négatifs de cette orientation. Non seulement l'ensemble des régions-ressources sont en voie de régression, mais les coûts de l'encombrement urbain et le déclin de Montréal pèsent lourd sur l'avenir du Québec. Résultat: la perte des avantages comparatifs dont le Québec disposait.

Le Saguenay-Saint-Jean n'a pas échappé à ce mouvement d'ensemble. Son noyau industriel, axé sur les ressources de base (agriculture, forêt, hydro-électricité), a subi des retards dans le renouvellement de ses équipements en même temps que se développait son infrastructure urbaine et de services.

En dépit de l'intervention du secteur public et la réalisation de trois projets majeurs dans le secteur des ressources: Saint-Félicien Domtar-Price, Alcan-La Baie, l'économie régionale n'arrive pas à assurer une trajectoire de croissance: le taux du chômage demeure élevé (15-18%), la migration de la main-d'oeuvre active continue, le taux des investissements productifs est insuffisant, les disparités par rapport à la moyenne nationale s'accroissent, quel que soit l'indicateur de performance retenu (revenu régional, formation de capital, productivité des facteurs, etc...).

C'est dans ce contexte marqué d'incertitude que la problématique du développement de notre région se pose. Elle renvoie à trois paramètres qui conditionnent la dynamique de notre économie:

- les orientations et les politiques des deux paliers de gouvernement en matière de développement et de

- croissance,
- la dynamique du marché international eu égard aux impératifs de localisation et d'expansion du mode oligopolistique qui domine le secteur des ressources et son articulation dans l'espace,
  - les conduites du pouvoir décisionnel régional et des agents impliqués de son économie.

De toute évidence, les contraintes au développement de notre région sont identiques à celles qui entourent le système québécois dans son ensemble. Et c'est à ce niveau qu'il faudrait conduire toute anticipation sur le devenir de notre région. Cette affirmation s'impose pour deux raisons:

- l'existence d'une légende voulant que notre économie doit compter sur "ses propres ressources" pour entamer une transformation la conduisant vers une trajectoire de développement.

Cette perspective s'appuierait sur la capacité de la PME régionale à créer des "emplois, des revenus additionnels, de l'innovation motrice et propulsive de développement, etc...". Cette légende ne résiste pas à un examen sérieux. Le modèle invoqué serait de la Beauce...

A supposer que les Beaucerons arriveraient réellement à transformer les structures de leur économie, il n'en demeure pas moins que cette région ne pourra servir de modèle de développement au Québec. Toutes les données objectives et spatiales au Saguenay sont radicalement différentes.

- deuxième argument, souvent invoqué, met l'accent sur le caractère autonome de l'économie régionale relati-

vement aux régions du Québec, et sa dépendance étroite à l'égard des activités exportatrices liées directement au système économique mondial. De là, on avance l'idée qu'en définitive notre économie s'intègre dans un espace obéissant aux règles de fonctionnement du marché mondial, et c'est par rapport à ce champ qu'il faudrait aménager les structures d'accueil pour localiser les entreprises orientées vers les ressources.

Cette perspective s'appuie sur un postulat démenti par les faits et la théorie: pour une région périphérique comme le Saguenay, il n'existe aucune possibilité réelle de développement dans le cadre d'une rationalité fondée sur le processus d'intégration qu'assume le système oligopolistique international (Palloix, Amin, Perroux, Frank). La trajectoire de développement de notre région ne peut surgir qu'à travers une combinatoire favorable des paramètres suivants:

- i.- le pouvoir d'intervention et les conduites de l'appareil gouvernemental relativement aux options du futur, l'aménagement du territoire, les circuits de connectivité au monde extérieur,
- ii.- le jeu des forces qui traversent l'espace international dont une de ces composantes vise à rompre l'hégémonie qu'exerce le centre dominant en Amérique du Nord et son emprise sur les circuits de production et d'échange,
- iii.- l'émergence d'une vision cohérente de développement dégagée du conditionnement idéologique qu'impose

l'état de subordination qui caractérise les conduites des agents régionaux ou québécois.

C'est à partir de ces considérations préliminaires que nous posons les termes de la problématique du développement au Saguenay et du rôle transitif que peut assumer le Moyen-Nord.

*Un concept fondamental: la notion systémique de développement*

La confusion sémantique qu'entretient et propage la dégradation positiviste en matière de développement requiert une mise au point à propos du contenu de cette notion. La trajectoire qui caractérise un processus de développement n'a rien à voir avec les notions de réduction du chômage, d'accroissement des revenus, du stock en capital ou du niveau de bien-être d'une formation quelconque. Ces éléments constituent des probabilités d'occurrence qui présument mais n'impliquent pas nécessairement un processus de développement. Comme le montre H. Ozbekhan (*L'Actualité économique*, avril 1976) il s'agit là d'une vision pragmatique du changement à la base de la déformation opérationnelle des agents décideurs orientés qu'ils sont vers les résultats tangibles et immédiats. Cette déformation explique la plupart des échecs enregistrés chaque fois qu'une formation sociale pose un objectif quantitatif ou qualitatif comme finalité à atteindre. Dans notre optique, cette notion renvoie à une fonction téléologique qui caractérise toute formation sociale: une aspiration à un état supérieur d'équilibre répondant aux critères suivants:

- 1.- une efficacité dans l'emploi des ressources compatibles avec les techniques, les moyens et la capacité productive existante,
- 2.- une cohérence interne des composantes systémiques d'une formation (économique, socio-culturelle, géopolitique et spatiale) garantissant l'émergence d'une synergie interne qu'exprime une compétence et une capacité distinctive à l'égard du monde extérieur,
- 3.- une liberté à l'égard de l'environnement extérieur permettant à la formation considérée de régler ses rapports d'échanges selon ses impératifs propres de transformation et de stabilité.

Cette notion a la valeur de critère de spécification des propriétés d'une situation initiale quelconque.

Pour l'objet de notre démarche, elle sert à identifier les propriétés du système québécois compte tenu des différentes alternatives de transformation qui désignent son champ du possible.

Relativement au Saguenay-Saint-Jean, cette notion engendre deux interrogations distinctes:

- 1.- Quelles sont les modalités d'une transformation susceptible de conduire son économie vers un état de développement?
- 2.- Parmi les vecteurs transitifs que le Québec peut utiliser, lequel offre une possibilité effective d'accéder à la trajectoire de développement?

Cette interrogation repose sur un postulat: nous admettons l'existence dans le champ du futur québécois d'un point de convergence à une trajectoire d'évolution répondant à la notion systémique de développement définie ci-haut. Le corollaire de ce postulat définit un

ensemble de contraintes associées à cette trajectoire, et que le Québec doit détendre pour pouvoir engager un processus optimal de mutation structurale. La réciproque de ce corollaire implique l'existence de deux sentiers d'évolution possibles:

- une trajectoire de continuité caractérisée par l'invariance de la composante structurale et aboutissant à une similitude améliorée.
- un sentier de dégradation et d'entropie aboutissant à l'altération des propriétés distinctives de la formation considérée et son absorption ou son éclatement dans l'univers qui l'entoure.

L'hypothèse retenue associe la trajectoire de développement au Saguenay à celle du système québécois dans son ensemble et celle-ci à un vecteur transitif susceptible de rompre les contraintes qui entourent la trajectoire de développement.

Nous sommes donc à la recherche d'un vecteur répondant aux spécifications suivantes:

- 1.- Servir de lieu de polarisation de l'énergie latente de la formation considérée et son aspiration à disposer d'un temps et d'un espace propre (P.A. Julien),
- 2.- mobiliser toutes les ressources et la capacité productive du système,
- 3.- assumer la cohésion interne de ses composantes spatiales à travers les effets d'induction et de transmission de sa capacité motrice,
- 4.- mettre en fusion les structures existantes sous l'effet d'une force émanant d'un *convertisseur systématique*,

5.- détendre les contraintes qu'impose un *répresseur exogène* localisé dans le champ d'évolution et ayant pour fonction d'interdire l'accessibilité à la trajectoire de développement,

6.- assurer un gain d'échange dans le rapport qu'entretient cette formation avec le reste du monde, gain attribuable à son efficacité interne et sa *compétence distinctive*.

Le cadre de ce mémoire ne nous permet d'exposer le contenu des notions de mode de maintenance, de convertisseur et répresseur systémique: nous renvoyons à la théorie de la domination et aux travaux de J. Monod pour expliciter ces notions essentielles à l'intelligence du processus de développement. Soulignons cependant qu'il s'agit de concepts ayant pour objet de spécifier la problématique du développement au Québec. Leur valeur scientifique procède du fait qu'ils permettent d'entretenir avec le réel un rapport privilégié de connaissance. Comme le relève Gallant, un concept n'est pas scientifique parce qu'il décrirait le réel comme il est (ou apparaît) encore moins parce qu'il serait rationnel: sa validité se mesure en fonction de son efficacité à entretenir un éclairage du champ du réel à investir.

En termes concrets, quels sont les vecteurs qui se présentent dans le champ du possible québécois?

#### *Les alternatives du futur québécois*

Contrairement à ce qu'affirme la dogmatique positiviste en matière de développement, une formation ne

peut changer de trajectoire sous l'effet d'un facteur exogène de mutation. En particulier si elle se trouve sous un effet de subordination qui bloque ses virtualités de développement. C'est le cas de l'économie québécoise. Sa dépendance à l'égard du centre dominant en Amérique du Nord exclut toute possibilité effective de transformation répondant dans le cadre de la rationalité dominante aux impératifs d'accumulation du pouvoir exogène. C'est dire que, quelle que soit l'option politique que le Québec choisira pour régler son contentieux au sein du cadre fédératif canadien, les choix de transformation économique se limitent à trois options possibles:

- 1.- l'accélération du processus d'intégration au système continental,
- 2.- l'implantation des foyers moteurs "d'innovations motrices" dans la zone métropolitaine de Montréal, (thèse HMR),
- 3.- la consolidation des structures existantes à travers l'aménagement physique du territoire,
- 4.- l'ouverture de la frontière nordique et la transformation du potentiel en ressources au Moyen-Nord.

Aucune des trois premières options ne peut concourir à une transformation répondant aux critères exigibles du processus de développement. Cette affirmation repose sur les conclusions de la théorie spatiale du capitalisme oligopolistique. Par définition, et l'observation historique le montre, une formation subordonnée subit les effets des contradictions internationales

du mode dominant. Celui-ci ne peut conduire les formations qu'il ordonne que vers une trajectoire de croissance ou de similitude améliorée. Cette affirmation se passe de démonstration.

Par conséquent, seul le vecteur Moyen-Nord permet d'entamer une mutation correspondant aux exigences définies ci-haut. Elle implique une rupture avec la rationalité dominante: l'entrée en action du convertisseur systémique qui prendrait en charge le processus d'inversion de la matrice qui conduit l'articulation du système québécois et ses composantes spatiales.

Quelles sont les conditions requises pour l'entrée en action du convertisseur systémique?

Le Québec est-il prêt à entamer une mutation en profondeur?

Le mode de maintenance pourra-t-il contenir pour longtemps les contradictions internes d'une formation intégrée à une rationalité qui crée les écarts, la différence, la "mort"? (Enriquez).

L'aliénation idéologique continuera-t-elle à délimiter le champ de la prospective en fonction des catégories compatibles avec les impératifs du mode dominant? Ou bien la démarche de la nécessité (économique) sera-t-elle celle de l'efficacité et de la liberté au Québec? Telle est l'interrogation fondamentale qui désigne les vrais enjeux du futur de notre région et de l'espace québécois.

En conclusion, le devenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean est fondamentalement lié à l'option de développement que le Québec choisira dans les décennies à venir.

Cette option implique nécessairement une mutation des lignes de force et des rapports qui intègrent notre économie aux impératifs fonctionnels du mode oligopolistique. Le Moyen-Nord peut assumer une fonction transitive de changement.

LE TOURISME DANS LES REGIONS DE LA  
BAIE JAMES ET DU NOUVEAU-QUEBEC

Henri Jamet, Ministère du Tourisme,  
de la Chasse et de la Pêche

Depuis 1950, le débit du flux touristique international a augmenté de façon spectaculaire. Il a connu un taux de croissance annuel de 8.7% portant le nombre de voyageurs de 25 millions pour cette année là, à 260 millions en 1978.

*Une révolution de la demande*

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, les pays chauds, en particulier les îles tropicales, ont bénéficié d'un développement touristique sans précédent.

La mer, le soleil, le sable et les belles en bikini sont les quatre principales composantes qui ont provoqué cette exode des gens du Nord vers le Sud.

*Une évolution de la demande*

Depuis quelques années, les touristes recherchent des régions nouvelles, des régions qui ont conservé leur caractère original comme le nord des pays Scandinave, les jungles de l'Afrique et du Brésil. Les

régions antarctiques et surtout nordiques sont devenues des pôles d'attraction dont l'importance s'accroît d'année en année.

L'année dernière, le Yukon qui est légèrement plus grand que la France mais peuplé seulement de 23 000 habitants, a reçu 300 000 visiteurs.

L'Alaska, pour sa part, en a reçu le même nombre. Les territoires du Nord-Ouest (22 000 en 1973), le Nouveau-Québec, le Groënland, l'Islande, le Spitsberg et le nord des pays Scandinave sont devenus des pôles de développement touristique.

#### *L'analyse de la demande*

L'attrait pour les régions nordiques s'est formé progressivement à partir d'éléments multiples, provenant de sources différentes:

##### *. La littérature:*

Elle exerce une influence déterminante sur les adultes, mais surtout sur les enfants et les adolescents. Les lecteurs des romans de Jack Landon, sont probablement ceux qui éprouvent aujourd'hui le besoin de suivre les traces de ses héros.

##### *. Les exploits des grands explorateurs de l'Arctique et de l'Antarctique:*

Béring; Franklin; Cook; Peary; Scott; Admundsen; Bird; La Pérouse; Frobisher; Chancot; Paul-Emile Victor; Des Groseillers; Radisson, Joseph Elezear Bernier, Pleasted, sont encore présents dans toutes les

mémoires.

Les livres d'images de Fred Bruemmer sur l'Arctique contribuent à rendre cette partie du globe fascinante pour le lecteur.

. *Intérêt relié aux sciences de l'environnement, à la recherche scientifique:*

Les régions arctiques et antarctiques sont devenues depuis plusieurs décades de grands laboratoires où les savants, les chercheurs internationaux, de toutes les disciplines oeuvrent. Le grand public est tenu au courant par les mass média de tous ces travaux.

. *Exploitation des richesses naturelles:*

L'exploration et l'exploitation du pétrole du gaz naturel sur les bords de l'océan Arctique à cause des ressources financières, matérielles et humaines qu'elles exigent, contribuent à attirer l'attention sur les contrées nordiques.

Les peuples du monde ont suivi l'odyssée du pétrolier géant "S.S. Manhattan" essayant de traverser le passage du Nord-Ouest.

La construction du pipeline de l'Alaska; les études sur l'environnement dans le Delta du Mackenzie; les conflits juridiques, politiques, les négociations avec les autochtones ont réussi à créer un intérêt plus fort que n'auraient pu le faire des brochures de propagande touristique pour le Nord. Cette remarque s'applique plus près de nous au projet de la Baie James.

. *L'intérêt marqué pour les activités de plein air:*

Le développement des activités de plein air partout dans le monde a attiré dans le Nord et dans le Moyen-Nord des gens avides d'explorer des régions inconnues, d'escalader des sommets inviolés, de conquérir des rivières aux rapides impétueux. Des guides et des alpinistes chevronnés ont fondé au Québec, en France, en Italie, en Allemagne et dans divers pays des agences de voyage, des clubs, qui se sont spécialisés dans ce type d'activité pour des régions que l'on qualifie d'exotiques.

. *L'intérêt marqué pour l'environnement et ses composantes:*

Les voyages d'interprétation, d'observation de la faune, de la flore, des phénomènes naturels sont de plus en plus populaires.

Les chasseurs et les pêcheurs connaissent très bien aussi les ressources halieutiques et cynégétiques du Moyen-Nord et du Nord.

. *Les motivations de la clientèle touristique:*

Les motivations de la clientèle touristique sont nombreuses. A celles que nous avons tenté de dégager peut s'ajouter le désir d'un retour aux sources, le dépaysement culturel, la découverte de soi, la recherche d'une vie remplie de contrastes, ainsi que le désir d'aller sur des sites que des explorateurs renommés ont fait connaître.

Le Pôle Nord continue à exercer son attrait. M.

Curley de Wardair déclarait récemment "If we offered trips to the North pole, I feel the planes would be full. It's the thrill being able to say: I was there".

Sur le plan administratif et même touristique, le Nouveau-Québec peut se diviser en trois grandes régions:

- La région de la Baie James;
- La région de l'Hudson;
- La région de l'Ungava.

*Le développement touristique de la région de la Baie James:*

Le territoire de la Baie James d'une superficie de 350 000 km couvre le cinquième de la Province.

*Ressources touristiques:*

Elles sont de deux types, premièrement celles qui sont reliées aux activités de la chasse et de la pêche et aux activités de plein air; deuxièmement, celles qui sont axées sur le produit touristique que représente les travaux hydro-électriques du complexe "La Grande".

*Accessibilité:*

Ce territoire n'est accessible aux touristes que par voie des airs. La route construite pour alimenter les chantiers, est réservée uniquement aux camions de transport et aux véhicules de la Société d'Energie de la Baie James et de la Société de développement de la

Baie James, à l'exception cependant depuis l'été 77, du premier tronçon de 80km qui peut être utilisé par les détenteurs d'un permis du Québec, de pêche sportive ou de chasse au petit gibier selon le cas.

*Infrastructure aéroportuaire:*

L'aéroport Radisson/LG2 mis en service en 1973 a reçu en 1976, 105 000 voyageurs. Il est devenu la plaque tournante du Nord-Ouest du Québec.

Le deuxième aéroport est celui de Matagami, mis en service en 1972. La SDBJ a construit des aéroports aux chantiers de LG3, LG4, Caniapiscau et EOL.

Fort Georges, Fort Ruppert, Eastmain, Paint Hill sont équipés de pistes rudimentaires qui sont utilisées par les DC3 et Twin Otter.

*Le développement touristique:*

Il est assuré principalement par la Société de tourisme de la Baie James (Sotour) une filiale à part entière de la Société de développement de la Baie James.

En mai dernier, Sotour a pris possession de l'Auberge Radisson, un établissement hôtelier de 41 chambres doté de deux salles de conférence. L'Auberge communique avec le centre communautaire. Ses clients peuvent donc profiter des équipements et services qui s'y trouvent: bar, sauna, piscine, curling, allées de quilles, gymnases, théâtre, courts de tennis intérieur et à quelque distance également depuis mai 78, un restaurant de 236 places, le Remblai qui offre un

service de grande classe.

En 1977, Sotour a conçu un plan de développement du tourisme à moyen terme. Cet outil de travail renferme des données qui pourront servir à l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de développement touristique à plus long terme.

*Types de voyages:*

Sotour, avec le concours de certaines agences de voyages, propose des visites de chantiers d'un jour, deux jours et de cinq jours pour des excursions de pêche. Il y a également les Indiens Cris qui possèdent sept établissements de pourvoiries dont la capacité d'hébergement est de 125 personnes/jour.

*Prospectives de développement du tourisme dans la région de la Baie James:*

En se servant des dispositions contenues au chapitre 28 de la convention de la Baie James et du Nord québécois créant "la Société de développement de la Baie James" et dont l'objet contenu dans 28.3.2 stipule que: "Plus particulièrement, la Société évaluera les possibilités et évaluera des projets ou des activités qui profiteront directement aux Cris de la Baie James, en ce qui concerne, entre autres les pourvoiries, le tourisme, l'artisanat autochtone, l'entretien des routes, la distribution des combustibles et l'industrie forestière et minière".

Cette société de développement crie pourra créer sous réserve des conclusions, des études de faisabilité mentionnées à l'alinéa 28.4.1, une Association

de pourvoirie et de tourisme qui entre autres choses pourra: (28.6.1)

- a) fournir des services de commercialisation, de location et de publication pour les activités de pourvoiries crie;
- b) fournir des services administratifs, commerciaux, comptables et professionnels aux pourvoyeurs cris;
- c) entreprendre des études de faisabilité sur l'établissement ou la localisation de postes ou d'un réseau de pourvoiries.

La société disposera d'un capital action de quinze millions. Les contacts préliminaires avec le Grand Conseil des Cris laisse penser que le développement touristique sera l'objectif prioritaire à court terme, parce que les autochtones possèdent une certaine expérience dans ce domaine.

L'avenir du tourisme à la Baie James semble des plus prometteur. Sotour, qui a amené 1 000 visiteurs cette année, pense en transporter 5 000 en 1979. La Société de développement crie de son côté projette d'augmenter le nombre d'établissements de pourvoirie. Sans modification des moyens actuels de communication le nombre de touristes devrait être de 10 000 pour 1980 (estimation médiane).

Un jour, les restrictions qui interdisent l'utilisation du réseau routier aux voitures particulières seront levées ouvrant la région de la Baie James à tous les automobilistes américains.

Cette mesure aura pour effet de provoquer la venue de chasseurs, de pêcheurs, d'adeptes d'activités

de plein air, de familles de campeurs, la route favorisant le déplacement de masse à coût modique. Nous prévoyons avec le développement du réseau routier et son utilisation par les touristes, un nombre de 200 000 visiteurs en 1990, et de 300 000 pour l'an 2 000 si l'équipement hôtelier est suffisant.

#### *Le tourisme au Nouveau-Québec*

Le Nouveau-Québec (région administrative no. 10) couvre 51% de la superficie de la province. Au point de vue administratif et touristique, il se divise en deux grandes zones: la région de l'Hudson et la région de l'Ungava.

#### *Les ressources touristiques*

Elles sont de trois types: premièrement celles qui sont reliées aux activités de la chasse (caribous, outardes) et à la pêche (ombles chevaliers, ombles de fontaines, truites, saumons).

En deuxième lieu, celles qui sont reliées aux activités de plein air, telles que l'escalade, les descentes de rivières, les randonnées en raquettes ou en ski de fond, les expéditions en motoneige, les expéditions en traîneaux à chiens avec guides Inuit, etc...

Troisièmement, celles qui sont associées à l'observation de phénomènes naturels: observation des aurores boréales, du soleil de minuit, de la faune, de la flore, du mode de vie des autochtones, aux visites des centres de production de sculpture sur stéatite.

A l'heure actuelle, ce sont les ressources du premier type qui recrutent le plus grand nombre d'adeptes. Les vingt-cinq établissements de pourvoirie, dont sept sont administrés par les Inuit, ont fourni des services à 2 554 chasseurs et pêcheurs.

Les ressources du deuxième et troisième types sont fort probablement celles dont le développement va connaître l'essor le plus considérable.

#### *L'accessibilité du territoire*

L'avion constitue le seul moyen de transport pour les passagers et pour une grande partie de la marchandise.

Les pistes de Fort Chimo, de Poste-de-la-Baleine et de Baie Déception peuvent recevoir des réactés de type Boeing 737, tandis que les autres villages accueillent pendant le court été les DC-3 et les Twin Otter sur de courtes pistes en terre, très primitive. En hiver, les avions atterrissent généralement, pour ces villages, sur la surface gelée des lacs, des baies ou des embouchures de rivières.

Au cours des quatre dernières années, des progrès substantiels ont été réalisés pour ce mode de transport. Les vols sont plus fréquents, plus réguliers, les avions sont plus confortables et la période d'isolement des villages pendant la période du "freeze-up" et du "break-up" fait pratiquement partie du passé.

L'accessibilité du territoire va s'améliorer avec la progression, au nord, des travaux hydro-électriques de l'Hydro-Québec. En 1979, une des deux pistes de

Poste-de-la-Baleine va être asphaltée et sa longueur portée de 1 500 mètres à 2 000 mètres. Cet hiver, une route d'hiver va être construite entre LG2 et Poste-de-la-Baleine afin d'acheminer le matériel nécessaire aux travaux de harnachement des rivières de la Grande et de la Petite Baleine qui se jettent dans la baie d'Hudson. Cette route provisoire va être transformée par la suite en route permanente. Des travaux sont également en cours à Fort Chimo pour doter l'aéroport d'un hangar d'avions.

Le ministère des Transports, pour sa part, étudie différentes formules pour améliorer les terrains d'atterrissage des petits villages.

#### *Le transport maritime*

Durant la courte saison d'été, les villages du Nord sont reliés par le "sea lift", bateau qui transporte le combustible, les véhicules, le ravitaillement et les matériaux de construction. Ce mode de transport n'est pas utilisé par les passagers et nous ne pensons pas que les touristes utiliseraient des bateaux pour aller au Nouveau-Québec à cause des dangers que présente la navigation dans ces parages (brume, présence de icebergs, absence de port pour se réfugier en cas de tempête, présence de nombreux écueils).

#### *Infrastructure hôtelière*

Elle arrive juste à répondre aux besoins. En plus des vingt-cinq établissements de pourvoirie, la

régionale administrative de Poste-de-la-Baleine dispose d'un centre d'hébergement gouvernemental qui peut accommoder cinquante visiteurs, celui de Fort Chimo peut accueillir vingt visiteurs. Ces centres gouvernementaux sont utilisés en grande partie par des fonctionnaires en transit sur le territoire ou en mission au Nord.

A Fort Chimo, il y a un petit restaurant, un hôtel de 10 chambres avec restaurant, à Povungnituk et Inouadjouac un restaurant dans chacun de ces villages, le tout appartenant à l'entreprise privée.

En 1977, on estime que 3 500 touristes sont allés au Nouveau-Québec. Les pourvoiries ont eu un taux d'occupation de 80%, ce qui est très élevé. Les centres gouvernementaux ont connu aussi un taux d'occupation important.

#### *Prospectives de développement du tourisme au Nouveau-Québec*

La mise en application de la convention de la Baie James va favoriser le développement touristique. L'administration Inuit régionale "Makivik" doit entreprendre des études de faisabilité visant à favoriser la participation des Inuit à l'industrie touristique notamment dans le domaine des camps pour touristes, des pourvoiries et des installations connexes.

Prospectives d'avenir pour le tourisme au Nouveau-Québec malgré les contraintes du milieu nordique:

- hivers longs, froids et rigoureux;
- étés courts, peuplés de moustiques et de mouches noires;

- mauvaises températures rendant les liaisons aériennes difficiles pendant certaines périodes;
- environnement fragile;
- population peu nombreuse;
- coût élevé des services et prestations touristiques;
- manque de diversité du produit touristique;
- faiblesse de l'infrastructure d'accueil actuel.

Nous estimons, malgré tout, que le développement touristique possède un bel avenir et anticipons 50 000 visiteurs en 1990. Le jour où la route reliera Poste-de-la-Baleine, Inouadjouac, Povungnituk et Fort Chimo, le nombre de visiteurs s'accroîtra d'une façon considérable parce que le Nouveau-Québec n'est pas très éloigné des grands bassins de population que sont New York, Boston, Philadelphie, Montréal et Toronto.

L'industrie touristique étant une ressource renouvelable, elle représente pour les autochtones un secteur de développement économique qui offre une multitude de choix et d'alternatives pour chaque village.

Il est fort probable que l'industrie touristique deviendra l'industrie la plus importante au Nouveau-Québec d'ici une dizaine d'années parce que cette région ne possède pas suffisamment d'éléments favorables à l'implantation d'industries de transformation.

Il est à souhaiter que ce développement, qui semble inévitable, se fasse d'une façon civilisée et que la seule rentabilité économique à court terme ne soit pas l'élément privilégié. Le tourisme, en dehors

de ses effets économiques et sociaux positifs, peut être également facteur de pollution, de dégradation des sites, de destruction de la faune et de la flore, et d'assimilation pour les populations locales. Il reste à souhaiter que tous les intervenants qui vont oeuvrer dans ce secteur soient conscients de ce problème.

---

LA PUBLICITE TOURISTIQUE

AU MOYEN-NORD

Jean Désy, Université du Québec  
à Chicoutimi

1- *Les guides: Propagande d'une minorité ou éducation des citoyens?*

Si l'on établissait à priori l'hypothèse d'une corrélation étroite entre le degré de développement touristique d'une région et le nombre de pages ou de publications touristiques relatives à ce même espace, alors le Moyen-Nord figurerait très bas sur la liste des régions touristiques québécoises.

Rien de plus logique en effet que de voir s'appliquer là comme ailleurs, la loi de l'offre et de la demande. La "vente" touristique d'un territoire régional au moyen de brochures ou de guides ne peut que se mouler d'assez près à l'évolution des flux touristiques, encore faibles au Moyen-Nord.

Mais, à mon avis, la question majeure ne se situe pas sur ce plan. En effet, à mesure que fondront les VAPO (valeurs polaires) ou que les isolignes les figurant remonteront vers le nord, inéluctablement, la vague touristique s'amplifiera empruntant les étroits corridors des nouvelles routes nordiques.

L'une des questions importantes que soulève plutôt la mince documentation informative actuellement disponible aux visiteurs sur le Nord et le Moyen-Nord, pourrait se formuler ainsi :

Quelles valeurs, quelle idéologie et par voie de conséquence, quel comportement de masse, la propagande touristique sur le Moyen-Nord va-t-elle favoriser à moyen et à long terme, chez les touristes nordiques ?

Autrement dit, doit-on s'attendre à une reproduction fidèle des guides du Sud, caractérisée par une complaisance scandaleuse dans la description et l'interprétation de la réalité régionale ?

Devra-t-on subir tous les stéréotypes de comportement du touriste parfait en visite ?

Pourra-t-on entendre un son de cloche différent de celui que nous font entendre les compagnies minières et forestières, gouvernements de tous niveaux, sociétés d'Etat, agences de voyage et pourvoyeurs, dans une harmonie pour le moins inquiétante ?

Le voyage qu'effectuera le touriste dans cet espace en voie de dégel, se résumera-t-il en somme à un lavage de cerveau supplémentaire propre à maintenir le statut quo économique et politique ?

Au nom de quels principes les guides et publicités destinés aux touristes et visiteurs d'un espace donné, doivent-ils se résumer en une propagande plus ou moins bien camouflée du pouvoir économique ou politique en place ?

Pourquoi la quasi totalité de la littérature touristique se contente-t-elle de cautionner bêtement le mode d'exploitation et d'organisation de l'espace

par une minorité de possédants, tout en folklorisant le patrimoine culturel des populations visitées?

Pourquoi n'y propose-t-on pas un type de comportement en région d'accueil, qui relève d'un contact authentique avec les populations concernées et leur milieu, qui soit en un mot un moment privilégié d'éducation, d'ouverture à l'humain, de contacts intenses, sinon durables, avec une réalité humaine, sociale, économique, écologique?

A la première série de questions relatives aux attentes anticipées ou prévisibles de la part des guides du Moyen-Nord, j'avancerai la réponse suivante:

Si l'on projette à court et moyen terme, l'actuelle production de "littérature d'accompagnement" pour visiteurs au Moyen-Nord, l'essentiel du message livré aux touristes lors de leur passage, s'assimilera à une certaine propagande et à un abrutissement certain.

Quant à la seconde série de questions, relative au pourquoi d'une telle situation, elle découle directement des réponses aux premières interrogations: Cette littérature émane directement des instances détenant le pouvoir économique et politique sur ce territoire. Cette littérature ne peut donc que projeter et refléter les intérêts vitaux de ces instances décisionnelles et opérationnelles ou du moins, ne peut-elle dénoncer ces mêmes intérêts. Et d'autre part, s'il existe certaines contradictions entre ces différentes unités de pouvoir, du moins ne relèvent-elles pas de l'antagonisme irréductible (Ex.: gouvernements fédéral et péquiste, gouvernement péquiste et multi-

nationales). De plus, la tradition littéraire touristique veut qu'on ne règle pas les différents par un tel médium, ce principe s'appliquant tant aux groupes dominants, qu'aux groupes d'opposition, ces derniers étant par surcroît fort peu organisés. La vérification de ces hypothèses suppose la revue systématique des publications officielles des différentes instances du pouvoir en territoire méso-nordique, mais également et secondairement, l'analyse des guides touristiques généraux d'éditeurs officiels dont l'importance quantitative des pages sur le Moyen-Nord s'avère dérisoire.

Chaque document sera donc l'objet d'une quadruple analyse de contenu, c'est-à-dire, d'une dissection du discours touristique véhiculé:

- 1) Valeurs et thèmes dominants
- 2) Activités et espaces valorisés
- 3) Imagerie d'accompagnement
- 4) Valeurs, thèmes, activités ou espaces évacués.

Sans procéder à une compilation méthodique des termes et qualificatifs évalués (la faible quantité de textes ne le permettant d'ailleurs pas), on fera ressortir les mots-clefs, porteurs d'un message, d'une valeur, d'un jugement (Ex.: beau, ancien, gigantesque, charmant) ou suggérant une activité à entreprendre, un espace à visiter, et ce, par niveaux d'intervenants (Ex.: gouvernement québécois, compagnies minières, agences de voyage).

Les limites spatiales de l'étude adopteront une certaine souplesse englobant essentiellement la Côte-Nord, même sa partie côtière, le Labrador, la municipalité de la Baie James et à l'occasion l'Ungava, dans

la mesure où ne figure pas nettement dans les textes la limite du Moyen et du Grand-Nord québécois.

Enfin, pour plus de clarté, tentons une définition opérationnelle de l'expression "Publicité touristique" utilisée dans cet exposé: Il s'agit, de façon prioritaire, de toute publication visant à informer un visiteur sur les attraits, phénomènes et activités d'un espace donné (de l'usine à la région), et les moyens d'y séjourner dans les meilleures conditions (divertissements, restauration, hébergement, transport...).

Secondairement, l'expression recouvre tout document à caractère essentiellement technique à l'usage du visiteur (Ex.: Brochure d'une compagnie minière).

2- *Les instances gouvernementales: "Tout le monde il est beau; tout le monde il est gentil..."*

Distinguons trois principaux niveaux: Les gouvernements fédéral, provinciaux (Québec et Terre-Neuve) et municipaux. Les municipalités peuvent collaborer étroitement sur le plan touristique, avec les chambres de commerce et les compagnies minières implantées sur ou à proximité du territoire municipal.

C'est actuellement le niveau-clé de la publicité touristique comprise dans son sens premier. Et c'est particulièrement au gouvernement québécois que l'on confie la tâche de vendre le nord, tout comme le sud, d'ailleurs. Toutes proportions gardées cependant, les pages consacrées au nord sont presque aussi minces que les projets de développement touris-

tique de ce gouvernement au-delà du Pré-Nord.

Qu'importe, la trame de fond de la vente du pays est déjà en place. Examinons-la de plus près pour les trois paliers de gouvernements.

*2.1 Le gouvernement fédéral: Quand les rivières servent la cause canadienne...*

Parc Canada et les Affaires indiennes et du Nord sont deux organismes fédéraux étroitement impliqués dans les espaces médio-nordiques québécois. La série de publications "Les rivières sauvages" s'adresse tout particulièrement aux canoteurs expérimentés désireux de vivre de nouvelles aventures avec le minimum de risques. Guides extrêmement pratiques au plan technique, ils n'en véhiculent pas moins certaines valeurs, telles:

- 1) Le rôle important des rivières dans la croissance économique du Canada, tant hier qu'aujourd'hui (approvisionnement, communication, exploration, exploitation).
- 2) La valeur inestimable de notre patrimoine naturel (canadien). On privilégie comme activités le canot-camping, incluant l'observation de la nature, des écosystèmes, de même que certains rappels historiques.

L'imagerie est bien sûr toute paysagique, les canoteurs figurant à l'occasion sur les rivières tumultueuses.

Volontairement ou non, on exclut toute référence critique au scandale des clubs de pêche privés (Ex.: saumon sur la Moisie). De plus, on croirait naviguer sur des territoires libres de toute exploitation forestière, tant est mince l'information, même complai-

sante à ce sujet. On évite toute allusion aux études d'impact ("provinciales") sur la Romaine.

Bref, les conseils techniques prennent la quasi totalité du champ du discours, après ceux qui imbriquent les rivières québécoises du Moyen-Nord dans le patrimoine naturel canadien, dans un esprit de totale ouverture à une éventuelle récupération économique de ces rivières. Soulignons toutefois, le souci d'éveil aux réalistes biologiques des secteurs traversés. Ce ne sont pas les seules publications touristiques du gouvernement fédéral dans les limites du Moyen-Nord. La série de cartes de l'Inventaire Canadien des Terres (I.C.T.) mord quelque peu sur la frontière sud du Moyen-Nord. Signalons entre autre, les cartes au 1:250 000 des secteurs Baie-Comeau (22F) et rivière Pentecôte (22G) dégageant les possibilités de terres pour la récréation.

Ces cartes classifient le territoire couvert en sept classes de potentiel récréatif et précisent plus de deux douzaines de sous-classes, correspondant aux caractères ou activités possibles pour chaque espace ainsi découpé (chalet, baignade, chutes, etc...)

Une description du territoire complète l'information cartographique par des commentaires sur les aspects biophysiques, climatiques, fauniques, historiques et récréatifs.

Le langage tend à une neutralité et à une objectivité peu courante, dans la mesure où l'on commente froidement le résultat des inventaires, tantôt favorable, tantôt négatif pour le loisir de plein air.

On avise les visiteurs du potentiel de satisfaction pour la pratique de telle ou telle activité (pêche, chasse, baignade...).

Bref, ce souci de réalisme est tout à l'honneur de ce service gouvernemental, encore que cette information ne couvre pas les aspects les plus litigieux de la réalité régionale, loin de là. Dommage malgré tout qu'on se soit arrêté en si bon chemin vers le nord.

## 2.2 *Tourisme-Québec et Parc-Québec: Deux approches non convergentes*

Le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche se charge tout naturellement de la rentabilisation et de la jouissance du territoire québécois à l'intention des visiteurs, tant touristes que sportifs. Jusqu'à tout récemment, on ne courtisait que la seule clientèle sportive, dont les intérêts et les moyens pécuniaires permettaient la chasse et la pêche sur le territoire médio-nordique québécois. Depuis quelques années, l'ouverture de chantiers et de routes carrossables a ouvert cet espace à un tourisme de masse encore modeste.

Quatre publications officielles du ministère vont nous permettre de juger ses politiques touristiques:

- 1) *Prenez l'tour du Québec*: MTCP. Québec 1978, 184 pages. C'est le nouveau visage synthétique des anciennes plaquettes régionales qui offraient des circuits plus ou moins intégrés les uns aux autres.
- 2) *C'est beau chez nous*: MTCP. Québec 1977, 26 pages (non paginées). Il s'agit d'une brochure encore plus concise de ces mêmes

différentes plaquettes, empruntant toutefois le même principe de découpage régional.

- 3) *Parcs et Réserves*: Parc Québec MTCP, 1978, 63 pages. On y décrit les soi-disant Parcs et Réserves du Québec, dont celles incluses dans le périmètre du Moyen-Nord.
- 4) *Travel Trade Manual, summer 1978*: Québec MTCP. 128 pages.

C'est un véritable catalogue de "package deals" de circuits touristiques québécois à l'intention des agences de voyage, des "tours operators", des "tours directors" (surtout américains) et de toute personne impliquée dans l'industrie touristique. Un catalogue d'hiver est également disponible, mais qui n'offre rien pour le nord...

On peut déceler au moins trois niveaux de langage que nous analyserons:

- 1) Les discours pour monsieur-tout-le-monde (publications 1 et 2):
  - Les valeurs et thèmes véhiculés se résument à la vastitude, à l'immensité, à l'exotisme de la région nordique la plus sudiste au monde (Ungava), incluant par ordre décroissant d'importance, la végétation, la faune, les ressources minérales, les Hommes, les phénomènes inusités (nuits d'hiver, aurores boréales, cratères), signalant enfin la jeunesse de l'exploitation industrielle et touristique.

La Côte-Nord convierait à venir profiter de la chaleur et de la générosité des gens les plus chaleureux du monde installés sur une terre austère et rebelle "ou en pleine beauté sauvage", faite de panoramas et de paysages merveilleux. On insiste sur l'essor extraordinaire de la région depuis peu, se

référant aux barrages et à l'exploitation minière: "Pays de géants, de rivières dominées, de barrages gigantesques".

- On suggère comme activités (Côte-Nord), bien sûr la chasse et la pêche (des prises sûres) tant en forêt que sur mer, la promenade, le "sight seeing" des villages de la Côte, la croisière sur les îles ou sur la Côte, la visite des barrages et centrales, on attire l'attention sur des curiosités culturelles ou naturelles, baleines bleues, carnivals, réserves montagnaises, sites amérindiens, musées, phares, poudrières, vieux ponts. On invite enfin à la gastronomie et à la cueillette de fruits divers, ainsi qu'à la visite d'industries à Sept-Iles, Port-Cartier, Clarke City, de ces "gigantesques complexes industriels". Par contre, pour l'Ungava, on suggère l'exploration, l'escalade, le canotage, la chasse et la pêche, la consommation d'artisanat, l'évasion, l'illusion de belles histoires.

- L'imagerie colorée des guides s'impose avec force pour venir confirmer le texte. En gros, elle occupe plus des deux tiers des sections, dominant largement l'écrit. En fait, le choix des images vient en contradiction avec les valeurs-clefs relevées plus haut. (Côte-Nord: Une photo sur sept illustre un pêcheur, seul élément humain et chaleureux. Ungava: Presque toutes les photos font ressortir l'humain, ce dernier étant quasi absent du texte).

- On peut donc s'interroger sur la hiérarchie des valeurs telle que mise en relief dans cette

contradiction image-texte. Que l'Homme figure comme élément mineur du paysage total du Nord, l'on s'accordera sur ce point. Mais qu'on s'en serve comme simple image de marketing, que l'on n'évoque comme contacts possibles que l'achat d'artisanat autochtone ou le guidage pour la chasse et la pêche, voilà de quoi étonner, voir scandaliser.

Pourtant, les Indiens et les Inuits ont une riche histoire, des problèmes de déracinement ou d'acculturation, subissent des prélèvements sérieux de leur terre natale au profit des Blancs. En voyage, on ne doit pas évoquer ce vécu de peuples opprimés, minoritaires?

D'autre part, les gens de la Côte, ces gens si chaleureux, où se cachent-ils dans les circuits proposés? Quels postes d'observation et de réflexion suggère-t-on pour profiter de leurs qualités? Les compagnies forestières et minières ne peuvent-elles prêter le flanc à aucun commentaire, à aucun regard critique?

Enfin, signalons-le, aucune valorisation nationaliste claire et évidente ne transparaît dans ces lignes.

2) Le discours pour amants-de-la-nature  
(publication 3):

Trois réserves retiendront l'attention, de par leur localisation: Celle de Chibougamau, de Port-Cartier-Sept-Iles et d'Anticosti. A la différence des deux premiers guides, le langage se veut neutre et objectif, sans décoration ni incitation. On veut renseigner, instruire, éduquer, sur des points d'histoire,

mais surtout de sciences naturelles (géomorphologie, climatologie, botanique, zoologie, écologie).

On se risque toutefois à qualifier certains espaces particulièrement propices aux activités sportives (pays merveilleux pour la pêche...), c'est tout. Hormis cette exception, c'est l'énumération sèche d'activités possibles: camping, chalet, cueillette de fruits sauvages, pêche à la journée, pique-nique, visite, randonnées pédestres, canot, canot-camping, chasse.

La photographie demeure quantitativement insignifiante. Les lacunes relèvent du type d'utilisation du sol pratiqué autrefois et aujourd'hui sur ces espaces forestiers. Le bûcheron et la compagnie forestière s'affairent toujours dans plusieurs de ces soi-disant réserves. Qu'en est-il? N'y a-t-il rien à dire de ce côté?

### 3) Le discours pour "Money-makers" et vendeurs de paysages.

Nous sommes ici en pleine euphorie de vocabulaire superficiel, creux ou faux, conforme aux stéréotypes les plus éhontés du marketing touristique:

Majesté, grandeur, vastitude, gigantisme, exotisme, beauté vierge..., dynamisme industriel, développement phénoménal - cause - d'admiration-pour-les-industriels-les-plus-désabusés, incroyable potentiel minier et énergétique, lieu ou destination de rêve, paradis du chasseur et du pêcheur...

Qu'organise-t-on en guise d'activités et dans quels espaces? D'abord, la visite du complexe Manic-Outardes depuis Baie-Comeau, puis Sept-Iles et sa

baie "qui pourrait contenir toute la Royal Navy", Sept-Iles et ses attraits culturels (galeries d'art, boutiques d'artisanat, restaurants), les zones de chasse et de pêche, les lieux de vente de l'artisanat inuit, l'aventure...

L'imagerie est absente de ce guide au langage super-coloré. Il est enfin inutile d'insister sur les lacunes thématiques: Population, villages, industries, rien de tel. On propose, là plus qu'ailleurs, un décor, une toile de fond, un rêve à l'usage du riche américain en mal d'exotisme et du mal de vivre à la ville.

### 2.3 *Le gouvernement Terre-Neuvien*

Depuis 1977, Terre-Neuve est présent sur la péninsule québécoise d'origine. La brochure officielle du Ministère du Tourisme (Newfoundland. The original part of Atlantic Canada, 1978, 22 pages) considère donc le Labrador comme la cinquième zone touristique de la province. Elle n'y consacre toutefois qu'une toute petite proportion de textes et d'images.

On y valorise évidemment la vastitude, la dimension de cette zone par rapport à l'île. Si l'on décrit très sobrement l'ère de l'avant-industrialisation, par contre, la période suivante est celle des "tremendous changes", ceux de l'exploitation industrielle, énergétique et urbaine. On vante les qualités exceptionnelles des zones de chasse et de pêche.

Chasse et pêche figurent en fait comme seules activités dignes de ce nom pour le gouvernement terre-neuvien. Sur ce secteur où l'on retrouve "some of the

finest wilderness fishing to be found anywhere in the world".

Malgré tout, l'imagerie ose suggérer une barque de pêcheur, une pente de ski, une sculpture inuit et des fleurs. Bref, les têtes dirigeantes de ce service gouvernemental semblent ignorer volontairement ou non, toute possibilité d'un tourisme extra-sportif, oubliant populations et villages côtiers, tout comme les exploitants miniers de l'hinterland et leurs usines, sinon leurs villes. Peut-être cela vaut-il mieux ainsi...

#### 2.4 *Les gouvernements municipaux*

J'ai pu réunir les dépliants officiels de cinq villes méso-nordiques, soit Chibougamau, Forestville, (catégorisation contestable), Havre-St-Pierre, Labrador City et Wabush. Trois villes francophones, deux anglophones, deux approches complètement différentes de la publicité touristique. Toutes vivent directement de la présence massive d'un employeur dominant, compagnie minière ou forestière.

Les villes francophones conçoivent leurs plans-guides comme de véritables outils de marketing et visent manifestement à vendre leur ville, à attirer le touriste, à le retenir une fois sur place. On parle de "paradis naturel de la chasse et de la pêche", on vante la qualité des loisirs, des paysages, des services accessibles aux sportifs. On ne signale qu'incidemment la présence des compagnies minières.

Les villes anglophones, largement dominées par les compagnies, même dans leurs conseils de ville,

insistent davantage sur l'évolution des performances techniques de la mine depuis le début des opérations. On décrit les réalisations municipales (phares, carnivals, régates, golfs), on brosse une monographie étoffée de la ville (localisation, climat, accessibilité, croissance urbaine, qualité de l'habitat, services et commerces, activités communautaires et sociales). Les textes figurent intégralement dans les brochures des compagnies minières concernées...

Les activités proposées dans les villes francophones varient selon les conditions locales, mais toutes suggèrent la chasse, la pêche et les divertissements de loisir, même pour noctambules (Forestville). Havre-St-Pierre invite à contempler les beautés "pures" que sont ses sculptures naturelles des îles.

Du côté anglophone, on ne suggère aucune activité de façon incitative. On semble plutôt vanter la qualité de la vie auprès d'éventuels travailleurs migrants, sans chercher à attirer le moindre touriste.

Les images sont révélatrices à cet égard. Le tableau, qui apparaît à la page suivante, nous illustre la situation.

En conclusion, les élites des petites villes pionnières du Moyen-Nord semblent aborder leur développement de façon radicalement différente, selon le degré d'intégration des patrons de l'usine à la direction de la ville. Dans le cas des villes francophones, une petite élite autonome veut baser son économie sur autre chose que la monovalence minière ou forestière. Dans le second cas, des intérêts trop confondus à ceux de l'essor de l'entreprise, ne favorisent pas

Les thèmes de l'imagerie publicitaire dans les plans-guides de cinq villes méso-nordiques.

Thèmes des photos ou dessins	Hâvre-St-Pierre	Chibougamau	Forestville	Labrador City	Wabush
Chasse & Pêche	4 (22%)		1 (100%)		
Plein air	3 (17%)	7 (58%)		1 (4%)	
Attraités naturels	6 (33%)				
Paysages	1 (6%)				
Compagnie	2 (11%)	1 (8%)		1 (4%)	1 (4%)
Ville (édifices, vue d'ensemble)	2 (11%)	4 (34%)		11 (44%)	9 (41%)
Ville (quartiers résidentiels)				6 (24%)	
Ville (parcs urbains ou festivals)				6 (24%)	12 (55%)
TOTAL	18 (100%)	12 (100%)	1 (100%)	25 (100%)	22 (100%)

sérieusement la manne touristique. Dans les deux cas, toutefois, on retrouve les éternels absents: Le travailleur, ses conditions de vie et de travail; le milieu environnant, son degré de pollution et de dégradation.

### 3- *Les sociétés d'état du Québec: des chiffres et des images*

La SEBJ et l'Hydro-Québec ont envahi le Moyen-Nord québécois depuis 10 à 20 ans. Ces deux sociétés ont pour mandat de fournir l'électricité nécessaire au Québec industriel des années 80 et 90. Barrages, postes et centrales, digues, villes et campements, infrastructures de transport et de communication, réservoirs de baignage, pylônes, fils et clairières taillées au couteau; autant d'éléments techniques surimposés au paysage séculaire de la forêt boréale ou de la taïga. Certaines de ces pièces d'art et d'ingénierie, fierté de la technocratie et de la technologie québécoise, attirent irrésistiblement les citoyens en quête d'exotisme nordique et d'une certaine griserie nationaliste. C'est le tourisme technique, déjà bien connu dans le Québec de base et les pays européens. En 1976, LG-2 recevait quelque 5 000 visiteurs, surtout en provenance de Montréal et du Nord-Ouest québécois "représentant toutes les couches de la société" (Rapport d'activité 1976-1977). L'avion constituait le moyen de locomotion essentiel. Le complexe Manic-Outarde a attiré pour sa part quelque 28 500 visiteurs en 1978, pour une moyenne annuelle de 27 750 touristes au cours des

dix dernières années. Dans ce cas, c'est l'automobile individuelle qui a drainé tous ces "Hydro-qubécois", vers Manic 2, 3 ou 5.

Les deux sociétés ont embauché un certain nombre d'étudiants-guides pour cette activité spécifique à la visite des lieux (12 dans le cas de Manic-Outardes). La SEBJ signale qu'elle s'est "attaché à sensibiliser le plus grand nombre de québécois à la réalité du projet de la Baie James" (Idem op. cit. p. 46). Le même souci semble motiver l'Hydro-Québec, bien que le responsable des visites me signalait surtout la nécessité de canaliser le flot grandissant de visiteurs.

Qu'ils soient bienvenus ou non, on reçoit ces visiteurs, on les informe sur les objectifs, les dimensions, la nature, la complexité et la nécessité de tels travaux. A notre connaissance, aucune littérature touristique spécifique n'est produite pour ces circuits. On emprunte intégralement les brochures et dépliants de nature essentiellement technique et administrative pour les remettre aux visiteurs. Il s'agit d'un discours neutre, habituellement dénué de superlatifs tonitruants, sauf lors des courtes introductions vantant notamment à l'Hydro-Québec, "cette extraordinaire mobilisation d'hommes, l'un des plus impressionnants chantiers de l'époque, le plus grand barrage à voûtes et contreforts, le plus grand barrage-poids à joints évidés, la première mondiale..." (Le complexe Manic-Outardes, 5,516,810 Kw. Hydro-Québec, 1977, 24 pages, p. 3). Bien sûr, une fierté bien normale a vite fait de passer sous silence les aspects plus négatifs portés à l'environnement, critiques d'autant

plus recevables par ailleurs, devant le risque du nucléaire... La question du pourquoi ultime de ces travaux - croissance à tout prix - reste également enfouie sous les tonnes de béton...

A la SEBJ, la littérature inonde le visiteur, dépliants couleurs regorgeant de photos, dessins, cartes, graphiques, résumés statistiques, monographie des centrales (LG-2 et LG-3 en particulier), description des complexes (La Grande), explication des conditions d'embauche et de vie sur les chantiers et aux campements et aux centrales, rapports écologiques, rapports annuels d'activités, bulletins d'information, cartes, etc...

Le langage s'apparente à celui de l'Hydro-Québec: Le gigantisme des chiffres suffit à lui seul à justifier cette entreprise, de sorte que le recours aux superlatifs demeure relativement décent! Mais bien sûr, il n'est pas question de soulever la moindre critique sur les actions entreprises, les résultats obtenus et prévisibles. Tout est donc parfait, y compris les conditions de vie...! Et pourtant, les émeutes à LG-2, les nombreux accidents de travail, les ségrégations sociales, les intrusions dans la vie sexuelle des travailleurs, les impacts écologiques sur l'environnement: Autant de faits vérifiables qu'on ne relève pas dans ces guides et pour cause: quels intérêts y retrouverait la Société à étaler ses insuffisances et ses erreurs?

Mentionnons enfin l'imagerie, très différente selon l'une ou l'autre société: L'Hydro utilise majoritairement la vue aérienne des barrages, en

photos monochromes. La SEBJ y va de tous les registres, du gros plan d'un soudeur jusqu'à la vision en plongée d'une voûte, en passant par les galeries souterraines: Véritable offensive visuelle de charme et de conviction auprès du visiteur!

4- *Les compagnies privées d'exploitation minière:  
Le tourisme, une affaire de prestige*

Les dépliants de quatre compagnies minières opérant au Moyen-Nord correspondent assez fidèlement au même modèle de base: Aperçu historique de l'exploitation et situation géologique des gisements, données statistiques sur l'ensemble des opérations, description des processus d'exploitation, de concentration, de transport, etc., petite monographie des agglomérations reliées à ces usines et situées à une extrémité ou l'autre de la chaîne de transformation.

Brochures le plus souvent luxueuses, publiées par les services des relations publiques de ces compagnies, on y utilise un langage habituellement sobre, objectivement neutre dans sa technicité. Les chiffres et les réalisations impressionnent d'eux-mêmes. La complaisance s'infiltré plus facilement au chapitre (facultatif) des employés et des villes de compagnies (company towns): Fermont - Port-Cartier - Wabush - Labrador City - Schefferville et autres: C'est là un facteur décisif d'incitation pour travailleurs, techniciens et cadres, en plus d'un élément de prestige auprès du visiteur, devant la sollicitude des patrons pour leurs employés.

On ne saurait bien sûr y déceler le moindre signe d'autocritique, face aux conditions de travail et de vie, face aux dégâts causés à l'environnement.

L'imagerie est nécessairement impressionnante, essentiellement composée de vues aériennes des installations, des zones d'extraction et des infrastructures de transport. Quelques scènes de travail spectaculaires complètent le tableau.

5- *Les pourvoyeurs de chasse et pêche: Le rêve au bout de la ligne ou du fusil*

Plus que tout autre intervenant activement impliqué dans l'exploitation des richesses du Moyen-Nord, les pourvoyeurs de chasse et pêche ne se soucient guère d'information et d'éducation du public sur le milieu forestier, base matérielle de leurs opérations. On ne fournit aux chasseurs et pêcheurs désireux d'utiliser leurs services que les traditionnels dépliants publicitaires. Ceux-ci procurent les renseignements indispensables sur le type de prises possibles, les moyens de transport, les services disponibles ou non, les équipements en place, les conditions climatiques et bien sûr, les coûts. Toutefois, la majorité des dépliants fait appel à un langage décoratif et à une imagerie suggestive, propre à faire mordre le pêcheur à l'hameçon...

L'expression publicitaire la plus courante rejoint nos racines judéo-chrétiennes: C'est le fameux "paradis ou royaume" du pêcheur - chasseur, encore plus séduisant lorsqu'on le qualifie de sauvage... Occasionnellement, ce lieu divin s'applique à la faune elle-

même, "paradis de la truite mouchetée et de l'orignal" par exemple. De toute façon, le sportif s'envole vers un "endroit exceptionnel ou une place parfaite pour les vacances, à proximité de merveilleuses plages de sable blanc, dans un décor enchanteur, au coeur des majestueuses montagnes laurentiennes, dans un climat agréable et chaud durant le jour et juste tempéré durant la nuit, pour y goûter les plus excitantes et agréables sensations". On peut être sûr d'y trouver un "accueil des plus chaleureux de tous les instants".

Certains pourvoyeurs avant-gardistes suggèrent à leurs clients des activités plus variées, telle la natation, la randonnée pédestre, le canotage, voir même la farniente totale, le tout à l'abri de la pollution. L'imagerie enfin, ne peut que se limiter à un certain nombre de thèmes: Photos de trophées, de prises abondantes ou sur-dimensionnées, vues intérieures et extérieures des camps d'accueil, moyen de locomotion, en plus des cartes sommaires de localisation. A l'occasion, on risque un paysage de lac ou de rivière.

En bref, ce genre de guide ne s'avère d'aucune utilité pour l'amateur de plein air désireux d'explorer un territoire forestier, même s'il défraie les coûts de transport et de séjour. Et pourtant, une simple carte indiquant les pistes et sentiers, les points d'observation, les principaux peuplements forestiers, complétée par quelques notes sur l'historique forestier de la zone et les conseils d'usage sur la conservation du patrimoine forestier serait de nature à combler ces lacunes élémentaires.

On regrettera de ne pouvoir comparer les réalisations des pourvoyeurs amérindiens ou inuits sur ce plan, en raison du manque de documentation.

6- *Les agences de voyage: Un effort dans la bonne direction*

A ma connaissance, deux agences de voyage ont risqué une percée vers le Moyen-Nord et même au-delà: Tourbec et Trappe-Québec.

Nous savons de Trappe-Québec qu'on y organise des voyages de ski de randonnée et de raquettes à Poste-de-la-Baleine, des voyages en traîneaux à chiens de Port Nouveau-Québec au fjord de Saglek, des voyages d'escalade dans les Torngat, des voyages d'observation de la nature, des voyages aux sites archéologiques de Bellin Payne, au Carnaval de la Baleine, des voyages enfin sur les hauts lieux géomorphologiques du Moyen et Grand-Nord québécois.

Le menu proposé suggère, s'il en existe, un guide touristique fort appétissant. Il a été impossible d'en prendre connaissance. Toutefois, Tourbec semble s'orienter dans une piste similaire et nous analyserons brièvement les quelques lignes consacrées aux propositions de voyages médio-nordiques de cette agence.

Retenons les trois voyages de découverte régionale de la Côte-Nord, portant les titres de "Une manie de Manic", "la Seigneurie de Mingan", "L'été des Indiens", et/ou "Prends pas le Nord aux dents", ("Opération Pupun").

Un dénominateur commun ressort de tous ces voyages: Une volonté de rencontre et d'échanges authentiques avec les populations blanches et amérindiennes,

une volonté de partage et d'intégration aux cultures locales et enfin, une symbiose, la plus intense possible avec le milieu naturel: "Des familles vous convieront aussi à leur table", "vous rencontrerez des citoyens qui prônent le développement rationnel des ressources pour leurs régions"; "vous apprendrez à vivre en pleine nature... en compagnie des membres de la famille Benjamin". "Vous devrez participer à une vie communautaire nécessaire à votre survie", "permettre aux jeunes québécois de découvrir leur hiver et d'apprendre à l'assumer".

Les activités proposées n'ont donc rien de banal: visites industrielles (Manicouagan et Baie Comeau), descente en canot de la rivière Bersimis, excursions en bateau aux îles de Mingan, vie et survie en forêt en compagnie d'une famille amérindienne, soupers communautaires ou en famille, soirées sociales, etc...

Bien sûr, ces propositions de voyage ne constituent pas un guide et l'on ne peut vraiment tirer partie de ces programmes que si l'on vit personnellement ces expériences et qu'on affiche moins de trente printemps...

Signalons enfin la collaboration financière du Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, à ce type de programme.

7- *Les éditeurs de guides généraux sur le Canada et le Québec: on oublie le Nord*

Voilà enfin un dernier bilan prometteur, pourrions-nous croire! Des guides touristiques nationaux bien faits, publiés par des maisons sérieuses, devraient

nous fournir une vue d'ensemble du Moyen-Nord, de ses populations, de leur milieu, de leurs problèmes...

Référons-nous en particulier aux guides "Petite planète" du Seuil, sur le Canada et au guide Bleu A de Hachette sur le Québec. Le premier consacre exactement deux pages à la Côte-Nord, au Moyen et Grand-Nord québécois, sur un total de 180 pages. Le second en produit autant sur 213 pages.

Les thèmes varient peu de ceux déjà relevés, bien qu'un texte dense et plus personnel que ceux du ministère, rende plus vivante la description, humanise davantage le contenu.

On reprend donc les superlatifs et la masse de chiffres justifiant les barrages et les usines. C'est toujours "l'expansion formidable", la "beauté saisissante d'une des terres les plus sauvages du monde". C'est "le pays des mines de l'avenir",... Manic 5,... "c'est la fierté des canadiens-français", etc.

Mais, à tout le moins, pose-t-on certaines questions sur le coût effarant de ces opérations, sur l'élitisme sportif de la chasse à Anticosti...

8- *En conclusion: Qui contera le vrai Moyen-Nord?*

Est-il nécessaire, au terme de cette analyse, d'estimer vérifiée l'hypothèse d'une propagande touristique sur le Moyen-Nord? Si quelques organismes semblent emprunter une voie intéressante, la projection des productions actuelles à court et moyen terme, même dans le cadre socio-politique actuel, ne laissent espérer aucune amélioration sensible de la part des orga-

nismes inventoriés ci-haut, à l'exception hypothétique des agences de voyage progressistes. J'irai plus loin, le message est multiforme, multi-localisé, mais relativement homogène dans son contenu, malgré la non-concertation très probable des différents auteurs. Les messages semblent obéir à un certain modèle, semblent s'embriquer dans un système cohérent de valeurs, celui d'un libéralisme économique dont on n'ose même pas dénoncer ses abus les plus criants.

Paradoxalement, c'est à se croire un régime soviétique ou encore un régime policier! En fait, les différents intervenants se situant à différents postes de la hiérarchie du système, y remplissent certaines fonctions précises, obéissent strictement à leurs intérêts individuels ou de groupes, se moulent à leur situation de classe. Ceux qui détiennent une fraction de pouvoir sur ce territoire, ceux que nous avons identifiés précédemment, véhiculent en fait aux visiteurs leur propre vision du développement du Moyen-Nord, leur propre idéologie, celle d'un groupe dominant de cette société.

Ceux qui ne détiennent pas ces fractions de pouvoir économique ou politique ne disposent ni des moyens techniques ou financiers pour contre-attaquer, ni d'une conscience collective face à pareille domination de l'information et moins encore d'une volonté de riposte. Sous leurs apparences anodines, innocentes, inoffensives, les guides touristiques au sens large, constituent donc un outil incomparable de manipulation idéologique au service d'un pouvoir établi, en vue de consolider son emprise sur des espaces, sur des populations.

Le phénomène apparaît sous un angle particulièrement saisissant dans les régions périphériques récemment bouleversées dans leurs traditions, ou encore et concurremment faiblement peuplées, à la merci des maîtres du territoire ou de l'information. La Côte-Nord et le Moyen-Nord sont de ces régions.

A mon avis, voilà une contrainte additionnelle au développement harmonieux de ces espaces nordiques. Heureusement, tout n'est pas que littérature: L'oeil du touriste et la parole de l'autochtone sauront peut-être se conjuguer pour juger au mérite les discours publicitaires et propagandistes des pouvoirs locaux, nationaux et internationaux.



ASPECTS ECOLOGIQUES DE  
L'ENVIRONNEMENT NORDIQUE

Dominique Roy, Université du  
Québec à Chicoutimi

*Introduction*

Nous considérerons ici la région qui s'étend de la latitude 49°N à la latitude 58°N et nous ajouterons les régions de l'Abitibi, du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte Nord. Nous sommes conscients que cela ne correspond pas aux limites définies par Hamelin en 1975, mais nous croyons que des pôles de développement se sont ajoutés et que maintenant, LG 2, par exemple, a une valeur polaire bien au-dessous de Schefferville.

Cette région contient ce que le Québec a, à la fois, de plus vieux et de plus jeune. Sauf en de rares exceptions, le Bouclier canadien recouvre ce territoire et les provinces du lac Supérieur, de Grenville et de Churchill sont considérées les formations les plus anciennes du Canada. La dernière glaciation en a remodelé la surface et y a laissé des matériaux meubles d'origine glaciaire, lacustre ou marine. En effet, ce n'est que tout récemment que le glacier du Labrador a commencé à quitter cette région (12 000 ans) pour disparaître complètement il y a 6 000 ans. Le soulèvement différentiel de la

croûte terrestre a créé des lacs proglaciaires (Barlow, Ojibway) et a permis à la mer de pénétrer profondément (mers de Tyrrel, d'Iberville et de Champlain). Un calcul rapide nous permet de croire que l'estuaire de La Grande Rivière atteignait le kilomètre 80 il y a 500 ans, le kilomètre 120 il y a 1 500 ans et le kilomètre 400 il y a 6 000 ans.

Tous ces changements donnent à la faune et la flore un air de jeunesse. Seules les espèces les plus plastiques, capables de s'adapter à des conditions critiques et souvent changeantes ont pu s'y développer. Ce sont des espèces pionnières difficiles à cataloguer à cause de leurs nombreuses formes qui ont donné tant de difficultés aux taxonomistes de la génération précédente et que l'on regroupe présentement en quelques espèces ou complexes. Citons le caribou qui était divisé en plusieurs espèces et que l'on a ramené à une seule, le grand corégone et le cisco de lac qui ont englobé un grand nombre d'espèces, l'oie bleue et l'oie blanche qui ne sont que deux variétés, etc. Même des poissons d'eau douce font des incursions en mer (grand corégone, cisco de lac, meuniers, dorés, etc.) et vice-versa (ouananiche, éperlan, etc.). Il en est de même des plantes et, jusqu'à un certain point, des hommes qui y vivent. Les traditions n'existent pas ou si peu, elles se font et seules les populations qui auront subi l'épreuve de l'inédit et du défi survivront.

L'équilibre écologique accompagne les plus grands bouleversements et les populations sont stables malgré de grandes variations dans les nombres d'individus.

Pensons aux fluctuations observées chez les populations de caribous, de castors, d'oies, de lemmings, de lynx et de ptarmigans pour ne citer que celles-là. Il est probablement plus difficile à l'heure actuelle de faire disparaître une espèce dans ces régions que dans les régions équatoriales à cause de leur grande distribution et de leur pouvoir d'adaptation. C'est un peu ce qui faisait dire à Mansfield que l'instabilité apparente des populations nordiques masque une grande stabilité. L'amplitude des variations dans le nombre des individus et la longueur du cycle d'abondance sont plus importants au sein des populations nordiques, mais elles sont aussi stables que dans les régions tempérées tant et aussi longtemps que l'homme les respecte. Mais il y a l'homme, l'allochtone comme l'autochtone... Avec un peu de discipline et de savoir-faire, l'homme peut vivre en harmonie avec son milieu s'il respecte quelques points élémentaires concernant la faune et la flore.

#### *L'air*

Point n'est besoin de vanter l'air pur et sec du Nord. Cependant, il arrive souvent que du sable, de la poussière et même des rebuts miniers sont soulevés par le vent après le décapage des bancs d'emprunt lors de la construction des routes, de l'opération des concasseurs, etc. L'exploitation des gisements d'amiante et l'usure de ce matériau employé dans les pièces mécaniques peuvent augmenter le nombre de particules en suspension dans l'air et dans l'eau. La fumée provenant

des exploitations forestières a un effet local mais les émanations provenant des exploitations minières peuvent modifier la qualité des précipitations à une grande distance du point d'origine. Plusieurs recherches tendent à démontrer que l'augmentation du taux de  $SO_2$  dans l'atmosphère est responsable de l'acidification progressive des lacs et peut-être, par ricochet, de l'augmentation du taux de certains métaux lourds dans les organismes.

Enfin, mentionnons une forme de pollution rarement discutée par les amateurs de discothèques, celle du son. Beaucoup d'animaux nordiques utilisent un langage, si l'on peut dire, pour prévenir l'étranger de quitter un territoire occupé ou encore pour permettre le rassemblement lors des grandes migrations. Le cri doit se propager à de grandes distances pour permettre une économie d'énergie à des animaux qui vivent dans un pays pauvre et où les individus sont éloignés les uns des autres. En augmentant le bruit de fond, on risque de réduire l'efficacité de ce moyen de communication animale. Il ne faut pas exagérer cependant, car on rencontre souvent des huarts, des canards et même des outardes près des habitations et cela ne paraît plus les affecter sérieusement. Il en est de même des caribous et des orignaux quoique des études semblent montrer que les habitants de la toundra y sont plus susceptibles que ceux de la taïga ou de la forêt boréale.

### *L'eau*

Les eaux du Moyen-Nord québécois sont très souvent pauvres, chargées de matières organiques, acides et peu tamponnées. Leur gestion provoque parfois des réactions désagréables aux estomacs délicats et il est souvent nécessaire de forer des puits et d'utiliser la chloration. L'addition d'une petite quantité de polluant dans l'eau a un effet relativement plus important dans cette région que dans la vallée du St-Laurent. C'est pourquoi il faut apporter une attention particulière aux rejets domestiques et industriels, aux fuites de carburant et à l'emploi de produits chimiques. Il faut le plus possible empêcher l'érosion et l'addition de solides en suspension surtout là où la transparence de l'eau est très grande.

Enfin, notons que le niveau d'acidité de l'eau approche souvent les limites de tolérance de la plupart des poissons. Les variations saisonnières sont importantes et le pouvoir tampon très faible. Il n'est donc pas surprenant de constater que la présence d'une mine peut provoquer la disparition des poissons d'un lac ou d'un cours d'eau et modifier l'équilibre biologique.

### *Le sol*

Le contenu en matière organique des sols diminue du sud au nord et peut même devenir un facteur limitant pour l'établissement d'une bonne couverture végétale. La revégétation est très lente dans un banc d'emprunt tandis qu'elle est relativement rapide dans le tracé

des routes d'hiver où la couche superficielle n'a pas été déplacée. Il existe cependant des cas où cela ne semble pas aussi simple. Ainsi, on distingue encore des sentiers de caribous au nord de Fort George en dépit du fait que la population de ces cervidés soit à toutes fins pratiques nulle depuis au moins vingt-cinq ans. Il faut donc limiter le passage de véhicules hors des tracés de route et être de plus en plus sévère à mesure que l'on monte en latitude. Au nord du 55e degré, il faut ajouter la présence de plus en plus grande du sol gelé qui réserve des superficies tant aux biologistes qu'aux ingénieurs.

Il est souhaitable, partout où c'est possible, de faire des réserves de sols organiques au moment du décapage. A la fin des travaux ou à l'occasion de l'aménagement d'un chantier, les pentes doivent être stabilisées pour éviter l'érosion et, si nécessaire, aider à la revégétation du site en étendant la terre réservée à cette fin.

#### *Associations végétales et animales*

Les associations animales et végétales ont des points communs:

1. Elles renferment des espèces pionnières qui envahissent rapidement un espace disponible, si pauvre soit-il. Ces espèces présentent des signes évidents d'une évolution rapide qui leur permet de s'adapter à de nouveaux milieux. On n'a qu'à penser aux lichens, aux végétaux avec mycorhizes, aux salmonidés et aux rongeurs. Ces espèces perdent leur dominance avec le

temps mais restent toujours prêtes à prendre la relève.

2. La plupart des organismes ont un taux de croissance annuel faible à cause de la courte période estivale mais jouissent d'une grande longévité. Il est surprenant de rencontrer des arbres très âgés quoique de taille restreinte. Il en est de même des poissons qui vivent deux fois plus vieux à la Grande Rivière que dans le Saint-Laurent.

3. Le taux de reproduction de la plupart des espèces diminue à mesure que l'on s'avance vers le nord. Il arrive même que la multiplication par les graines devienne presque nulle chez les plantes. Elles compensent par la reproduction végétative qui n'est, en somme, qu'une autre illustration de l'augmentation de la longévité.

La maturité sexuelle arrive à un âge plus avancé et cela devient plus évident chez les animaux. De plus, la progéniture est moins nombreuse. Ainsi, chez le touladi, la reproduction commence vers 10 ans, le nombre d'oeufs est petit comparativement aux individus de la même espèce plus au sud et il arrive fréquemment que les adultes espacent les frais à tous les 2 ans et même jusqu'à 5 ans.

4. L'exemple précédent montre aussi que les espèces nordiques ont développé des comportements qui aident à économiser l'énergie. Le cri chez les oiseaux et les animaux, le tracé suivi par les caribous lors de leurs migrations, la taille et la forme des animaux et bien d'autres observations mettent en évidence l'importance de l'utilisation optimale des ressources alimentaires et énergétiques.

5. La faible densité moyenne est un autre aspect des milieux nordiques. La pauvreté des ressources et la courte période estivale accentue les effets de la compétition et force les individus à agrandir leur espace vital. On pense alors à la distance qui sépare les arbres dans les Grands Jardins du parc des Laurentides, à la dispersion de la plupart des animaux et des oiseaux à la période de reproduction et à la densité du plancton et des poissons dans les eaux du Nord.

Il en découle une grande sensibilité du milieu aux bouleversements qui perturbent de grandes surfaces mais un effet souvent positif lorsque des surfaces restreintes sont touchées. Les petits feux de forêts de quelques centaines d'hectares sont de véritables fontaines de Jouvence écologiques mais des feux qui couvrent des milliers de kilomètres carrés engendrent un désert qui peut prendre des décades et mêmes des siècles à se régénérer à cause de la grande distance et du petit nombre de géniteurs pouvant recoloniser ou reconstituer le milieu. Lorsque plusieurs îlots sont demeurés intacts, le milieu se régénère plus rapidement à cause de la grande versatilité des espèces pionnières et peu exigeantes.

6. L'indice de diversité des milieux diminue du sud au nord et les associations animales et végétales occupent des espaces de plus en plus grands. Les compositions relativement simples de la forêt boréale, de la forêt ouverte et de la taïga ainsi que les grands espaces occupés par les troupeaux de caribous en sont de bons

exemples. On associe souvent les concepts d'instabilité ou de perturbation d'un milieu à un faible indice de diversité mais il est difficile de qualifier la forêt boréale de milieu instable et perturbé. Dans ces régions, les changements naturels et normaux sont isolés dans le temps et l'espace; ils deviennent beaucoup plus apparents mais n'en sont pas moins réguliers. Cela peut davantage refléter la difficulté qu'ont les sudistes de s'adapter à la notion de simplicité qui caractérise les milieux géologiquement jeunes et à une échelle de temps qui ne leur est pas familière. L'indice de diversité ne masquerait-il pas des changements qui se produisent dans un milieu complexe et qui ressortiraient plus dans un milieu simple?

7. La grande abondance des moustiques et la concentration d'animaux qualifiés d'indésirables (ours, loups, mouffettes) autour des agglomérations forceront les biologistes à prendre des positions nettes. Les conservationnistes pourraient s'opposer à la lutte contre les moustiques autour des villages sous prétexte qu'il faut à tout prix garder intact le milieu mais le contact prolongé avec ces bestioles aura tôt fait de leur faire comprendre que l'appellation "cousins de sang" n'est pas un euphémisme et que leurs visites répétées et leur nombre les rendent particulièrement détestables. Ils conviendront alors qu'il faut délimiter des espaces pour les humains et d'autres pour ces êtres. Il faut être prudent car les mesures prises doivent tenir compte de la durée des établissements et des effets sur les autres organismes vivants.

*Conclusion*

Le milieu écologique du Moyen-Nord est dans un état de maturité stable, maturité qui toutefois est très près d'une jeunesse permanente. Il en a les qualités et les défauts: simplicité, agressivité, adaptabilité, etc. Il faut donc étudier ces milieux avec la même philosophie qu'un éducateur de grands adolescents: amour, compréhension et beaucoup d'humour.

---

LA CLASSIFICATION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE:  
UN OUTIL POUR LA GESTION ECOLOGIQUE DE L'ESPACE

Michel Jurdant et J.P. Ducruc, Environnement  
Canada

*Ecologie et planification*

L'homme partage avec ses semblables et les autres êtres vivants un espace de dimension finie dans lequel les ressources sont en quantité limitée. La crise de l'environnement (épuiement des ressources, crise de l'alimentation, crise de l'énergie, pollutions, etc.) nous oblige à reconnaître, aujourd'hui, l'importance des impératifs écologiques et non plus des seuls impératifs économiques et technologiques dans la recherche du bonheur de l'homme. Nous avons fondé trop d'espoirs sur la seule planification économique comme clé à l'atteinte de ce bonheur. Mais, nous devons aujourd'hui constater l'inefficacité des plans de développement uniquement basés sur la planification économique et que Pelt (1977) souligne si bien en reconnaissant que la technosphère ne pourra indéfiniment tirer des chèques sur la biosphère sans en épuiser le capital. L'extension suburbaine démesurée, anarchique et dévoreuse d'espace, la désertification de terroirs ruraux, la destruction de paysages par les infrastructures et la privatisation des plus

beaux espaces naturels ne sont que quelques-uns des aspects découlant d'une telle attitude. Dans certaines circonstances, il arrive même que la valeur d'un terrain soit directement proportionnelle au droit que l'on a d'y détruire la nature alors que l'économie des biens matériels devrait être sous-jacente aux règles d'une véritable "économie de la nature", c'est-à-dire aux règles de l'écologie. C'est là que réside le seul moyen de rompre avec la panacée habituelle des économistes classiques qui consiste, non plus à produire pour consommer, mais à consommer pour produire et, ainsi, assurer le plein emploi (Pelt, 1977). Il faut à tout prix substituer une véritable "écologie du développement" à l'"économie du développement" car il n'est plus possible, aujourd'hui, de concevoir des changements socio-économiques sans analyser les rapports qui s'instaurent entre l'écologie et l'économie. Les planificateurs d'aujourd'hui se doivent d'aménager le territoire en adaptant les activités humaines aux milieux naturels. Seule une planification écologique le permettra car elle formulera des alternatives de développement dans lesquelles l'espace n'aura pas seulement une valeur économique mais aussi une valeur biologique, esthétique, culturelle et sociale; une planification qui saura donner une valeur aux biens immatériels. Toutefois, la planification écologique ne pourra être réalisée sans une connaissance globale et intégrée des caractéristiques écologiques du milieu naturel, de la dynamique des écosystèmes, des productions potentielles (aptitudes) des ressources natu-

relles renouvelables et de leur niveau de compatibilité ou de complémentarité. L'aménagiste ne pourra décider des alternatives de développement les plus conformes au maintien des équilibres écologiques que lorsqu'il aura acquis ces connaissances.

#### *Concepts de base de l'inventaire écologique*

Le milieu naturel n'est pas une simple superposition de variables mais bien une étroite imbrication de ces dernières qui possèdent entre elles, non seulement des liens physiques et organiques mais aussi dynamiques. Si nous voulons appréhender la complexité du milieu par un inventaire écologique, nous ne pouvons aborder son étude variable par variable ni ressource par ressource car ceci élimine d'emblée la découverte et la compréhension des interactions dans l'écosystème. Dans le meilleur des cas d'ailleurs, une telle attitude n'aboutira qu'à une intégration a posteriori très douloureuse des résultats car elle ne pourra se faire qu'au prix de compromis cartographiques coûteux et douteux. Nous devons, au contraire, aborder l'inventaire écologique du territoire de façon globale, c'est-à-dire intégrée a priori, ceci suppose une véritable intervention multidisciplinaire à tous les niveaux et à toutes les phases du travail.

Cependant, le concept d'intégration a priori ne prendra toute sa signification que si, dans la définition et le classement des unités écologiques, nous prenons en considération l'efficacité réelle et relative des variables recensées (Long, 1974). Dans une

telle démarche, l'inventaire et la définition des variables écologiques procèdent d'un choix concerté de tous les membres de l'équipe multidisciplinaire; ceci suppose l'établissement d'un langage commun normalisé, à plusieurs critères, permettant ainsi une définition globale (intégrée) du milieu naturel et de ses ressources. Mais, seules sont retenues les variables dont l'analyse et la synthèse permettent de répondre le plus adéquatement aux objectifs fixés. De façon générale, cette recherche se concentre sur les variables les plus actives qui reflètent au mieux la dynamique des écosystèmes et, ainsi, les meilleures perspectives d'utilisation du milieu naturel. Les principes suivants guident cette recherche:

- priorité est accordée aux variables les plus stables et les plus permanentes de l'écosystème,
- les variables doivent relever de propriétés intrinsèques à l'écosystème,
- préférence est accordée aux variables qui influencent la dynamique de l'écosystème tout entier,
- les variables les plus significatives pour la croissance des végétaux ont plus d'importance que les autres,
- les variables mesurables ont plus d'importance que les autres.

#### *Objectifs de l'inventaire écologique*

L'inventaire écologique du territoire permet d'établir la classification écologique et la cartographie écologique de ce territoire qui fourniront la base écologique de la planification et de l'aménagement intégré des ressources de ce territoire. Autrement dit,

le premier objectif revient à subdiviser le territoire en unités iso-écologiques, c'est-à-dire en unités semblables quant à la distribution des processus écologiques dominants opérant dans l'écosystème.

Ensuite, ce premier document de base, qui est le véritable document scientifique, doit fournir des informations, non plus seulement compréhensibles des seuls scientifiques, mais, bien plus, des aménagistes. Le deuxième objectif à atteindre est donc la réalisation de documents interprétatifs en termes compréhensibles par les aménagistes et les gestionnaires du territoire. Cet objectif permet de rejoindre les recommandations de Long (1974) qui souligne que l'intégration dans l'inventaire écologique sera jugée sur la façon dont elle permet d'atteindre les objectifs d'aménagement fixés, ainsi que celles de Rowe (1960) selon qui une classification doit être évaluée, bien plus sur sa valeur pratique en fonction d'objectifs concrets que sur sa stricte valeur scientifique toujours contestable étant donné l'extrême complexité des variables impliquées. La conséquence de ces deux objectifs est donc la production d'une série de documents cartographiques interprétatifs dont l'extrême avantage est d'être levés à l'intérieur des mêmes contours cartographiques. Tous les avantages à l'intégration a priori apparaissent au grand jour à cette étape du travail. Les principales cartes interprétatives produites sont les suivantes:

- carte du potentiel agricole,
- carte du potentiel forestier,
- carte du potentiel récréatif,

- carte des potentiels fauniques (terrestres et aquatiques),
- carte de la capacité de rétention en eau des sols,
- carte de la vocation récréative des écosystèmes aquatiques,
- carte de l'attrait des paysages,
- carte du potentiel de régénération naturelle de la végétation,
- carte des risques de chablis,
- carte des possibilités d'utilisation des sols pour l'ingénierie,
- carte de traficabilité,
- carte des risques de destruction ou de détérioration des sols et de la végétation.

Grâce à ces interprétations obtenues d'une manière intégrée par l'inventaire écologique, il est possible de rationaliser bien des décisions relatives à l'utilisation de l'espace (Jurdant et al., 1977).

#### *L'échelle cartographique et le niveau de perception de l'espace*

La perception d'un phénomène naturel est fonction de l'échelle à laquelle on peut et/ou on veut l'exprimer et l'efficacité réelle des critères de classification et leur distribution dans l'espace sont différentes suivant l'échelle à laquelle on examine l'écosystème (tab. I). Cependant, quel que soit l'échelle ou le niveau de perception, la classification et la cartographie écologiques du territoire doivent toujours fournir une image aussi détaillée que possible, mais globale, du territoire étudié. Très souvent, le dialogue entre l'écolog-

giste et l'utilisateur du document écologique est source de malentendus car les deux interlocuteurs font référence à des éléments ou des relations qui ne concernent pas la même échelle. La définition de l'échelle cartographique des documents fournis et du niveau de perception de l'espace auquel s'effectuera l'inventaire écologique ne sera faite qu'après avoir pris en considération les éléments suivants (Jurdant et al., 1977):

- la nature de l'information requise par l'aménageur,
- le niveau de précision requis pour cette information,
- la superficie à inventorier,
- la complexité écologique du territoire,
- le temps alloué pour effectuer l'inventaire écologique,
- l'information écologique déjà existante pour le territoire,
- la compétence et l'expérience de l'équipe affectée à l'inventaire écologique.

Actuellement, pour tout inventaire écologique, nous sommes en mesure de considérer cinq niveaux de perception de l'espace (Jurdant et al., 1977) dont les tableaux I et II décrivent le mode d'expression, de caractérisation et la nature des interprétations que l'on peut en tirer.

Premier niveau. La REGION ECOLOGIQUE: *portion de territoire caractérisée par un climat régional distinctif, tel qu'exprimé par la végétation.*

A ce niveau de perception, le climat régional est le facteur écologique prépondérant; les grands ensembles

topographiques jouent aussi un rôle dans la mesure où ils affectent le climat régional. La perception concrète des régions écologiques se fait à l'aide de la végétation régionale (Ducruc et al., 1976). L'information écologique de base, obtenue à l'aide d'une classification et cartographie des régions écologiques, permet de définir, de façon très générale, les grandes tendances des relations entre la production potentielle des ressources naturelles renouvelables et l'environnement. Elle produit un cadre écoclimatique dont les limites des unités correspondent à des seuils climatiques significatifs pour la végétation. Une telle carte pourrait contribuer, par exemple, à l'établissement de zones équipotentiellles quant aux possibilités de réussite de certaines cultures agricoles, à l'établissement de seuils au-delà ou en deçà desquels telle production (agricole, forestière, faunique) n'est plus réalisable, etc.

Deuxième niveau. Le DISTRICT ECOLOGIQUE: *portion de territoire caractérisée par un pattern propre du relief, de la géologie, de la géomorphologie et de la végétation régionale.*

La variable écologique la plus active à ce niveau de perception est la physiographie. C'est à ce niveau qu'apparaissent les grands ensembles spatiaux ayant une signification sur l'occupation humaine du territoire. Le district écologique correspond à la notion de terroir, développée dans les milieux ruraux. Il pourrait fournir un cadre socio-économique plus rationnel que le traditionnel découpage administratif qui

recoupe et regroupe indistinctement des territoires écologiquement très différents (Girard et Girard, 1975). Bien que la carte des districts écologiques soit encore à une échelle trop petite pour se prêter à des interprétations précises concernant les productions potentielles des ressources naturelles renouvelables, elle permet cependant de déterminer les grandes zones d'utilisation éventuelle du milieu par l'homme (tab. II). Cette carte est aussi appelée à jouer un rôle de synthèse vulgarisée des informations contenues dans les documents écologiques à plus grande échelle auprès du grand public et des gestionnaires non spécialisés en aménagement du territoire.

Troisième niveau. Le SYSTEME ECOLOGIQUE: *une portion de territoire caractérisée par un pattern propre du relief, des matériaux géologiques de surface, des sols, des chronoséquences végétales et des plans d'eau.*

Les variables écologiques les plus actives au niveau du système écologique nous sont données par la géomorphologie (nature, origine, épaisseur et forme des matériaux géologiques de surface) et les étendues aquatiques. C'est à ce niveau de perception qu'est exprimée la majorité des interprétations nécessaires à l'aménagiste.

Quatrième niveau. Le TYPE ECOLOGIQUE: *portion de territoire caractérisée par une combinaison relativement uniforme du sol et de la chronoséquence végétale.*

La pédologie, par les caractéristiques physico-chimiques des sols, nous donne les variables écologiques

les plus actives à ce niveau de perception. La plupart des évaluations ayant trait aux productions biologiques et celles reliées aux propriétés physiques des sols sont effectuées au niveau du type écologique.

Cinquième niveau. La PHASE ECOLOGIQUE: *une portion de territoire caractérisée par une combinaison relativement uniforme du sol et de la végétation.*

La phase écologique est, de fait, une subdivision du type écologique basée sur le stade actuel (au moment de l'inventaire) de la chronoséquence végétale. Donc, les variables écologiques les plus actives à ce niveau de perception seront les mêmes que celles du type écologique plus, les caractéristiques de la végétation: composition, physionomie et structure.

Ce niveau de perception très détaillé constitue un outil d'aménagement permettant toutes les interprétations possibles au niveau précédent. Cependant, le niveau de détail étant plus grand, il justifie des interventions beaucoup plus spécifiques.

#### *La classification écologique au Canada*

En 1966, les membres du Comité national des terrains forestiers sentant la nécessité d'études écologiques intégrées créèrent le sous-comité de classification biophysique. Ce fût là, le véritable point de départ pour la recherche, à l'échelle nationale, d'une approche et d'une philosophie communes pour l'inventaire écologique intégré du territoire. Cinq projets-pilotes mis de l'avant en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Québec,

en Nouvelle-Ecosse et à Terre-Neuve aboutirent à la publication d'une approche méthodologique commune (Lacate, 1969). Quoique originaux en soi, ces résultats tirèrent parti des travaux antérieurs de l'école australienne (Christian, 1952; Christian et Stewart, 1952, 1968; Christian et al., 1968), des concepts écosystématiques de Rowe (1961, 1962), des travaux de l'école montpelliéraine (Gounot, 1958; Long, 1969) et des études effectuées sous l'égide de l'Inventaire canadien des sols. Actuellement, les travaux inspirés de cette méthodologie ont largement dépassé le stade expérimental du projet-pilote. Nous pouvons considérer même que la méthodologie est opérationnelle dans la plupart des régions du Canada. Nous en voulons pour preuve, entre autres, les travaux de Barnett (1976), Gimbarzevsky (1976), Holland (1976), Jurdant et al., (1976), Mills (1976), Oswald (1976), Tarnocaj et Netterville (1976), Walmsley (1976) et Zoltaï (1976) présentés lors de la première réunion du Comité canadien de classification écologique du territoire (Thie et Ironside, 1976).

### *Conclusion*

La demande pour des inventaires intégrés des ressources naturelles au Canada est en progression continue depuis plusieurs années. Nous avons montré qu'une classification écologique intégrant la classification de la végétation et des sols se prête admirablement bien à de multiples interprétations pour l'aménagement du territoire. Comme toutes ces inter-

prétations sont effectuées à l'intérieur d'un même cadre de référence géographique (les unités de la carte écologique), l'utilisateur possède donc un outil qui lui permet d'évaluer non seulement le potentiel des ressources renouvelables mais également les interactions entre toutes ces ressources.

Nous avons de plus en plus besoin de données écologiques de base pour évaluer rapidement les impacts du développement technologique et industriel sur notre environnement. L'inventaire écologique constitue cette base à la fois géographique et écologique à partir de laquelle les analyses d'impact peuvent être effectuées rapidement et à coût modique.

Tableau 1 : Les niveaux de perception écologique de l'espace, leur mode d'expression et leur mode de caractérisation (d'après Jurdant et al., 1977)

NIVEAU DE PERCEPTION ECOLOGIQUE	1	2	3	4		5	
UNITE D'EXPRESSION	Région Ecologique	District Ecologique	Système Ecologique	Type Ecologique		Phase Ecologique	
ECHELLE D'EXPRESSION (ordre de grandeur)	1:1000000	1: 250 000	1: 125 000	1: 20 000		1: 10 000	
DIMENSION MOYENNE DE L'UNITE CARTOGRAPHIQUE (km <sup>2</sup> )	1000	60	15	0,4		0,1	
NIVEAU DE LA COLLECTIVITE HUMAINE CORRESPONDANTE	Pays	Province	Région	Municipalité Comté		Famille	
VARIABLES ECOLOGIQUES PREPONDERANTES	Climat régional	Physiographie	Géomorphologie	Milieu édaphique Topographie		Homme Micro-climat Accidents divers	
MODE D'EXPRESSION	Nom de région naturelle	Nom de terroir	Région écologique + Relief + Epaisseur des dépôts meubles + Matériaux géologiques de surface + Ecosystèmes aquatiques	Territoire agricole Série de sol + Type de sol + Phase de sol	Territoire non agricole Région écologique + Série de sol + Classe de drainage	Territoire agricole Série de sol + Type de sol + Phase de sol	Territoire non agricole Région écologique + Série de sol + Classe de drainage + Groupement végétal
MODE DE CARACTERISATION							
Climat régional	H <sup>1</sup>	H	H	H	H	H	H
Physiographie	p <sup>2</sup>	H	H	H	H	H	H
Géologie du substratum	X <sup>3</sup>	P	H	H	H	H	H
Géomorphologie	X	P	P	H	H	H	H
Relief	-	X	H	H	H	H	H
Type de développement du sol	X	X	P	H	H	H	H
Chronoséquence végétale	X	X	P	H	H	H	H
Epaisseur, texture et pétrographie du sol	-	X	P	H	H	H	H
Régime hydrique du sol	-	X	P	H	H	H	H
Nature des horizons organiques de surface	-	-	X	-	X	-	H
Physionomie et structure de la végétation	-	-	X	-	X	-	H
Composition de la végétation	-	-	X	-	X	-	H
Texture et pierrosité du sol	-	-	-	H	-	H	-
Pente	-	-	-	H	-	H	-
Morphologie des systèmes aquatiques	-	-	H	-	-	-	-

1) H: Critère homogène pour l'unité considérée

2) P: Critère se présentant sous la forme d'un "pattern", c.à-d. la distribution est ordonnée selon une structure géographique particulière (distribution ordonnée)

3) X: Critère se présentant sous la forme d'un "complexe", c.à-d. la distribution est irrégulière et erratique

Tableau II : Nature des interprétations pour l'aménagement du territoire par niveau de perception écologique (d'après Jurdant et al., 1977)

	Niveau de perception écologique				
	1 Région Ecologique	2 District Ecologique	3 Système Ecologique	4 Type Ecologique	5 Phase Ecologique
<b>AGRICULTURE</b>					
Aptitude des sols pour l'agriculture	G	G	P	H	H
Aptitude des sols pour diverses cultures	G	G	P	H	H
Risques d'érosion du sol	-	G	P	H	H
Identification des problèmes d'aménagement	-	G	P	H	H
<b>FORET</b>					
Aptitude des sols pour la production de matière ligneuse	G	G	P	H	H
Aptitude des sols pour diverses espèces ligneuses	G	G	P	H	H
Difficulté de plantation	-	G	P	H	HH
Coût de reboisement	-	G	P	H	HH
Coût de production des plantations	-	G	P	H	HH
Potentiel de régénération naturelle	G	G	P	H	HH
Espèces agressives après coupe à blanc	G	G	P	H	H
Espèces agressives après feu	G	G	P	H	H
Risques de chablis	-	G	P	H	HH
Traficabilité	-	G	P	H	H
<b>RECREATION</b>					
Attrait du paysage	G	G	H	-	-
Potentiel récréatif des lacs et rivières	-	-	H	-	-
Aptitude pour la récréation dans la nature	-	G	H	-	-
Possibilité pour terrains de camping	-	-	P	H	H
Possibilité pour lacs artificiels	-	-	P	H	H
Possibilité pour sentiers, infrastructures, etc.	-	-	P	H	H
Possibilité pour centres de ski	-	G	H	-	-
Possibilité de reboisement esthétique	-	-	P	H	HH
<b>FAUNE</b>					
Aptitude pour la faune terrestre	G	G	H	-	-
Aptitude pour la sauvagine	G	G	P	H	-
Aptitude pour la faune aquatique	G	G	H	-	-
Production potentielle de plantes utiles à la faune	G	G	P	H	HH
<b>EAU</b>					
Capacité de rétention en eau des sols	-	G	P	H	H
Qualité de l'eau	-	G	H	-	-
<b>INGENIERIE</b>					
Potentiel pour diverses activités relevant de l'ingénierie	-	G	P	H	H
<b>ZONES ECOLOGIQUEMENT SENSIBLES</b>					
Délimitation des zones	-	-	P	H	HH
<b>NIVEAU D'INTEGRATION REQUISE</b>					
Délimitation des niveaux	-	-	H	-	-

G: L'interprétation est d'ordre général

P: L'interprétation est spécifique mais se présente sous la forme d'un "pattern"

H: L'interprétation est spécifique et homogène

HH: L'interprétation est spécifique, homogène et détaillée

ANNEXE

*Un exemple d'inventaire écologique opérationnel: le projet ETBJ (Écologie du territoire de la Baie James)*

En 1973, la Société de Développement de la Baie James décida d'entreprendre la classification et la cartographie écologique de la municipalité de la Baie James, soit une superficie totale de 435 000 km<sup>2</sup>. C'est alors que le projet ETBJ débuta à l'aide d'une équipe multidisciplinaire de 29 personnes.

La classification écologique du territoire a été effectuée à chacun des cinq niveaux de perception précités. La cartographie a été réalisée au niveau du système écologique, à l'échelle de 1:125 000. La réalisation pratique de cet inventaire écologique peut ainsi être résumée:

Un plan de reconnaissance sur le terrain est établi à partir d'une photointerprétation préliminaire des districts écologiques. L'objectif de ces reconnaissances est de découvrir, pour ensuite les définir, les principales séquences existant entre la végétation et les principaux gradients écologiques du milieu naturel: les climoséquences, les toposéquences, les lithoséquences et les chronoséquences. Les travaux de terrain répartis sur les trois étés du projet, ont couvert une période totale de 35 semaines. Huit équipes, constituées chacune d'un pédologue et d'un phytosociologue, effectuèrent un total de 963 reconnaissances écologiques. Chaque reconnaissance consiste en une description détaillée des écosystèmes rencontrée en parcourant un transect de 3 à 8 km de

longueur. Au cours de ces reconnaissances, un total de 2 088 stations écologiques de référence furent échantillonnées et décrites à l'aide de relevés complets du sol, de la végétation et de divers paramètres du milieu. A la fin de chaque journée de reconnaissance, chaque équipe consigne, sous la forme d'un rapport, ses principales observations et cartographie les systèmes écologiques parcourus. L'équipe soumet ainsi ses hypothèses à la critique des autres équipes. Une décision est alors prise quant à la classification de référence pour la photointerprétation finale. Chaque système écologique cartographié est décrit en pourcentage des types écologiques le constituant. Ces derniers sont définis à partir des stations écologiques de référence.

Aujourd'hui, quatre années après le début du projet, les utilisateurs possèdent les documents suivants:

- 1) la définition et la carte des régions écologiques à l'échelle de 1:1 000 000;
- 2) les cartes des systèmes écologiques à l'échelle de 1:125 000; chaque unité cartographique est identifiée à l'aide de symboles (Ducruc et al., 1976) par lesquels sont caractérisés:

- la région écologique,
- le relief,
- l'épaisseur des matériaux géologiques de surface,
- la nature et la forme des matériaux géologiques de surface,
- la catégorie d'écosystème aquatique, ainsi que certaines de leurs caractéristiques morphométriques: découpage du périmètre aquatique, pente

de la berme, pente des rives, profondeur, système de drainage, matériaux géologiques de surface des rives,

-l'abondance de ruisseaux et de stations ripariennes,

-la répartition (en %) des types écologiques permettant de connaître la superficie couverte par les types de sol et les chronoséquences végétales pour chaque unité;

3) une classification provisoire des types écologiques (Jurdant, 1975),

4) un certain nombre de documents permettant d'interpréter les cartes écologiques de base à l'aide d'un système de traitement des données en voie d'être opérationnel à la Société de Développement de la Baie James, parmi lesquels:

-les interprétations pour le secteur ingénierie (Jurdant, 1977) comprenant diverses interprétations concernant la traficabilité, les risques d'érosion, les risques d'éboulis, la recherche de matériaux pour la construction de routes, le potentiel pour la construction domiciliaire et pour l'installation de fosses septiques,

-l'évaluation du potentiel forestier (Jurdant, 1975; Zarnovican, 1977),

-les évaluations du potentiel pour le castor (Traversy, 1974), la sauvagine (Bélair et Zarnovican, 1975), la petite faune terrestre (Gingras, 1975) et diverses espèces de poissons (Mondoux, 1976),

-l'évaluation de l'attrait du paysage (Jurdant, 1975),

-l'évaluation du potentiel récréatif des écosystèmes aquatiques (Jurdant, 1975),

-l'évaluation du potentiel pour la récréation dans la nature (Jurdant, 1977).

RECHERCHES EN PRODUCTIVITE AQUATIQUE  
ET DEVELOPPEMENT DE LA COTE-NORD

Denis Larrivée, François-X. Garneau et  
André Lebrun, Université du Québec à  
Chicoutimi.

Tout effort de recherche comporte en importance variable des aspects de nature globale et des aspects plus spécifiques à la région où se font ces études. Dans le programme de recherche en productivité aquatique plusieurs aspects touchant de façon spécifique le bien-être des populations peuvent être soulignés.

Il faut tout d'abord remarquer qu'il existe au moins deux niveaux d'interrelations entre les populations humaines et le milieu formant les ressources. Un premier niveau d'interrelation repose sur la connaissance du milieu et conséquemment sur l'appréciation de sa qualité. Le deuxième niveau est plutôt relié à l'utilisation des ressources elles-mêmes. Evidemment, l'utilisation des ressources devrait reposer sur une bonne connaissance du milieu. Ce n'est pas toujours le cas. Alternativement, une bonne connaissance du milieu permet une utilisation plus rationnelle et plus diversifiée des ressources.

De plus toute intervention de recherche, implicitement ou explicitement, se retrouve à l'intérieur d'une problématique. Depuis quelques années plusieurs

ont tenté d'offrir des règles générales permettant d'établir une problématique de recherche acceptable pour les communautés nordiques. Il y a eu par exemple l'intervention de Rosalee J. Tizya à la conférence circumpolaire (1975, Ottawa "Research in the North as Viewed by the Communities"). On pourrait aussi citer la conférence de Peter Larkin (Science forum, décembre 1976) "Science and the North: an essay on aspirations", ou le travail préparé par les membres du sous-groupe de Canada/MAB, intitulé "Principes d'éthique professionnelle relatif à la recherche scientifique dans le nord" (Environnement Canada 1977) ou encore le rapport du groupe de travail MAB/Canada (No 8, 1977) intitulé "La Science et le Nord, un nouveau défi". Enfin, le Conseil des Sciences du Canada dans un rapport (No 26, août 1977) a tenté de définir aussi les principes d'une politique scientifique du développement du nord; pour le Conseil des Sciences la recherche scientifique dans le nord doit assurer:

- 1- L'autonomie technologique, soit la capacité des Canadiens à acquérir, à diriger et à tirer avantage des actions technologiques façonnant l'avenir de la nation.
- 2- La diversité des modes de vie. Il faut ménager les possibilités de choix du mode de vie (c'est une préoccupation surtout locale).
- 3- Le maintien du potentiel régénérateur du milieu boréal (normes de tolérance écologique).
- 4- L'évaluation complète et équilibrée et la surveillance des grandes actions boréales et des petites entreprises (normes de tolérance politique).

Chacune de ces interventions appelle à sa façon une sensibilité plus grande aux caractéristiques et aux besoins des communautés nordiques. Ainsi, dans le rapport 8 de MAB/Canada (1977) on peut lire les recommandations suivantes:

"L'objectif général de toute recherche prévue pour le Nord devrait favoriser la convergence des efforts de la science et des besoins des résidents du Nord" et "Les organismes intéressés à la recherche dans le Nord devraient promouvoir le concept de chercheurs associés auprès des résidents compétents du Nord et favoriser un respect mutuel pour les différents types de renseignements scientifiques obtenus de sources locales diverses".

L'application de ces grands principes à des situations ponctuelles s'avère toujours très difficile à cause de l'inégalité profonde des forces ou des agents de développement vis-à-vis les forces du milieu. En dehors de législations plus ou moins adéquates et du rôle plus ou moins protecteur qu'exerce l'Etat vis-à-vis ces communautés autochtones, celles-ci sont en général mal préparées pour faire face d'une façon adéquate à des pressions aussi massives. Une des raisons principales tient au fait que ces communautés ne disposent pas des moyens d'expertises que possèdent les compagnies privées ou de la couronne, ou l'Etat lui-même, pour évaluer les impacts négatifs d'action de développement et voir les opportunités et les actions de mitigation nécessaires. Nous voudrions ici montrer en quoi notre recherche peut servir à offrir aux populations des moyens utiles à leur action

et peut-être à présenter des alternatives de développement. Nos efforts se situent surtout dans les domaines de la productivité aquatique et de l'environnement.

### *Connaissance des ressources*

La plupart des populations humaines vivent en relation d'aliénation par rapport au milieu biophysique qui les supporte. On peut faire exception ici des populations dont le mode de vie de base (alimentation, vêtement, etc...) dépend directement des ressources. Dans tous les cas, l'équilibre dépend dans une grande mesure d'une appréciation adéquate du milieu biophysique. En général, les forces économiques qui génèrent les nouveaux développements nordiques ne sont pas particulièrement sensibles à l'utilisation rationnelle et diversifiée des ressources. Elles sont la plupart du temps monovalentes et disproportionnées. D'où l'importance de rétablir un certain équilibre en fournissant l'information nécessaire pour une appréciation plus globale. Ainsi, depuis 1972, nous nous sommes employés à faire un inventaire des organismes côtiers aquatiques des Escoumins jusqu'à Havre St-Pierre, ceci, en vue de monter une collection de référence, de publier un bulletin de référence et d'obtenir une appréciation globale de la distribution et de l'abondance des espèces. Nous avons aussi dans un même temps développé un certain nombre de projets touchant à la qualité du milieu, que ce soit en développant des paramètres de surveillance (indices chimi-

ques et biologiques) ou par l'évaluation des caractéristiques de croissance en milieu normal et altéré. Ces études mises à la disposition des communautés locales, ainsi que l'expertise du travail, peuvent permettre aux populations une meilleure appréciation de leur qualité de vie dans le secteur particulier du milieu aquatique. A titre d'exemple, prenons la situation qui se présente par rapport au développement touristique aux Iles Mingan. A partir des études qui ont été faites s'offre l'opportunité de présenter un panorama des organismes aquatiques des îles et des écosystèmes. Des considérations de contrôle du milieu pour sa protection et sa maintenance de même qu'un jugement sur les activités humaines incompatibles à l'équilibre du milieu sont alors possibles.

#### *Utilisation des ressources*

L'utilisation diversifiée et rationnelle des ressources, essentielle à l'équilibre du milieu, dépend de la connaissance du milieu. Cette connaissance est d'abord celle de l'existence et du fonctionnement des éléments du milieu (mécanismes de productivité) mais elle est aussi celle des potentialités d'utilisation de chacune de ces ressources. Souligner la potentialité d'utilisation n'est pas toujours chose facile puisque ceci dépend de facteurs parfois très complexes. Nous nous sommes attachés pour notre part à oeuvrer dans deux secteurs d'intérêt essentiel pour les populations humaines, celui de l'alimentation et celui de la santé.

*Alimentation:*

Nous avons étudié certains organismes de la Côte-Nord pouvant se prêter à une culture et nous avons fait un choix sélectif de ceux pouvant être utilisés pour l'alimentation humaine. Parmi ces organismes nous pouvons citer *Mytilus edulis*, le moule bleu; *Mya arenaria*, une coque; *Buccinum undatum*, le bourgot, *Littorina littorea*, le bigorneau; *Pandalus borealis*, la crevette...etc. Nous nous sommes attardé à tester les capacités de reproduction de ces organismes de même que leur croissance. Ce qui nous intéressait particulièrement c'était de favoriser l'intégration de ces organismes de façon à optimiser le milieu de productivité. Ainsi, *Mytilus* est non seulement comestible mais il est aussi un très bon filtreur, *Mya* supporte bien les milieux anaérobiques, *Buccinum* et *Littorina* sont des nettoyeurs de fond...etc. De plus, ils sont le plus souvent complémentaires au niveau de la reproduction et de l'alimentation. En choisissant bien les espèces et la géométrie du système, il est possible d'obtenir un milieu optimal d'aquaculture polyvalente ou l'imput énergétique (pour l'entretien, la nourriture...etc.) est minimal et l'output en production organique utilisable est maximal. De plus, le système n'est pas polluant puisqu'on y fait appel à la récupération interne. Nous avons ainsi développé un concept permettant l'utilisation optimale du milieu. Nous pensons que ces modèles de polyculture peuvent être utilisés pour assurer une certaine autarcie alimentaire et peut-être un marché.

*Santé:*

Nous avons ici abordé l'utilisation des ressources par rapport aux produits naturels. Nous avons poursuivi l'inventaire et l'analyse de certains produits naturels extraits d'invertébrés marins et nous avons initié certaines analyses sur leur propriétés d'actions. Ainsi *Psolus fabricii* et *Cucumaria frondosa*, deux types d'échinodermes ont déjà fait l'objet d'analyse pour y extraire des produits naturels susceptibles d'avoir une action biologique. Déjà, nous avons développé un test (bioassay) d'évaluation de ces produits qui en lui-même permet d'en tester la toxicité. Ce test est basé sur une méthode très simple, au niveau de la réaction cellulaire. On peut donc le considérer comme universel. Nous servant de ce test nous sommes présentement à élaborer un programme de tamisage des principaux invertébrés de la Côte-Nord quand aux propriétés des substances naturelles qu'on y trouve et qui auraient des activités intéressantes au point de vue de la croissance ou de la toxicité. Non seulement ce type d'application a des antécédents glorieux (que l'on pense à certains produits anticancérigènes ou aux stimulants de croissance) mais il s'insère dans une utilisation rationnelle plus diversifiée du milieu et pourra peut-être permettre le développement de petites industries artisanales.

En résumé, notre intervention touche un secteur spécifique, celui de la productivité aquatique, mais elle s'insère dans des perspectives plus globales de

connaissance du milieu, de détermination de la qualité  
du milieu et de l'utilisation potentielle plus diversi-  
fiée des ressources.

L'APPROCHE DES FACTEURS CULTURELS

Jean Gabus, Musée d'ethnographie,  
Neuchâtel, Suisse

*La notion d'identité culturelle*

Il est bien imprudent d'aborder un sujet de cet ordre, qui paraît toucher à l'un des domaines essentiels de la vie, celui du subconscient, avec ses possibles et ses impossibles, avec ses ressources qui nous échappent et auxquelles nous essayons tous de croire, car l'analyse de son identité va heureusement tellement plus loin que les mots. Il s'agit d'une notion, nous semble-t-il, qui est d'abord très personnelle, profondément ressentie, avant même d'appartenir à une attitude politique, voire à une éthique. Elle révèle la vitalité du groupe, de ses ressources psychiques.

Mais n'est-ce pas aussi une réaction de défense, de sa raison d'exister? Du droit et pourquoi pas de la nécessité de pouvoir dire "je suis moi", ce qui implique la possibilité d'opérer un tri quant au choix des emprunts culturels.

C'est à ce titre que nous nous permettons de citer d'abord trois exemples vécus:

1- *L'exemple mauritanien*

Ceci se passait en Mauritanie, dans un campement nomade des Trarza, dans un lieu dit Akmodent. Devant la tente deux servantes hartania - l'échelle le plus bas de la vie sociale - écrasaient chaque matin du mil pour leur maître Haroun ould Cheikh Sidia. Gestes rythmés et harmonieux, mais visages gris et inexpressifs, anonymes, comme si trop de soumission, la conscience durement apprise d'un état dégradant, pouvaient effacer une âme. Elles n'étaient rien que des unités de "Lahma", la masse des quelque 150 000 captifs et affranchis de la Mauritanie (tous les captifs devinrent citoyens à part entière de l'indépendance de la Mauritanie). "Lahma" se traduit aussi par: la chair, c'est-à-dire des muscles, des mouvements, simple force animale n'obéissant qu'à une volonté étrangère: le maître. Ces captives ne pouvaient avoir ni coeur, ni cerveau, elles n'étaient personne. Or un soir, pour une question de tiédeur qui se prolongeait sur le sable et dans l'air, parce que la lune était brillante, que le chasseur du camp avait rapporté de la viande, elles en avaient reçu, et surtout parce que deux servantes battaient sur un tobol un rythme sonore, grave puis passionné, elles se mirent à danser avec tous les élans, toute la folle exubérance, l'exquise poésie de leur sang noir. Elles n'étaient plus des captives, ne l'avaient jamais été. Elles n'appartenaient qu'à un seul maître, une seule joie: le rythme. Nous découvrîmes alors qu'elles étaient d'authentiques danseuses, d'une incroyable souplesse de flammes, qu'elles devaient avoir de 18 à

20 ans, qu'elles étaient belles car maintenant elles avouaient un regard de femme et non plus de bête de somme.

Vous êtes heureuses?

Elles hésitèrent un instant, non parce qu'elles l'ignoraient, mais les mots ne venaient pas assez vite, ils étaient insuffisants. Elles répondirent seulement: "Je me nomme Maria. Je suis Khdeïja mint Moïssa".

La libération momentanée, grâce à une courte joie, les révélait à elles-mêmes. Elles venaient de recouvrer leur dignité et s'apercevaient en même temps qu'elles possédaient un nom et que ce nom signifiait le droit d'être soi-même, d'être quelqu'un.

## 2- *L'exemple inuit*

A Paris (21 septembre 1978), lors du VIIe Congrès des Bibliothèques nordiques, organisé par le CNRS, une femme esquimaude de l'Alaska, Mme Craig, prit la parole. Elle répondait à une question que nous avons posée: "Mais qu'attendez-vous, vous, Inuit, d'un Musée? Qu'en feriez-vous ou qu'en faites-vous, puisqu'il y en a déjà quelques-uns?"

"Nous voulons apprendre à être nous-mêmes, nous ne voulons pas avoir honte de nos ancêtres. Nous voulons que nos enfants les respectent et pour cela il faut qu'ils les connaissent. Nous voulons retrouver la sagesse des ancêtres par les outils, leurs travaux, leur chasse, la vie familiale. Nous voulons donner un visage aimé, courageux et digne à notre passé. Et cela, ce n'est pas un livre qui va nous l'apprendre, mais nos

objets qui sont dans ces musées et dont on ne connaît certainement pas les fonctions. Pour les autres, ces objets sont une curiosité, pour nous, ils ont un autre langage. Il s'agit de nos personnes".

### 3- *L'exemple nemadi*

Le troisième exemple nous est donné par des enfants d'un campement nemadi. Ces Nemadi sont parmi les plus archaïques des chasseurs du Sahara. La chasse traditionnelle, à l'aide de chiens, disparaît peu à peu. Elle est même interdite en ce qui concerne l'addax et surtout, il n'y a bientôt plus de gibier. Alors, que faire sinon se reconvertir en petits planteurs de tomates, de pommes de terre, de mil, dans une terre qui n'a jamais été faite pour ça, puisque nous sommes au Sahara et d'apprendre à manger des produits végétaux, insuffisants de toute manière, alors qu'un "homme", ne devait se nourrir que de viande de chasse. C'est donc la fin d'une technique de vie très ancienne. C'est la fin des petits groupes nemadi. Leurs enfants le savent bien et ils nous le disaient, en 1976, à Oualata (République islamique de Mauritanie): "Nous ne sommes plus Nemadi. Nous ne voulons plus que l'on nous dise Nemadi. Ce n'est rien, un Nemadi. Nous en avons honte. Maintenant, nous allons à l'école et nous travaillons mieux que les autres, parce que nous ne possédons rien, ni chèvres, ni moutons, ni chameaux, rien. Nous ne sommes pas distraits en pensant à des moutons perdus, à une chamelle égorgée par des hyènes, à des vaches qui n'ont plus de pâturage, plus d'eau, à des bergers qui volent leurs maîtres. Alors, nous sommes les meilleurs élèves".

Et c'était vrai, meilleurs élèves voulait dire: à l'Ecole primaire de Oualata, à l'Ecole secondaire de Néma et aux Cours des études supérieures à Nouakchott; meilleurs élèves voulait dire encore la volonté de s'intégrer dans la nouvelle société, d'y devenir fonctionnaire, ingénieur, sinon gouverneur...

S'agissait-il vraiment de refus ou d'un complexe des gens "de 5e rang", d'une réaction de colère? Peut-on vraiment détruire ses racines? Nous croyons que c'est une illusion et que ces mêmes Nemadi, quelques années plus tard, pourraient demander: "Qui sommes-nous? Pourquoi ne nous a-t-on rien dit de notre passé?" Or, ce passé comporte les traits de caractère qui permirent une survie, donc une science du terrain, du courage, une dignité. Actuellement, seuls les Nemadi (groupe de Oualata) osent aborder les territoires de chasse de l'Aklé, l'une des régions réputée les plus dangereuses du Sahara.

Ce problème nous préoccupait en tant qu'ethnologue, car nous connaissons les Nemadi depuis de nombreuses années. Ne devions-nous pas leur laisser les références concernant ce passé sous la forme d'un film documentaire? Ce fut l'un des objets de notre mission pluridisciplinaire 1975/76 à Oualata. Nous avons donc participé à la dernière "gueïmaré" des Nemadi et fait filmer par des cinéastes du CNRS cette chasse d'une durée d'un mois (par une température de 55 à 60 degrés centigrades). Nous voulions que le film évoque la Connaissance du sol, au même titre que la Connaissance du Livre à Oualata, qu'elle situe les rapports Homme-terre, rapports directs et sans pardon qui exigent

mémoire, observation, connaissance de la morphologie, étude des types de dunes, de leurs mouvements, de la couverture végétale, presque une comptabilité des "arbres-repères", connaissance encore des changements de la nature et de la couleur du sol, voire des changements de goût du sable, car pour certains guides, c'est un jeu de goûter, les yeux fermés, une pincée de sable et de dire: "dune de Méderdra, dune de Boutilimit, dune de l'Aklé"; connaissance encore des traces des vipères à cornes, des lézards, des souris, des rats, des gerboises, des scorpions, des tarentules; connaissance des traces du gibier: outarde, gazelle, addax, traces permettant de dire si l'animal est sans méfiance ou nerveux et combien il pèse; connaissance encore des crottes, qui se goûtent, permettent de dire: le gibier était ici il y a deux jours, il y a deux ans. Enfin, l'observation du ciel qui permet à un Nemadi, même de nuit noire de ne pas se perdre. En fait il s'agit de toutes les connaissances d'un métier difficile, le métier de chasseur. Le Sahara (région de l'Aklé) est, pour les Nemadi, une carte d'identité et pour les jeunes générations des titres de noblesse qu'elles devraient prendre garde de ne pas oublier. Elles n'en auront pas d'autres et elles y retrouvent, dans la toponymie, le nom de leurs ancêtres: "La dune d'Abdallahé", "les petites dunes des Nemadi", "la petite forêt d'abdat", "hâd ould el Routh" (type de pâturage de Routh), "la dune de la victoire contre les Régueïbal".

En décembre 1977, nous tenions nos engagements et présentions aux gens de Oualata l'ensemble de nos films.

Après le film de la "gueïmaré", les mêmes écoliers qui nous disaient "nous avons honte" vinrent nous trouver et dirent "nous ne savions plus que nos pères étaient comme ça".

*Le point de vue des biologistes*

Les biologistes n'hésitent pas à placer au premier plan de leurs préoccupations une nouvelle synthèse de nos idées sur l'évolution humaine.

"L'hérédité, dans sa nature propre n'est pas génétique mais sociale". Je viens de citer le professeur A. Portmann qui ajoute encore: "Le génome propre de l'humanité par lequel l'évolution a atteint aujourd'hui ses résultats les plus intenses n'est autre que le patrimoine traditionnel".

Le savant biologiste bâlois posait aussi le problème d'une anthropologie basale, et considérait que "notre manière spécifique d'être dans l'univers n'est pas un épiphénomène mais représente réellement quelque chose d'essentiellement ancré dans notre nature organique". Il rejoignait les idées de Dobzhansky: "A l'hérédité biologique vient s'ajouter un don secondaire: le patrimoine héréditaire culturel. Ce dernier est beaucoup plus riche d'effets que le premier".

Ce "patrimoine culturel" prend sa valeur d'interprétation biologique par l'examen du phénomène de l'évolution de l'individu: "Le modèle d'un état typique, état de naissance correspondant au schéma particulier d'un "homme animal", n'est réalisé chez nous qu'un an après notre naissance. Dès lors, le comportement de l'enfant commence à être comparable à celui du groupe".

Cette première année de vie extra-utérine joue un rôle exceptionnel dans notre ontogénèse, par le contact social, "elle développe chez nous tout ce qui doit mûrir dans la monotonie de l'organisme naturel, c'est-à-dire attitude et motricité spécifique, en même temps qu'une maturité relativement poussée du cerveau".

Plus tard et jusqu'à la dixième année, une corrélation innée s'établit avec le mode particulier de l'hérédité sociale et de l'intégration sociale spécifiquement humaine de l'individu. "Notre attitude, précise encore le biologiste, la station debout, notre langage, toute notre manière d'interpréter l'univers repose sur un dynamisme qui résulte de l'interaction entre nos dispositions héréditaires et le patrimoine culturel créé par le groupe social".

Ce "patrimoine héréditaire culturel", considéré par les biologistes comme un organisme vivant, délicat, essentiel dans la formation de l'individu et du groupe, apparaît par conséquent soumis lui aussi aux lois de l'espèce. Il n'est plus un simple langage culturel, quelque accoutrement de civilisation dont il est possible de se débarrasser à la manière de vieux vêtements dont on a honte. Il se fait mesure, équilibre, source de dynamisme, analyse de ses disponibilités, de sa vocation. Il se fait encore conscience individuelle et collective; il se fait morale.

La remise en cause de ces valeurs fondamentales à la recherche passionnée d'autre chose, d'un nouvel être, quelque mutant supérieur de l'ère atomique, pourrait être un geste d'apprenti sorcier. Même après la coupure du cordon ombilical, sa mère reste sa mère.

*Comment apprendre qui l'on est?*

Il est question d'une université indienne, mais l'exemple de l'Université "Manitou" n'est peut-être pas encore concluante. Serait-ce possible d'imaginer une sauvegarde de ses références directement dans les réserves, sous la forme d'un petit musée?

Un musée de ce genre devrait répondre à plusieurs fonctions, être un centre d'animation proche d'une Maison de la Culture, en fait déjà le noyau d'un Centre de recherches et, en quelque sorte, d'une petite université populaire spécifiquement indienne, qui comprendrait diverses sections:

1.- L'environnement: aspects de la faune, de la géologie, de la morphologie, de la flore.

2.- Collections, soit un inventaire des biens matériels, objets, techniques, etc., car, dans le cas d'une civilisation qui fut essentiellement de l'oralité, l'objet est un témoin et sa collection devient l'équivalent d'un livre d'histoire. Ce sont donc des références, salles d'exposition permanente.

3.- Archives sonores: phonothèque, discothèque avec enregistrements de la langue, des formes dialectales, des contes, des mythes, des chants, de la musique en général, avec, en complément, une collection d'organologie.

4.- Atelier: connaissance, transmission et exécution d'un certain nombre de techniques, dont traitement des peaux, travail des écorces, broderie traditionnelle, technique de la chasse, de la pêche, expériences de l'environnement, des voyages, transports, etc.

5.- Photothèque, filmothèque: références photographiques et filmées de la manière de vivre traditionnelle, mais aussi expériences en cours, expériences d'un étudiant indien dans une université ou dans une école technique, de l'emploi des Indiens dans la ville.

6.- Salle polyvalente: projections de films, salle d'exposition temporaire, afin d'évoquer l'histoire, mais également les problèmes du devenir, par exemple les travaux en cours concernant les droits des Indiens sur leur territoire, les expériences, par exemple celles de la Baie James. Dans cette même salle, un tableau noir devrait recevoir les observations du jour, l'observation spontanée. Chacun écrira ce qu'il ressent: questions, jugement, accord, refus, revendications, etc...

7.- Bibliothèque, enquêtes, recherche (animée par les jeunes en particulier)

8.- Imprimerie, publications du centre (multicopie, offset, IBM)

9.- Dépôt (collection de travail).

10.- Garderie d'enfants, salle de jeux.

---

LES PARAMETRES PSYCHO-SOCIOLOGIQUES DANSLE CADRE CONTEXTUEL DU MOYEN-NORD

Jacques Kurtness, Ministère des Affaires  
indiennes et du Nord canadien

Le développement à court terme et à long terme des populations amérindiennes du Québec se dirige non seulement vers une transformation en profondeur de leurs structures locales mais encore vers une mutation substantielle de leurs rapports avec les différentes instances gouvernementales qui ont un impact perdurable sur leur "territorialité" géographique et culturelle. Cette orientation magistrale à 180 degrés indique plus qu'un simple changement politique (bien qu'en soi, ce soit un pas significatif), mais aussi un changement psychologique et culturel.

Ceci signifie que les centres de décision (provincial et fédéral) non seulement vont changer de main au profit des organisations et des structures autochtones mais encore ceci postule que la direction professionnelle et humanistique des programmes sera guidée par ceux mêmes qui en sont affectés.

En pratique, je considère que les leaders amérindiens s'attaqueront au développement de leur communauté sur quatre fronts majeurs en réponse aux quatre questions suivantes:

1. Qu'est-ce qu'une institution créée et contrôlée par une communauté amérindienne?
2. Quelle est la situation présente des institutions qui affectent les amérindiens (avantages et inconvénients)?
3. Quels seront nos buts individuels et communautaires pour les dix prochaines années?
4. Comment faire face aux problèmes anticipés et quelles seront les stratégies pour les résoudre?

1.1 La première question, celle qui a trait aux institutions, nécessite une organisation, un leadership éclairé, des bureaux-chefs et des centres d'entraînement et d'apprentissage. Cela doit être créé et contrôlé par les amérindiens eux-mêmes dans l'optique d'une action et d'une volonté régionale, dans l'optique d'une coordination et d'un système de communication provinciale. La réponse à cette question est du ressort des organisations amérindiennes.

2.2 La deuxième question constitue le point de départ de l'action et nécessite à priori un effort de recherche et de synthèse appréciable. Evidemment, (bien qu'après plus ample réflexion, cela ne l'est pas pour plusieurs), le développement économique, éducatif et culturel doit partir d'où sont les personnes, à la fois en termes psychologiques et culturels. Comme psychologue, je propose qu'une priorité soit accordée à un "inventaire des ressources et du potentiel humain" des Amérindiens. Quels comportements, attitudes, capacités, forces et potentialités de l'homme et de la femme amérindienne peuvent être un atout dans cet effort gigantesque de briser le lieu ombilical de la dépendance et dans cet effort de remonter à contre-

courant le flot des préjugés et des stéréotypes?

3.3 La troisième question est contingente et liée à la deuxième: par différenciation progressive et équilibration majorante, les amérindiens fixent leurs buts individuels et communautaires vers lesquels tendront les différentes institutions qu'ils mettront sur pied. En effet, nous ne pouvons pas nous "développer" comme peuple et nation à moins que nous bougions dans une direction précise et de façon constante; les aléas du hasard et le somnambulisme historique ne sont pas du développement. Ainsi, que veulent les amérindiens comme futur et quels sont les buts communautaires qu'ils anticipent?

4.4 Finalement, puisque le développement n'est pas standard pour tous les peuples bien que tous universellement y aspirent, nous devons mesurer l'écart entre le pratique et le théorique, non seulement entre le point de départ et le point d'arrivée, mais aussi en relation avec la tradition et les invariants culturels par rapport aux bouleversements structuraux et techniques. Pour aller de A jusqu'à Z, ne faut-il pas d'abord aller de A à B? Pour différentes communautés, cela peut signifier aller de C à D, pour d'autres de V à W, avec des points d'accélération et de ralentissement...

D'après ma courte expérience, il me semble que l'accélération du processus de développement tient à deux conditions sine qua non dont l'une pré-existe: les Amérindiens veulent cesser d'être la dernière personne dans l'échelon totémique québécois mais la

société québécoise et canadienne est-elle prête à faciliter leur formidable ascension par une attitude et un comportement "libéral" et "humaniste" à leur endroit? Ces jalons étant posés, un nouveau contrat social peut être envisagé dynamiquement et sérieusement...

---

LES AMERINDIENS ET LE DEVELOPPEMENTDU MOYEN-NORD

Aurélien Gill, chef du Conseil de  
bande montagnais de Pointe-Bleue

Au cours des trois derniers siècles, les autochtones du Québec et les autres ont dû subir un envahissement constant de leurs terres et s'enfoncer toujours plus loin vers l'intérieur. Continuellement refoulés, ils ont subsisté tant bien que mal. Souvent dupés par toutes sortes de promesses, les autochtones ne peuvent plus reculer.

Le temps est maintenant révolu où les Amérindiens n'avaient aucun pouvoir de revendication; les injustices dont ils ont été victimes ne les ont jamais laissé indifférents, mais ils en sont de plus en plus conscients et ils ne peuvent plus accepter d'être des étrangers dans leur pays. Il est temps pour le mieux-être de toutes les communautés nord-américaines, de permettre l'émergence d'une force nouvelle susceptible de modifier le cours de l'histoire.

Une terre, grande comme le continent américain, ne peut être oubliée par ses premiers habitants et leurs descendants même si ceux-ci ont eu grande peine à survivre à travers les siècles. La presque totalité des tribus indiennes peuvent, encore aujourd'hui, nommer

dans leur langue chaque lac, chaque rivière, chaque montagne et chaque portage. Trois ou quatre cents ans d'histoire remplis de frustrations, de souffrances, d'humiliations d'un peuple qui fut jadis très libre, pleinement en possession de son territoire et de ses ressources ne peuvent développer chez lui qu'une antipathie profonde envers le peuple qui l'opprime.

Devant ce résultat et tous ces échecs, une question fondamentale se pose à l'ensemble des citoyens de ce pays à l'effet de permettre à l'Indien de retrouver son identité et de devenir, par la suite, un citoyen à part entière, qui pourra participer, comme tous les autres à l'édification de cette société qui l'a malheureusement relégué à la marginalité trop longtemps. Le problème de l'Indien, c'est aussi celui du blanc; l'un et l'autre ne peuvent que sortir grandis de sa solution.

Depuis un passé assez récent, il y a eu des changements radicaux dans l'administration des Affaires indiennes, ceci à la suite de toutes sortes de pressions de la part des leaders et du public en général. Les mots "direction", "directives", "administration", "gestion" dans la formulation des objectifs ont graduellement fait place aux mots "aide", "participation", "assistance". Par la suite, nous avons vu apparaître des objectifs d'autodétermination, de propre administration, de contrôle de la destinée.

Cependant, même si l'énoncé des objectifs semble confirmer que l'administration accepte les principes

de l'autogestion, il reste que les moyens utilisés pour tâcher d'atteindre les objectifs ne sont pas toujours conformes à la réalité indienne.

Il nous faudra donc nous attaquer à la tâche de définir et de mettre en place une structure qui permettra véritablement aux autochtones de prendre en main leurs propres affaires et d'assumer leurs responsabilités individuelles et collectives.

PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES

Les Territoires du Nord-Ouest, 1976-1985

Louis-Edmond Hamelin, Denis Saint-Maurice  
et G. Plante, Centre d'études nordiques,  
Université Laval.

Dresser des projections démographiques constitue un grand risque quand les statistiques de base sont insuffisantes et dans le cas des économies dominées de l'extérieur. Un certain nombre d'hypothèses p.e., un plus grand accroissement du "political money" que de l'"economic money", ont été faites. Techniquement, les projections sont basées sur les classes d'âge, le sexe, les masses ethniques et d'après des taux prévus de fécondité, de mortalité et de migration nette. Les données ont été manipulées à l'APL.

Pour 1985, la projection de la population "permanente" prévoit 57 355 personnes, soit un accroissement annuel de 3.2%. Suivant cette projection, 1- Les Inuit et les Déné vont perdre de peu, au profit des Blancs, la parité absolue dans la population totale; en outre, la minorisation amérindienne va s'accroître dans la partie Moyen-Nord des Territoires et au niveau des langues parlées par les jeunes. 2- Il se fera un développement des adultes en âge de travail plus considérable que celui des écoliers à l'école primaire. 3- Le taux de dépendance générale va s'améliorer de

8 points. 4- La concentration dans des localités de plus de 750 habitants va continuer, d'où le besoin de plusieurs nouveaux "villages" au plan municipal.

5- Il faudrait trouver 4 420 nouveaux emplois pour l'ensemble de la population active et un autre 5 300 dans le cas où les Amérindiens acquièrent un faciès de participation à la main-d'oeuvre et un taux de non-chômage comparable à celui des Blancs.

#### *Aspects méthodologiques*

##### *Hypothèses de base*

Dans les perspectives actuelles, les facteurs économiques, psychologiques et politiques influençant les comportements démographiques nous amènent à considérer comme probables les hypothèses suivantes établies à partir de la situation territoriale depuis une dizaine d'années.

- a) Chez les Amérindiens, les taux de natalité et de mortalité demeureront constants tandis que les migrations continueront d'être négligeables.  
Taux de fécondité générale chez les femmes de 15 à 49 ans: 108 sur mille (Déné) et 168 sur mille (Inuit); mortalité générale de 6.5 sur mille.
- b) Chez les Blancs, la mortalité et la natalité demeureront également constantes: taux général de fécondité: 100 sur mille  
taux brut de mortalité: 4.6 sur mille
- c) On prévoit par migration nette une hausse moyenne annuelle de 1.5 sur mille de la population blanche permanente de l'année précédente. Les caractéristiques de la natalité, de la mortalité et des migrations de 1972 à 1976 sont à la base de ces taux.

Quels sont les facteurs qui nous encouragent à faire ces prévisions?

Facteurs économiques: Aucun projet de grande envergure à prévoir dans les TNO, d'ici 1985 (ce qui aurait été un exemple d'"economic money"). Les perspectives au Canada n'encouragent pas les investissements massifs. Projet du pipe-line mackenzien abandonné (1977).

Peu de migrations nettes vers les Territoires. Toutefois pas de diminution dans le niveau actuel des activités économiques.

Facteurs politiques: Entrée de "political money", à l'occasion d'une certaine promotion politique du gouvernement territorial et d'une solution aux problèmes des terres amérindiennes.

Absence de politiques démographiques.

Absence de guerres mondiales.

Pas de modifications des frontières extérieures des TNO.

Ces facteurs jouent en faveur de la continuité des tendances actuelles.

Facteurs psychologiques: Attitude prudente des investisseurs.

Un petit nombre de migrants s'acclimateront aux Territoires.

Fierté "nationale": ce fait très ressenti dernièrement nous pousse à penser qu'au cours des prochaines années, le taux de natalité cessera de décroître chez les Amérindiens.

### *Calcul*

Pour chaque projection, nous avons procédé en deux temps. D'abord, il fallait arriver à une estimation de la structure de la population en 1976, à partir des chiffres de 1971. Ce recensement fournissait, au moment de notre recherche, les chiffres officiels les plus récents concernant la structure de la population. Le "Report on Health", publié annuellement par les Territoires, ainsi que les statistiques des Allocations Familiales nous offraient, entre 1971 et 1976, des chiffres nécessaires au calcul des naissances, des décès et des migrations. A l'aide de ces statistiques et de la répartition de la population par âge et par sexe, il devenait possible de faire vieillir la population jusqu'en 1976, et d'obtenir, pour chaque groupe ethnique principal (Déné, Inuit, "Blancs") une pyramide d'âges d'où partiraient les projections.

A partir de ces estimations, nous sommes passés à l'extrapolation, par groupe ethnique, âge et sexe, de la population jusqu'en 1985. Nous connaissons déjà les hypothèses qui ont servi à l'élaboration des tendances des mouvements de la population des Territoires. Le nombre de naissances a été obtenu par l'application d'un taux constant de fécondité propre à chaque ethnie. Nous avons procédé de la même manière pour les décès. Le taux d'accroissement dû aux migrations, calculé à partir des migrations de la dernière décennie, n'a été appliqué qu'aux Blancs.

Les chiffres des décès et des migrants nets ont été distribués par sexe et par groupes d'âge suivant des taux de répartition enregistrés au cours de périodes récentes. Cela permettait d'arriver, en 1985, à une distribution par âge et sexe de tous les vivants, dans chaque groupe ethnique.

Chaque année, nous avons fait un décalage de classe de telle manière qu'un cinquième du groupe passait à la classe supérieure.

#### *Quelques résultats et commentaires*

Les projections de 1976 à 1985 laissent voir un accroissement général de la population territoriale de même qu'une croissance différentielle des Inuit, des Blancs et des Déné.

Dans le développement démographique, l'accroissement naturel va s'avérer plus important que les migrations nettes. Pour l'ensemble des TNO, le surplus de naissances sur les décès va vraisemblablement assurer les 3/4 de l'augmentation; cependant, chez les Blancs seuls, l'accroissement naturel représente environ 60%.

Au niveau ethnique (ou "racial"), les TNO vont connaître une situation où les Amérindiens ne formeront plus 50% de la population totale. L'immigration blanche et le faible taux d'accroissement des Déné expliquent cette évolution. Au plan linguistique cependant, et pour l'ensemble des TNO, les parlants indigènes sont moins nombreux que les parlants anglais.

Les groupes d'âge (0 - 14; 15 - 64; 65) vont subir un vieillissement marqué qui aura des répercussions aux plans de la natalité, de la scolarité, de la

main-d'oeuvre, des ménages, du chômage et du taux de dépendance. Cette situation contrastera avec celle des années 1960-1976, plutôt caractérisée par un rajeunissement.

L'écoumène va continuer à connaître le phénomène de la concentration démographique à l'intérieur de localités de plus de 750 habitants, ce qui va rendre nécessaire l'organisation de nouveaux "villages" et autres structures, au plan municipal.

#### *Conclusion*

L'imprécision des statistiques de base et l'inconnu des futures décisions des "développeurs" tant dans les domaines politique qu'économique rendent bien relative la projection de la population "permanente" des Territoires du Nord-Ouest. En outre, nous avons fait l'hypothèse fondamentale que la période 1976-1985 ne connaîtra pas de changements démographiques profonds; cependant, au cours de cette période vont se mettre en place de nouvelles structures qui modifieront bien davantage le rythme d'évolution de la population, à partir de la deuxième moitié de la décennie 1980-1990.

Il reste que la population du Nord a été insuffisamment étudiée. Seulement dix des 780 spécialistes nordiques feraient avant tout des travaux sur la population (AUCEN, Liste des spécialistes du Nord dans les universités canadiennes. Ottawa, 1978, p. 140, préparée par T. Lloyd et E. van Heyst). Même si d'autres démographes apparaissent dans cette liste de chercheurs sous d'autres en-têtes (Inuit...) ou travaillant en dehors des universités, la démographie nordique a été un champ délaissé.

Tableau 1 - Exemple de calcul de projections, population "permanente",  
TNO, 1977

Ethnies	Population initiale (fin déc. 76)	Naissances	Décès	Acc. nat.	Migrants nets	Pop. finale
Déné	8 310	208	54	154	0	8 464 (a)
Inuit	13 922	515	90	425	0	14 347 (a)
Non-Amérindiens	20 922	531	97	434	304	21 660 (a)
Total	43 154	1 254	241	1 013	304	44 471 (a)

Source: Projection "A".

Le nombre total des décès et des migrants nets établis en fonction des hypothèses précédemment définies sont ensuite réparties dans les différentes classes d'âge de chaque ethnie suivant des pourcentages basés sur des situations factuelles récentes.

- a) En comparant les résultats de cet exercice avec les données des tableaux 3 et 4, l'on constatera de minimes différences, par exemple, 44 471 à la place de 44 470. Les fractions, non considérées ici, expliquent cette non-concordance, par exemple, les 3 070 femmes inuit de 15 à 49 ans de décembre 1976 vont donner 515.76 naissances (taux de fécondité de 168 sur mille). Parfois, la fraction fait accéder à un nouvel entier; ainsi, chez les Inuit, le nombre de naissances en 1978 (la deuxième année de calcul) passe de 542.6 à 543. Il en est ainsi des décès.

Tableau 2 - Projection de la population  
"permanente", TNO, 1976-1985

Année	Population	
	Nombre	Changement en %
1976	43 154	
1977	44 470	3.05
1978	45 856	3.12
1979	47 304	3.16
1980	48 818	3.20
1981	50 391	3.22
1982	52 037	3.27
1983	53 746	3.28
1984	55 516	3.29
1985	57 355	3.31
Accroisse- ment total	14 202	
Moyenne	1 578	3.21

Source: Projections "A".

Tableau 3 - Estimation de la population "permanente", TNO,  
1976, par âge, sexe et groupe ethnique

Age	Déné		Inuit		"Autres"		Total
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
0- 1	93	87	252	246	282	252	1212
1- 4	436	405	877	868	1085	974	4645
5- 9	619	579	1144	1158	1312	1181	5993
10-14	571	571	1018	1040	1200	1029	5429
15-19	456	490	783	801	987	832	4349
20-24	372	387	595	603	950	886	3793
25-29	310	296	479	467	1063	1020	3635
30-34	250	228	399	386	1045	934	3242
35-39	206	192	345	340	894	723	2690
40-44	174	175	291	274	693	521	2128
45-49	151	161	240	199	548	397	1696
50-54	136	127	196	151	413	322	1345
55-59	117	93	149	118	302	245	1024
60-64	98	80	111	89	226	158	762
65-69	78	70	76	62	155	90	531
70	149	153	87	78	120	92	679
Total par sexe	4216	4094	7042	6880	11265	9657	
Total	8310		13922		20922		43154

Source: a- Report on Health...

b- Allocations familiales.

Calcul. Recensement de 1971 + accroissement naturel +  
migration nette, par sexe, groupe ethnique,  
âge et par année.

Tableau 4 - Projections de la population "permanente", TNO,  
1977, par âge, sexe et groupe ethnique

Age	Déné		Inuit		"Autres"		Total
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
0- 1	100	92	241	235	269	241	1178
1- 4	419	390	905	893	1107	992	4706
5- 9	603	563	1132	1141	1333	1196	5968
10-14	581	573	1040	1063	1230	1068	5555
15-19	478	505	829	848	1043	884	4587
20-24	388	408	632	642	986	915	3971
25-29	321	313	501	493	1064	1020	3712
30-34	261	241	414	401	1062	964	3343
35-39	214	199	355	348	924	772	2812
40-44	179	177	301	286	734	563	2240
45-49	155	163	249	212	577	425	1781
50-54	138	134	204	160	439	338	1413
55-59	120	99	156	124	321	260	1080
60-64	101	82	118	93	237	175	806
65-69	80	71	82	66	166	103	568
70	157	159	99	87	140	108	750
Total par sexe	4295	4169	7258	7092	11632	10024	
Total	8464		14350		21656		44470

Source: Projection "A".

Tableau 5 - Projection de la population "permanente", TNO,  
1985, par âge, sexe et groupe ethnique

Age	Déné		Inuit		"Autres"		Total
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
0- 1	131	121	343	335	370	332	1632
1- 4	467	434	1159	1138	1344	1211	5753
5- 9	548	509	1245	1232	1546	1379	6459
10-14	556	525	1133	1141	1448	1294	6097
15-19	552	535	1040	1058	1372	1219	5776
20-24	507	513	905	927	1355	1271	5478
25-29	434	447	746	759	1304	1241	4931
30-34	360	363	595	594	1226	1164	4302
35-39	294	290	479	471	1146	1058	3738
40-44	239	229	390	384	1019	899	3160
45-49	197	191	324	309	854	726	2601
50-54	166	169	269	244	685	552	2085
55-59	143	142	218	186	516	416	1621
60-64	125	114	175	134	372	314	1234
65-69	102	90	133	100	269	220	914
70	229	215	239	187	368	336	1574
Total par sexe	5050	4887	9393	9199	15194	13632	
Total	9937		18592		28826		57355

Source: Projection "A".

Tableau 6 - Composition ethnique, population "permanente",  
TNO, 1976-1985

Année	Déné	Inuit	Amérindiens	"Autres"	Amérindiens dans la population totale en %
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	
1976	8310	13922	22232	20922	51.5
1985	9937	18592	28529	28826	49.7

Source: Projection "A".

Les chiffres du tableau 6 laissent voir que les Amérindiens sont en train de perdre leur majorité absolue. En réalité, cette évolution n'a pas la signification suggérée ici. Les Amérindiens ne forment pas un seul bloc politique et culturel, et les "Autres" non plus. Dans les TNO, vers 1978, il y a plutôt cinq groupes: les Blancs "permanents" faisant 45%, les Inuit 32%, les Déné 19% et les Métis 4%. Les Inuit ont tendance à maintenir leur proportion et, au contraire de beaucoup de Blancs, leur principal univers de référence n'est pas hors du Nord. Leur revendication territoriale est indépendante de celle des Indiens. Les Déné n'ont pas un poids relativement égal à celui des Inuit et leur rapprochement avec les Métis semble laborieux. Si l'on considérait l'aspect ethnique en fonction des langues parlées, la position de la majorité des Métis, Déné et Inuit apparaîtrait bien plus faible. Le renouvellement politique, lié aux revendications territoriales, va probablement défavoriser, au moins pour un temps, un puissant mouvement d'anglicisation.

Tableau 7 - Variations des catégories d'âge de la population  
"permanente", TNO, 1951-1985

Groupes d'âge	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1985
0-14	36.4	36.3	40.1	42.5	42.9	40.0	36.3	34.8
15-64	60.9	61.2	57.3	54.8	55.0	57.2	60.3	60.9
65 +	2.7	2.5	2.6	2.7	2.1	2.8	3.4	4.3

Source: Recensement du Canada. Pour 1981 et 1985, projection "A".  
 En pourcentage.

ESSAI DE SYNTHÈSE

Pierre Dansereau, Université du  
Québec à Montréal

Il y a peut-être trois chefs, sous lesquels on peut regrouper les principales discussions qui se sont engagées au cours du colloque:

- 1) description, inventaire et interprétations;
- 2) potentiels et contraintes;
- 3) prospective, planification et ouverture sur l'avenir.

1 - *Description et inventaire*

Je ne tenterai pas de développer symétriquement de ces trois chapitres. Sous le premier, nous n'y sommes pas allés très à fond; le colloque n'a pas tenté d'établir un bilan de la description et de l'inventaire de nos connaissances en ce qui concerne le Moyen-Nord. Ce qui me semble acquis au départ, c'est que le Moyen-Nord a été très longtemps un terrain peu fréquenté par les scientifiques et les technologues. Peut-être, à l'heure actuelle, avons-nous des connaissances beaucoup plus étendues et beaucoup plus profondes sur les régions arctiques que sur la zone sub-arctique. Dans beaucoup de manuels,

hélas, vous voyez le sub-arctique (qui est essentiellement le Moyen-Nord), traité comme une zone de transition. Cela veut-il dire que, si l'on connaît bien le sud, et si l'on connaît bien les régions arctiques, on peut déduire ce qui se passe dans le Moyen-Nord? Tel n'a jamais été mon avis dans mon enseignement de l'écologie et de la biogéographie, à partir des années 40. Il me semblait important, alors comme aujourd'hui, de reconnaître une autonomie très réelle à cette zone. Elle n'aura été une zone de transition qu'en ce qui concerne les études elles-mêmes. A cause d'accidents historiques, de caprices des investigateurs et de l'accessibilité relative, il y a eu de grandes fluctuations dans l'intérêt qu'ont manifesté les divers explorateurs.

Quels sont donc les critères que nous avons acceptés? Nous avons, pour les fins du colloque, retenu la délimitation spatiale qui avait déjà été proposée par Hamelin et qui est généralement acceptée comme périmètre de travail. Cette définition, nous ne l'avons pas remise en question. Tout le monde serait pourtant d'accord, Hamelin le premier, sur la critique que l'on doit en faire, puisque toute définition et toute hypothèse de travail est sujette à confirmation, à critique, à réajustement.

Quels sont donc les facteurs bioclimatiques que l'on a reconnus? Quels sont, d'autre part, les critères humains? Occupations, démographies, intensité d'impacts industriels, persistance artisanale, urbanisation, voilà autant de poids que l'on a mis dans la balance pour distinguer ce qui se passe, ce qui existe dans le Moyen-

Nord, et qui le distingue du Grand Nord, et du boréal, et du Sud. Quels sont les tests qui vont nous conduire à une redéfinition, à une reconnaissance beaucoup plus quantitative et précise des contraintes qui existent dans la région? Où est la solution de certaines crises qui obligent à privilégier un type de recherches, d'investigations et d'investissements, et finalement la création d'infrastructures? Cette mise en place d'infrastructures, on va y revenir continuellement dans à peu près tous les ateliers.

Nous n'avons évidemment pas, dans le Moyen-Nord québécois, une abondance de données qui puissent se comparer, par exemple, à l'inventaire extraordinairement détaillé qui a été fait dans l'état de l'Alaska, et qui a donné lieu à la publication en six volumes d'un atlas très minutieux. Nous n'avons pas ce genre d'information à portée de la main. On peut se demander, à propos de tous les inventaires, quelle est la nature, et quelle est la couverture des relevés, des mesures, des statistiques, des cartes. Quelle est la part des études sectorielles et disciplinaires, quelle est la part des études coordonnées et multidisciplinaires? Disposons-nous, à l'heure actuelle, d'une méthode d'intégration, de coordination des données acquises? Ou, mieux encore, croyons-nous à l'utilité d'un plan de corrélation, c'est-à-dire d'un schéma inter-, multi-, pluridisciplinaire, qui fixe les tâches des disciplines les unes par rapport aux autres et qui, dans la cueillette même des données, oriente les investigateurs en vue d'une synthèse? Nous avons, au moins

dans une partie du territoire, une méthodologie de ce type-là. Est-il avéré qu'elle s'étendra, qu'elle servira de cadre aux inventaires et à l'interprétation du reste du territoire?

Je ne passerai pas en revue toutes nos acquisitions au niveau des ressources dans le milieu physique et biologique. Je me réserverai plutôt de mettre le doigt, au second chapitre de mon exposé, celui des potentiels et des contraintes, sur certains facteurs, problèmes et crises qui ont davantage attiré l'attention.

## 2- *Potentiels et contraintes*

Les potentiels et les contraintes ne vont pas l'un sans l'autre. En anglais on parle volontiers de "yields and stresses". "Yields" ça veut dire à la fois quelque chose qui cède, et ça veut dire aussi un rendement. Or, il s'agit bel et bien de faire des bilans à l'échelle régionale, à l'échelle de ce Moyen-Nord qui nous préoccupe, des productivités, des niveaux de productivité, des capacités de rendement, et des "stress" qui y sont attachés. Le climat est froid, c'est bien connu, l'eau par ailleurs (on l'a signalé) ne manque pas; c'est la richesse par excellence en ce qui concerne éventuellement le harnachement de l'électricité. Il y a de longues heures de lumière l'été; heureusement, on songe à en profiter, à promouvoir les cultures en plein air, et surtout les cultures en serre. Il y a les problèmes de l'entretien extrêmement coûteux des routes; il y a ceux de la navigation; il y a la forte pulsation saisonnière qui appelle les

rythmes de travail adéquats et accordés. Il y a, autrement dit, des facteurs extrêmement contraignants du milieu, à certains points de vue favorables, à d'autres points de vue exigeant un ajustement majeur des habitudes de vie, des réflexes psychologiques et pour l'étude et pour le travail, et pour la production, et pour la productivité. Ces conditions se révèlent très différentes aussi bien de ce qui existe au Sud, que de ce qui prévaut plus au Nord.

Les reliefs présentent des niveaux critiques qui ne sont décidément pas les mêmes que ceux qui ont servi aux écologistes du Sud à définir les problèmes de sécheresse ou d'inondation. La libération de ressources est susceptible d'aménagements qui sont à peu près sans analogies avec ce qui existe au Sud. Que l'on songe, par exemple dans la zone immédiate de la Baie James (dans la Radissonie comme on l'a quelquefois appelée), à la répartition relative des marécages et des tourbières. Les tourbières sont des milieux de très basse productivité, les marécages sont des milieux de haute productivité. Sur de vastes étendues de ce territoire, il n'y a à peu près pas de marécages. Si l'on joue le jeu des petits et des grands barrages, si l'on calcule sagement les possibilités de transformer des tourbières en marécages, on pourra hausser le niveau de productivité de plusieurs crans. Je pense qu'il y a là un champ de travail où les écologistes, ou la science écologique, sont au premier plan pour fournir des devis d'aménagements, incidents au développement hydro-électrique de la Baie James. La flore est pauvre, en ce sens qu'elle

contient un nombre très restreint d'espèces. La végétation elle-même est relativement uniforme. On y distingue déjà un estompage des contours des écosystèmes, un phénomène beaucoup plus accusé plus loin au Nord, et qui contraste avec la netteté des associations végétales au Sud.

Cet estompage vient en partie de ce que les espèces, en général, ont une plus grande amplitude écologique. Ceci est vrai également chez un certain nombre d'animaux qui se révèlent, plus au Nord ou plus au Sud, plus spécialisés, qui ont des exigences de cycle vital assez différentes de ce qui se produit dans le Moyen-Nord. La fragilité relative des écosystèmes, par ailleurs, n'est absolument pas axée sur le problème de la préservation d'écosystèmes rares. Il y en a quelques-uns mais il y en a peu.

Dans une aire d'assez faible extension, on trouve un répertoire considérable des habitats qui favorisent le développement de la série d'écosystèmes qui caractérise l'ensemble de la région. Les problèmes ne sont donc pas très graves de ce côté. Ce qu'il y a de sous-jacent dans la préoccupation écologique, quand nous abordons les problèmes de conservation d'une part, de protection d'espèces plus ou moins menacées d'extinction d'autre part, c'est justement la préservation d'un répertoire aussi complet que possible de toute la gamme des écosystèmes, et plus précisément des associations végétales et animales.

C'est un fait que la prime, au cours de l'évolution normale, pluri-séculaire des espèces, est à la

survivance, et les faits de survivance dans la région qui nous intéresse sont réellement visibles. La résilience adaptative d'un très grand nombre d'espèces est remarquable. L'évolution normale, le résultat ordinaire des résolutions de conflits entre l'hérédité et le milieu dans l'état naturel, en l'absence d'un aménagement voulu par l'homme, ne conduit pas à l'efficacité, puisqu'il donne la prime à la survivance. Ceci est un arrière-plan théorique important et qui a assurément inspiré les écologistes, qui s'évertuent à définir le territoire, à y assigner des potentiels.

Les investissements humains ont varié, depuis une occupation traditionnelle qui consistait dans l'insertion de l'homme dans une nature qu'il ne modifiait pas beaucoup, et où les remaniements étaient à l'échelle locale, et ne causaient pas de très grandes perturbations. Cette situation a évolué, je n'en ferai pas toute l'histoire, elle a déjà été faite le premier jour, à la première heure d'une façon à la fois très précise historiquement, et très poétique dans la vision du président de notre université. Cette démarche a donc consisté en des impacts humains grandissants sur le territoire, et nous avons appris à les mesurer. La science de la pondération des impacts se base sur les principes acquis par les écologistes. Ainsi, le Programme Biologique International (qui a eu tant de succès au Canada) s'était attaqué presque exclusivement à la nature sans l'homme. Pour certains écologues (et même écologistes) l'homme est avant tout un agent qui déränge l'équilibre naturel. Pour d'autres (et je me range de ce côté), l'homme

s'insère dans la nature, l'homme fait partie de la nature et toute notre problématique d'aménagement devrait s'inspirer de cette donnée.

Nous avons à nous demander de quelles violations des lois de l'écologie les hommes des différents groupes sont responsables. Il n'est pas exclu au départ que les Amérindiens eux-mêmes n'aient pas manifesté en toutes choses la sagesse que certains manuels leur reconnaissent. Il n'est pas sûr non plus que les hommes modernes de l'âge industriel aient eux-mêmes toujours manqué de sagesse. Il faut admettre en nous reportant au rapport survivance/efficacité que j'énonçais il y a un moment que les équilibres seconds peuvent être aussi beaux, aussi productifs, aussi peu dommageables que les équilibres premiers. Il est vraiment en notre pouvoir de créer des aménagements harmonieux. Nous en savons assez long? Non nous n'en savons jamais assez long, et il faut continuer les recherches, bien entendu. Mais avec les instruments que nous avons, nous sommes en mesure de créer des aménagements seconds qui soient beaux et harmonieux, qui nous assurent la perpétuité de l'accès à des ressources qui ne sont pas inépuisables. Mais il faut surtout renoncer aux habitudes de gaspillage dans lesquelles nous nous sommes engagés.

### 3- *Prospective et planification*

Quelle est la prospective, la planification à laquelle on peut songer ici? Il s'agit de mettre en accord des valeurs et des moyens. Quelles valeurs et

quels moyens? Nos moyens sont très puissants, nous sommes capables de détruire notre planète à l'heure qu'il est. L'escalade de l'homme sur son environnement a atteint un sommet, et ceci au cours d'une période si courte que nous sommes psychologiquement déroutés par nos propres inventions. Ces inventions, il faut nous en faire une gloire. Rendons hommage d'abord aux hommes néolithiques, puisque ce sont eux qui ont découvert et utilisé toutes les plantes, tous les animaux qui sont à la base de l'économie alimentaire actuelle de notre planète. L'homme moderne n'a rien découvert d'important. Il a perfectionné le maïs et le cochon, mais ces inventions sont néolithiques. On dirait que le "breakthrough" néolithique a été suivi, sur ce plan, d'une période de manque d'imagination, bien que nous ayons libéré de grandes énergies depuis 50 ans et moins: l'énergie chimique, les forces antibiotiques sous toutes leurs formes, la révolution sexuelle (et le contrôle désormais très efficace des naissances), la biologie moléculaire (et les perspectives de l'engineering génétique), et finalement le pouvoir nucléaire.

Alors, on propose un moratoire pour toutes ces forces: à bas le DDT! à bas la contraception! à bas le pouvoir nucléaire! Pour ma part, je dis non, il faut nous servir de tous ces instruments, il y va de notre dignité de les atteler à une tâche qui n'est pas de faire de l'argent, et d'accélérer la consommation et le gaspillage, mais de favoriser le bonheur humain.

Alors, quelles sont les valeurs du développement? Qui nous parle de développement? Ce sont d'abord les

industriels. Je ne mettrai pas en cause l'Association Patronale de la Province de Québec, mais qui est-ce qui parle de développement? Ce ne sont pas les biologistes. Si l'on veut emprunter jusqu'au bout à la biologie des concepts utiles à la sociologie, utiles à la prospective, que l'on emprunte plutôt l'idée de différenciation. On donne trop volontiers une allure quantitative et cumulative au développement. Et pourtant, la différenciation, qui est un phénomène biologique tout aussi important, prévoit que les parties se spécialisent, prévoit que les fonctions se séparent, se distinguent les unes des autres. Le modèle biologique nous montre la coexistence, l'harmonie d'interdépendance des parties, soit chez l'organisme, soit éventuellement dans l'écosystème lui-même, où divers organismes collaborent tout autant qu'ils entrent en compétition. Il est assez singulier que l'idée de coopération ne se soit pas imposée aux biologistes aussi fortement que l'idée de compétition. Aux débuts de la science de la dynamique de l'écologie (la dynécologie de Paul Rey), les concepts que l'on s'est faits sur la succession, et sur les équilibres, étaient beaucoup plus biaisés vers la compétition que vers la coopération. Or, dès que l'on voit que coopération et compétition sont les deux faces d'un même processus, qui emprunte les mêmes chenaux et les mêmes mécanismes, on projette une image plus juste de ce qui régit les forces de la nature et de notre nature humaine. Si les modèles que nous pouvons formuler pour un équilibre de l'homme et du milieu adoptent cet alignement de forces, je pense que nous pouvons les

emprunter à l'écologie qui n'est pas une science exclusivement biologique, bien que la biologie y ait joué jusqu'ici le rôle dominant.

Alors, sous l'angle de la croissance et du processus, notre agriculture se trouve basée sur la négation de la diversité. Un site occupé par cinquante espèces de plantes le sera pendant une période donnée par une seule plante. Perte de diversité mais immense augmentation de productivité et de rendement. Ce sont des catégories que nous apprenons à envisager, à utiliser. En contemplant ces impératifs de la croissance, on s'est arrêté assez longuement sur les antagonismes entre les objectifs que se proposent divers secteurs de notre société. Je n'essaierai pas de réinitier le débat sur la compatibilité ou l'incompatibilité du socialisme et du capitalisme, à discuter la faillite possible du modèle suédois, etc..., mais certainement ces chenaux qu'empruntent le vouloir collectif sont importants, même s'ils le sont moins que les buts qui sont visés.

Quels sont les buts que se proposerait une société de conservation et comment les lois de l'écologie servent-elles la pratique d'une telle société? Comment va-t-on aménager, par exemple, la coexistence de l'artisanat et de l'industrie, en supposant que l'on n'ait pas peur de l'énergie nucléaire, que l'on ne recule pas devant la grande mécanisation et les moyens chimiques de contrôle? Est-il possible de les harnacher d'une façon humaine? Peut-on envisager des exploitations à grand rendement, préserver côte à côte le

bulldozer et la charrue? J'invoquerai le modèle chinois de décentralisation, où l'autarcie locale est extrêmement développée. Ceci est-il lié à un système politique, ou encore le vouloir collectif peut-il s'engager dans une voie doctrinaire autre que celle qui prévaut en Chine actuellement? Ce qui est certain, c'est que nous avons beaucoup à apprendre de la discipline cubaine et chinoise. Nous avons beaucoup à apprendre aussi des peuples africains et d'autres sociétés dites primitives dans l'optique de certains écrivains de manuels. Or, elles ont beaucoup à nous apprendre, non seulement sur l'intégration de l'homme dans son milieu, mais sur la viabilité de structures sociales, tribales et autres, sur l'humanisation des communications. Leurs succès et leur harmonie sont extraordinaires, et ne nous sont pas défendus à nous, hommes de l'automobile et de la télévision. C'est dans cette perspective que je voudrais rejoindre un certain nombre de discussions qui se sont déroulées dans l'atelier amérindien, pour parler de la continuité de l'héritage québécois.

Est-ce que nous osons envisager cette continuité quand nous parlons d'équité et de motivation sociale? Quelle est l'identité culturelle réelle des Québécois? Je veux dire de tous ceux qui habitent notre territoire politique, et particulièrement celui du Moyen-Nord. Est-ce qu'il ne s'est pas produit un regroupement de forces entre l'homme et le milieu? Les populations amérindiennes qui occupent ce territoire depuis plus longtemps que les Maoris n'occupent la Nouvelle-Zélande, ont établi une amitié avec le paysage, une compréhension de la vie des plantes et des bêtes, un rythme soumis aux

allures du climat. Ils ont forgé un vocabulaire pour caractériser la neige, le vent et l'eau; ils partagent une connaissance très profonde (qui n'est pas toujours verbale) des éléments ambiants et des ressources du pays. Il y a donc un terrain d'échange, une richesse énorme que nous pouvons nous assimiler.

L'année dernière j'étais au Mexique, et je pouvais constater que la population mexicaine a subi des échanges biologiques (un métissage si on peut l'appeler par ce nom) beaucoup plus considérable que ça n'est le cas ici. Je demandais quand même à quelques-uns de mes étudiants mexicains qui étaient apparemment espagnols purs: "Est-ce que vous descendez de Cortès et de Montezuma? Est-ce que vraiment tout ce trésor des arts Maya et Aztèque vous revient? non seulement le trésor artistique encore visible mais les habitudes de vie, les valeurs qui ont articulé le comportement de ces populations? Est-ce que vous acceptez, est-ce que ça vous appartient?" Je pensais au Québec, en me disant: "Ici je ne sais pas si je connais beaucoup de Québécois qui sont capables de dire: Nos ancêtres les Gaulois, nos ancêtres les Iroquois, nos ancêtres les Montagnais?"

Au cours de ce colloque, nous avons entendu ce son de cloche plusieurs fois. Où en est l'alliance de ceux qui ont vécu des siècles dans le paysage, qui les connaissent à fond, et de ceux qui sont venus plus récemment, et qui apportent la technologie et les bienfaits de ces quatre grandes révolutions dont je vous parlais tout à l'heure? Eh bien, ce "challenge" il existe des deux côtés de la barrière, si barrière

il y a. Je voudrais bien qu'il n'y en ait pas de barrière, que ça ne soit pas du paternalisme, que ça ne soit pas de la bienveillance, que ça ne soit pas une distribution de bienfaits gratuits, mais que s'engage une véritable collaboration.

La validité d'une culture se mesure à la qualité de sa réponse aux éléments du milieu, à la forme que prend l'acceptation des moyens qui nous sont donnés. Je ne pense pas que les Indiens ou Inuits soient de moins bons chasseurs depuis qu'ils ont des fusils, depuis qu'ils ont des motoneiges. Bien sûr, il faut qu'ils acceptent le fusil et la motoneige: les cultures qui se refusent aux emprunts s'étiolent. Cette libération des ressources ajoute un nouveau moyen de s'exprimer. Voyez plutôt la peinture et les sculptures des Inuits, telle qu'elles sont pratiquées actuellement, et qui ont le caractère le plus original possible. Ça ne ressemble à rien d'autre, mais c'est fait avec quoi? Avec des instruments modernes, avec l'acrylique, avec toutes sortes de découvertes qui ont été faites ailleurs.

Je voudrais espérer que nous sommes désormais engagés, et que nous dépassons à la fois la revendication et la compassion. Une culture qui vit d'inventions met ces inventions en commun, car nous avons à innover dans ce grand pays qui n'est pas le Grand-Nord, et qui n'est pas le Sud. Il faut que l'on réinvestisse le plus possible dans ce territoire. Je songe avec horreur à la possibilité que la Baie James, quand toute la machine de production d'électricité

sera en marche, se vide, et qu'on n'y laisse que huit hommes pour peser sur huit boutons. Ce n'est sûrement pas cela que nous voulons, car il faut déplacer le centre de gravité du Québec vers le Nord. M. Rohmer, un homme d'affaires de Toronto, lançait l'idée, au début des années 70, du "Mid-Canada Corridor". Ce M. Rohmer est ensuite devenu un romancier à sensation, mais le projet mérite d'être retenu. Il faut nous déplacer vers le Nord, adopter le concept de nordicité, reconnaître que dans notre pays il doit s'élaborer une pensée régionale. Il y a autant de manières d'être, de styles de vie que d'unités géographiques: Gaspésie, Basses Terres du Saint-Laurent, Saguenay, Petit-Nord, Moyen-Nord et Grand-Nord.

Alors, quels moyens avons-nous mis en marche pour faire le plein usage des ouvertures révolutionnaires que nous donne la technologie moderne? Il faut oser appliquer, une fois les recherches faites et les précautions prises, le pouvoir nucléaire lui-même. La diversification de l'énergie, la diversification de la nourriture, la diversification des occupations sont des éléments fondamentaux d'un tel programme.

C'est là un idéal écologique si vous voulez, mais c'est d'abord un idéal psycho-social. Comment pouvons-nous arriver à l'atteindre? Est-ce que cette terre du Moyen-Nord, c'est tellement monotone, c'est tellement pareil partout qu'il n'y a pas moyen de songer à des diversifications? Moi, je dis non... Toutes nos faillites, on l'a répété souvent, sont des faillites de l'imagination. Aurons-nous de l'imagination, oserons-nous créer ce pays, lui donner un

caractère nouveau, un caractère qui n'est pas une copie de modèles européens, ou de modèles américains, ou autres? Alors ces moyens de planification, il faut les nourrir par la recherche.

On s'est demandé qui devait faire de la recherche. Il est clair qu'il s'en fait et de l'excellente dans cette université où nous sommes. Ca serait bon d'établir ici, et plus loin au Nord, non seulement des équipes sur le terrain qui travaillent surtout durant la belle saison, mais des unités permanentes, actives à l'année.

Quand on songe aux structures administratives actuelles, au découpage de la Baie James en une seule municipalité, dont le maire n'est pas élu, et qui habite à Montréal, on se dit qu'une telle structure est intolérable à longue échéance, et peut-être même à brève échéance. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont plus avancés.

Alors, le transfert d'énergie technologique, d'énergie intellectuelle, de centres d'information, de centres de créativité dans ce territoire du Moyen-Nord me paraissent les objectifs les plus importants. Au niveau des parcs nationaux on continue de proscrire la présence de l'homme. Ainsi on a oblitéré toute trace de l'agriculture au parc de Forillon. D'autre part, si l'on crée des parcs dans le Moyen-Nord, il serait bien ingrat, bien irrationnel, d'effacer la présence des hommes qui y ont vécu depuis plusieurs siècles et qui ont refaçonné ce paysage. Naguère, je faisais moi-même cet argument pour l'Ile Bonaventure dans le Golfe Saint-Laurent; à plus forte raison peut-on


le faire dans la zone du Moyen et du Grand-Nord.

Alors vers quel système de planification pouvons-nous espérer nous orienter? Les difficultés de juridiction et le manque de réinvestissements dans le Nord entraînent l'exportation de tous ses bénéfices, à commencer par l'électricité, exclusivement vers le Sud. Ce serait la création d'usines et de centres touristiques, urbains et industriels qui fourniraient les noyaux nécessaires au développement du Moyen-Nord. Je pense que c'est là que l'on aurait la meilleure occasion d'aménager la coexistence de l'artisanat et de l'industrie, de proposer véritablement un exemple (un "showcase" comme disent les propagandistes). On songe à des expériences qui impliquent tous les niveaux que peuvent connaître les écologistes: le niveau de la matière minérale et du climat, le niveau de l'activation de la matière végétale, le niveau du pullulement des animaux, le niveau des investissements aussi nombreux et aussi divers que possible et finalement, ne l'oublions pas, le niveau du contrôle, c'est-à-dire l'auto-détermination aussi avancée que possible de la population qui occupe et qui occupera ce domaine.

S'il fallait terminer par un mot, je dirais que c'est le mot "confiance". Est-ce que nous croyons que nous pouvons réaliser un grand projet? Est-ce que nous sommes prêts à en payer le prix? Des menaces très lourdes pèsent sur la société de consommation: après la crise de l'énergie, la crise de l'alimentation s'en vient demain ou après-demain. Est-ce que, ayant tourné le dos à la société de consommation, ayant opté pour une société nouvelle, nous avons plus de chances

de la réussir dans le Moyen-Nord, où les structures sont à inventer, où les systèmes de distribution des ressources sont encore relativement ouverts? Peut-être est-ce une chance pour nous, les Québécois, de créer une société nouvelle, une société qui devra être en accord avec le Sud bien entendu, où résidera pour longtemps à venir le plus fort du poids décisionnel, mais en affirmant des exigences qui résultent de la compréhension que nous avons des potentiels de cette région.

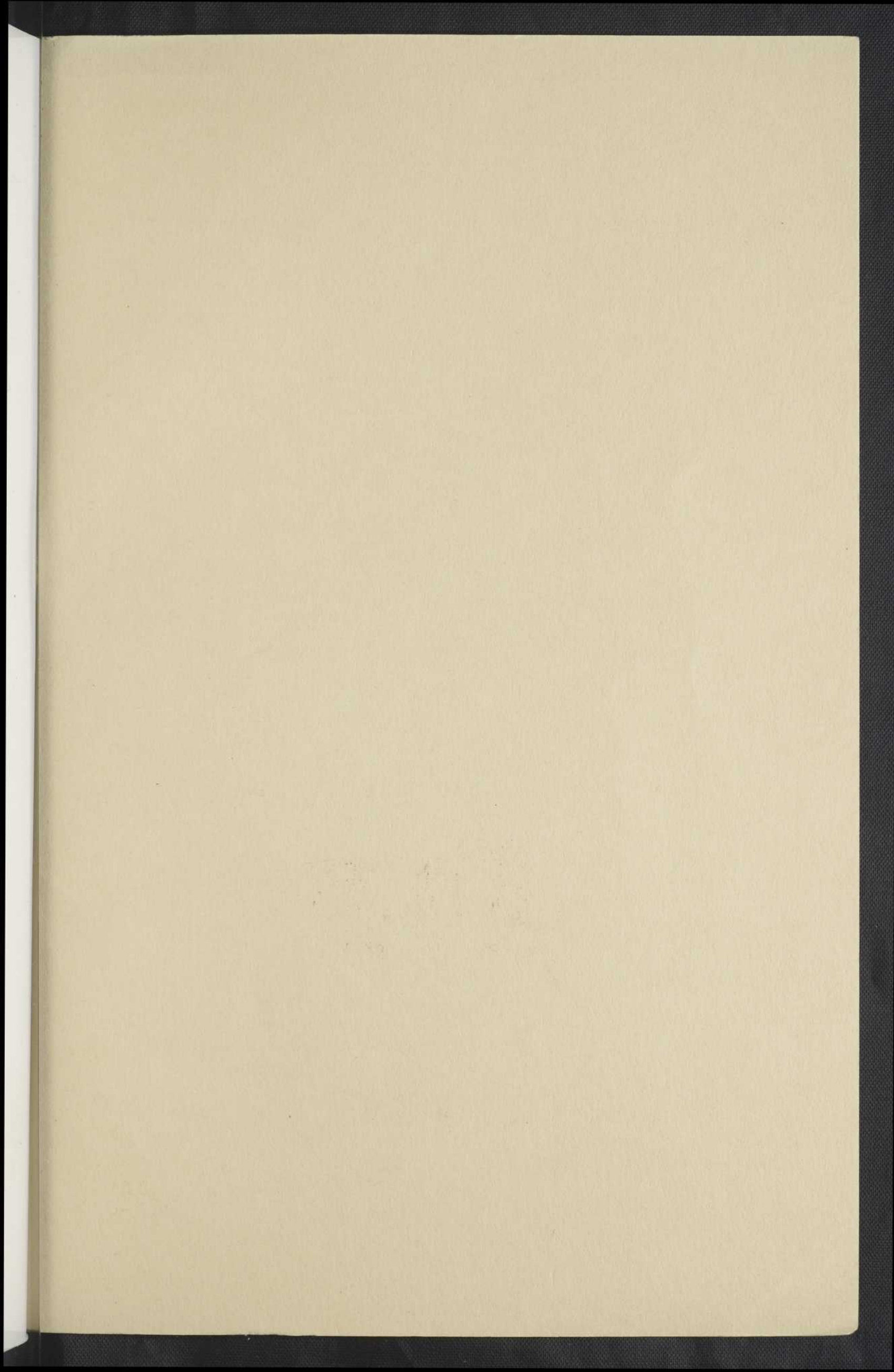
---





Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.





BNQ



000 343 447

